

DOSSIER :

Interventions et points importants

I Conférence internationale des Femmes dans la Pêche

5, 6 et 7 novembre 2018
Santiago de Compostela, Galice



Index

INTRODUCTION	2
5 NOVEMBRE	3
SÉANCE INAUGURALE:	3
SÉANCE PLÉNIÈRE (Première partie)	7
<i>Partie institutionnelle</i>	7
SÉANCE PLÉNIÈRE (deuxième partie)	13
<i>Partie sociale</i>	13
SÉANCE PLÉNIÈRE (troisième partie)	21
<i>Lecture et approbation de la Déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture</i>	21
6 NOVEMBRE	23
ATELIER 1. LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE:	23
ATELIER 2. LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA DIVERSIFICATION DE LA PÊCHE: ... 31	31
ATELIER 3. ASSOCIATIONNISME FÉMININ ET LEADERSHIP:	38
ATELIER 4. CONDITIONS DE TRAVAIL	43
ATELIER 5. FORMATION ET PROFESSIONNALISME:	57
ATELIER 6. CROISSANCE BLEUE ET DURABILITÉ:	65
PROJECTION DE VIDÉOS	77
SÉANCE PLÉNIÈRE: CONCLUSIONS DES ATELIERS	78
<i>Conclusions atelier 1 Le Rôle de la femme dans la pêche et l'aquaculture</i> :	78
<i>Conclusions atelier 2 Le rôle de la femme dans la diversification de la pêche</i> :.....	79
<i>Conclusions atelier 3 Associationnisme féminin et leadership</i> :.....	80
<i>Conclusions atelier 4 Conditions de travail</i> :	81
<i>Conclusions atelier 5 Formation et professionnalisme</i> :	82
<i>Conclusions atelier 6 Croissance bleue et durabilité</i> :	82
CLÔTURE	83

INTRODUCTION :

Les 5, 6 et 7 novembre 2018 s'est tenue, au Palais des Congrès et des Expositions de Galice, à Santiago de Compostela, **la I Conférence internationale des Femmes dans la Pêche**. Environ 300 personnes provenant de différents pays et issues de différentes activités liées à la pêche et à l'aquaculture ont été convoquées dans le cadre de cette conférence pour mettre en commun leurs expériences, leurs idées et leurs réflexions en ce qui concerne le rôle de la femme dans le secteur, dans le but de progresser vers de meilleures conditions sociales, économiques et de travail.

Dans cette optique, on a abordé, dans le cadre d'ateliers, les thèmes relatifs aux principales exigences des femmes dans le secteur comme la reconnaissance de leur rôle dans la pêche et l'aquaculture, leur implication dans la diversification de la pêche, les associations et le leadership des femmes, les conditions de travail, la formation et la professionnalisation ou encore les nouvelles possibilités créées par la croissance bleue. Il y a aussi eu des espaces d'exposition permettant de projeter des vidéos et de présenter des projets et des initiatives en matière d'égalité menés à bien dans les différents pays.

Lors du troisième jour de la conférence, les participants ont pu découvrir sur place le travail que réalisent actuellement les professionnelles de la mer en Galice, grâce à des visites guidées de différents endroits et d'installations de pêche.

Des autorités gouvernementales espagnoles, portugaises, françaises et marocaines ainsi que des représentants d'institutions internationales telles que l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Organisation internationale du Travail (OIT) ou encore la Commission européenne, entre autres, ont pris part à la conférence. En outre, des représentantes d'organisations de femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture des cinq continents y ont aussi participé activement.

Ils ont tous souscrit à la **Déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture**, qui pose les bases et les lignes directrices stratégiques pour intégrer la perspective de genre dans ce domaine d'activité, améliorer les conditions de travail des collectifs de femmes et promouvoir leur émancipation et leur leadership.

Nous allons maintenant présenter un résumé des questions et des aspects abordés lors des deux premières journées de cette rencontre, ainsi que des principales conclusions tirées de chacun des espaces du programme (**ANNEXE 1**).

5 NOVEMBRE :

SÉANCE INAUGURALE :

Tous les représentants des autorités organisatrices et hôtes de cette conférence ayant pris la parole lors de la séance inaugurale ont souligné le rôle fondamental que jouent les femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, malgré leur invisibilité traditionnelle et leur manque de reconnaissance. Ainsi, ils ont tous fait appel à la promotion de leur leadership.

En ce sens, la conseillère municipale responsable de l'Égalité, du Développement économique et du Tourisme de la Mairie de Santiago de Compostela, **Marta Lois**, a souligné dans son intervention qu'il est « fondamental d'améliorer les conditions de travail des milliers de femmes qui s'adonnent à la pêche au quotidien ». Elles sont environ 6000 en Galice, d'après Mme Lois, et elles travaillent principalement dans des secteurs comme la pêche de coquillages et l'industrie des conserves. Ces secteurs sont caractérisés par leurs dures conditions de travail : « de longues journées de travail, debout, presque sans pauses et sans reconnaissance ».



Marta Lois, conseiller responsable pour l'Égalité, le Développement Économique et Tourisme de Santiago de Compostela.

C'est pour cela qu'elle a mis l'accent sur l'importance de mettre en valeur le travail des femmes et de le reconnaître institutionnellement car, traditionnellement « il n'a pas été un axe central des programmes politiques, au même niveau que le travail exercé par les hommes ». En outre, elle a défendu le besoin de favoriser l'accès et la promotion des femmes aux postes de responsabilité dans le secteur.



Vera Agostini, directrice adjointe de la Division des Politiques et des Ressources des Pêches et de l'Aquaculture de l'Organisation des Nations Unies

Pour sa part, la directrice adjointe du Département des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Vera Agostini, a présenté le contexte mondial de la situation de la femme dans le secteur, en mettant en exergue son rôle actif dans le monde entier à l'aide d'exemples concrets comme ceux de certains territoires en Afrique « où ce sont elles qui sont propriétaires des barques qu'utilisent les hommes pour pêcher » et en soulignant leur rôle central dans les activités d'après récolte.

D'après des données de la FAO, en 2018 environ 59,6 millions de personnes dans le monde travaillent dans les secteurs primaires de la pêche et de l'aquaculture, mais seulement 14 % sont des femmes. Cependant, lorsque l'on inclut les secteurs secondaires, la représentation des femmes augmente et atteint 50 % des emplois.

En dépit de leur poids important dans le secteur, Vera Agostini a mis en relief que les femmes continuent de rencontrer de nombreux obstacles, comme le manque d'information, d'aides financières et d'infrastructures.

Elles ont aussi un accès limité aux ressources, elles sont exclues de la prise de décisions et des postes de responsabilité, elles ont moins de droits du travail et de privilèges, leurs entreprises sont plus petites et elles grandissent à un rythme moins soutenu. Et d'ajouter : « en somme, elles n'ont pas un travail digne et elles sont les principales victimes de ce marché mondialisé ».

En outre, elle a souligné que le rôle des femmes dans le secteur n'est pas dissocié de celui des hommes étant donné que les deux sexes « ont des rôles différents et complémentaires ». C'est pourquoi, afin d'assurer une pêche durable et de remplir les objectifs de développement établis par les Nations Unies, concrètement l'objectif 5, la FAO estime qu'il est primordial d'atteindre aussi bien l'égalité des sexes (comprise comme le respect des droits, des responsabilités et des opportunités des personnes indépendamment de leur sexe), que l'équité entre les sexes (qui implique un traitement juste des hommes et des femmes en fonction de leurs besoins respectifs).

À cette fin, la FAO a rédigé les *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté*, dans lesquelles l'égalité entre hommes et femmes est un des principes directeurs, principe étant aussi intégré dans les différents projets menés à bien par l'organisation.

La représentante de la FAO a conclu son intervention en relevant que les inégalités de genre existent dans l'ensemble des domaines du secteur de la pêche et de l'aquaculture, et qu'il est donc nécessaire de promouvoir l'émancipation des femmes à tous les niveaux et dans le monde entier. En outre, elle a réitéré le besoin de reconnaître et d'appuyer le rôle des femmes dans le secteur, de garantir leur participation à la prise de décisions et de faciliter leur accès aux ressources ; sans oublier l'utilisation des indicateurs de genre pour améliorer les données.

Selon Vera Agostini, depuis les institutions, « nous devons chercher à mieux comprendre ce rôle et à privilégier les stratégies liées au genre », dans le but qu'un jour « la question de genre cesse d'être un thème spécial et devienne une composante intégrée de tout notre travail ».

Le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Gouvernement espagnol, **Luis Planas Puchades**, a tenu à revendiquer non seulement l'importance des femmes en tant que travailleuses dans tout le secteur de la pêche en Espagne (où elles sont au nombre de 47 500, soit environ 35 % de la main-d'œuvre), mais aussi leur rôle « en tant

qu'instigatrices sociales, moteurs de l'entrepreneuriat et génératrices de richesse et de cohésion ».

En ce sens, il a relevé quelques données générales en ce qui concerne la présence des femmes dans le secteur en Espagne. Elles sont notamment très présentes dans les domaines d'activité tels que l'industrie des conserves (où elles représentent 67 % de la main-d'œuvre), la pêche à pied des coquillages (63 %), l'industrie auxiliaire et, notamment, la fabrication et la réparation de filets de pêche (87 %). Au contraire, il a expliqué qu'une croissance du taux d'emploi des femmes dans la pêche maritime est nécessaire car il se situe aujourd'hui autour de 5 %.



Luis Planas Puchades, ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA).

Ces inégalités historiques entre les hommes et les femmes dégagées par les données sont causées par différents facteurs notamment, comme l'a souligné le ministre, l'existence traditionnelle de préjugés et des rôles dévolus aux deux sexes. Cependant, il a souligné qu'au cours des dernières années il y a eu progressivement un changement des mentalités, encouragé dans une large mesure par les organisations de femmes du secteur.

Pour continuer sur cette voie, il a réitéré « le plein et entier engagement du Gouvernement espagnol en faveur de l'égalité des sexes, à tous les niveaux et dans tous les secteurs de la société ». Il a notamment mis l'accent sur l'initiative de son département visant à promouvoir les mesures en vue de favoriser l'égalité dans le secteur moyennant la reconnaissance du travail des femmes. Il a ajouté que « c'est un pari sur l'égalité, mais aussi sur la compétitivité et la durabilité de tout le secteur ».

En ce sens, il a affirmé que le « leadership des femmes est un facteur clef pour le développement économique, mais aussi pour la cohésion sociale de l'ensemble de notre société » ; c'est la prémisse de l'avenir d'un secteur de la pêche et de l'aquaculture durable. Et pour atteindre ce leadership, le ministre a mis en exergue l'importance du secteur associatif, de l'union des femmes et de leur plus grande visibilité. Il a notamment cité l'exemple, en Espagne, du travail réalisé en la matière par le Réseau espagnol des femmes dans le secteur de la pêche.

Enfin, M. Planas a souligné que « le travail des femmes à l'échelle internationale ne doit pas être considéré comme une simple aide ou un apport complémentaire à l'économie domestique, mais plutôt comme un travail professionnel ». La première étape pour concrétiser cette réalité consiste à obtenir des statistiques montrant des données ventilées par sexe. Pour cela, il a indiqué qu'il est nécessaire, d'une part de s'employer à approfondir les connaissances sur la situation professionnelle des collectifs de femmes et, d'autre part, « de développer une stratégie commune et globale en faveur de l'égalité des chances et du leadership des femmes ». En ce qui concerne cet objectif, Luis Plana a mis en valeur la

Déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, comme point de départ pour renforcer la coopération internationale à ce sujet ».



Alberto Núñez Feijóo, président de la Junte de Galice.

La dernière intervention de la séance inaugurale de la I Conférence internationale des Femmes dans la Pêche a été réalisée par le président de la Junte de Galice, **Alberto Núñez Feijóo**, qui a également adressé un mot de reconnaissance aux femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, en particulier en Galice, où elles tiennent un rôle principal dans des activités comme la pêche à pied de coquillages (dans laquelle elles représentent 75 % de la main-d'œuvre), l'industrie auxiliaire constituée, entre autres, par les tisseuses de filets (85 % de femmes) ou encore les usines de transformation des

produits de la pêche et les conserveries (70 % de femmes).

Il a aussi ajouté, en dépit de ces pourcentages, que parmi les représentants des conseils de direction dans le secteur de la mer, notamment dans le cas de la Galice à l'issue des dernières élections dans les confréries, les femmes ont perdu du poids en tant que patronnes, même si elles deviennent de plus en plus importantes au sein des chapitres et des assemblées générales, avec une augmentation de 56 % des membres.

M. Feijóo a soutenu qu'une plus grande égalité des chances est un indicateur de croissance économique et la clef du progrès, car elle implique la construction d'une société plus juste. Ainsi, il a affirmé que la défense de cette égalité doit constituer un projet commun à tous et à toutes. Et, bien qu'il ait mentionné les grandes avancées réalisées au cours des dernières années, comme le renforcement du rôle de la femme - un rôle qui avait traditionnellement été « sous-estimé, sous-représenté, écarté de la vie publique et privé de son propre récit », il a aussi reconnu qu'il reste de nombreux défis à relever tels que la promotion de l'accès des femmes aux postes de décision. Et d'ajouter : « la pêche n'aurait pas de sens sans les femmes, il est donc juste d'augmenter leur leadership ».

Pour atteindre cet objectif, M. Núñez Feijóo a manifesté son accord avec le ministre quant à l'importance de la coopération et de la mise en commun des connaissances et des expériences, en soulignant que « le moment est venu de construire une stratégie globale en matière d'égalité dans le cadre de la croissance bleue ». Cela requiert une déclaration d'intention et une conjonction de volontés de la part des différents acteurs impliqués : administrations, organisations internationales, entités sectorielles, travailleurs de la mer... « pour construire ensemble le récit permettant de faire connaître l'ampleur du travail des femmes dans le secteur, leurs problématiques et les initiatives qui sont mises en œuvre pour changer leur situation ».

Dans son discours, le président de la Junta a exprimé son souhait que cette conférence internationale soit « un point d'inflexion conduisant à la création d'un réseau international des femmes dans la pêche qui défende ladite stratégie globale en faveur de l'égalité réelle et effective dans le secteur ».

SÉANCE PLÉNIÈRE (Première partie) :

- **Partie institutionnelle :**

Les différentes autorités gouvernementales et les représentants des institutions internationales ayant intervenu dans cette partie ont souligné le besoin de lutter contre les rôles traditionnellement dévolus aux deux sexes et de mettre en place des mesures pour améliorer à la fois l'incorporation et la promotion des femmes dans le secteur.



Gabriele Goettsche-Wanli, directrice de la Division des Affaires Maritimes et du Droit de la Mer de l'ONU.

Tout d'abord, la directrice de la Division des affaires maritimes et du droit de la mer des Nations Unies (ONU), **Gabriele Goettsche-Wanli**, a fait une intervention via vidéo pour souligner l'importance de l'égalité des sexes à tous les niveaux de la société, un principe, a-t-elle affirmé, qui « se trouve au cœur des droits de l'homme et des valeurs de l'ONU », et qui doit aussi être essentiel dans le secteur maritime, comme l'établissent les *Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale de la FAO*.

La représentante de l'ONU a relevé que la pêche est un secteur traditionnellement associé aux hommes et que le rôle des femmes a donc généralement été relégué aux activités moins bien rémunérées, irrégulières ou considérées comme secondaires, dans les domaines les moins réglementés ou qui reçoivent le moins de soutien.

Cette situation est aussi mise en évidence par le manque de données relatives au travail des femmes, ce qui entraîne que les contributions des hommes et des femmes au secteur ne soient pas valorisées de la même manière ; une absence de reconnaissance que l'on retrouve aussi dans les normes et les politiques sectorielles.

Elle a aussi mis en valeur qu'il en a résulté « l'exclusion des travailleuses du secteur des processus de prise de décisions pendant trop longtemps », ce qui a porté atteinte à leurs droits. « Et le refus des droits des femmes n'est pas seulement une erreur qui ne touche que celles-ci, c'est quelque chose qui nous empêche à tous d'avancer ».

En ce sens, Mme Goettsche-Wanli a indiqué que, lorsqu'elles en ont la possibilité, les femmes constituent un exemple de succès et elles prouvent qu'elles sont d'excellentes gestionnaires des ressources. Elles ont un rôle essentiel dans la transmission aux futures

générations des valeurs qui permettront de préserver l'environnement et le milieu marin, ce qui est en ligne avec les objectifs de développement durable du Programme 2030.

La représentante de l'ONU a souligné le besoin d'encourager le leadership des femmes, l'accès égal aux ressources économiques et à la participation politique, l'égalité des chances dans le domaine du travail et de la formation, etc. Il s'agit là de domaines d'action sur lesquels l'ONU axe ses efforts et vis-à-vis desquels elle a encouragé les institutions à travailler conjointement : « cessons d'aller à contrecourant, changeons de courant », a-t-elle conclu.

Teresa Coelho, présidente du conseil d'administration de Docapesca, Portos e Lotas, qui a participé à la représentation de la ministre portugaise de la Mer, a quant à elle mis en exergue les avancées des dernières décennies dans son pays en ce qui concerne la prise en compte appropriée des questions de genre et des droits des femmes.

En ce sens, elle a cité plusieurs initiatives gouvernementales en la matière comme l'approbation récente d'une stratégie nationale intitulée *Portugal más igual (Un Portugal plus égal)*, ou la commande à l'Universidade Nova de Lisbonne par le ministère de la mer d'une étude pour analyser la situation des femmes dans l'économie de la mer.



Teresa Coelho, présidente du conseil d'administration de Docapesca, Portos e Lotas.

Ladite étude met en relief la présence des femmes dans la pêche qui s'élève à 9,6 %, alors qu'elle est de 20,3 % dans le secteur de l'aquaculture. En outre, il met en évidence que les hommes ont plus de présence dans les organismes liés à la pêche et aux activités portuaires, alors que les femmes sont plus représentées dans la gestion des ressources et dans le domaine de la formation.

Dans son intervention, Mme Coelho a mis l'accent sur le poids économique et social considérable des communautés de pêcheurs au Portugal, « où les femmes ont toujours eu un rôle fondamental » en tant que filles, épouses ou mères de pêcheurs, très impliquées dans la gestion de l'économie domestique liée à la mer, ou en travaillant dans les conserveries, où la main-d'œuvre a principalement été féminine. Elle a néanmoins accentué le changement de paradigme qui s'est produit car, actuellement, « les femmes des pêcheurs continuent d'avoir un rôle traditionnel, mais elles ont acquis de nouvelles compétences ». Nous sommes donc face à la « naissance d'une nouvelle génération de femmes de la pêche, liées aussi à la science, à l'enseignement, à la gestion des entreprises, à la R&D et l'innovation, qui occupent des postes de direction dans les administrations publiques et les organisations non gouvernementales...

Pour confirmer cette tendance caractérisée par une plus forte représentation des femmes dans les postes de direction et les emplois hautement qualifiés, la représentante de Docapesca a souligné l'engagement du Portugal en faveur du soutien, de la défense et de la proposition de nouvelles mesures visant à promouvoir l'égalité. En ce sens, elle a déclaré que des experts sont en train d'étudier la création d'une plate-forme permettant de créer un réseau de femmes recherchant l'échange d'expériences et de connaissances dans tous les domaines du secteur de la pêche et de l'aquaculture.



Christine Bader, spécialiste des secteurs Maritime et du Transport de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

À son tour, **Christine Bader**, spécialiste des secteurs maritime et du transport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a souligné qu'un travailleur sur deux de la chaîne de valeur dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture est une femme, et qu'il est donc nécessaire que celles-ci aient un travail digne dans des conditions égales à celles des hommes.

En ce sens, elle a souligné que la mission de l'OIT en matière de justice sociale dans le domaine du travail est de « fournir un travail décent aux hommes et aux femmes dans des conditions de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine ». Elle a aussi ajouté que l'égalité des chances est fondamentale pour parvenir à cette fin, une fin qui s'aligne sur les objectifs du Programme 2030.

Dans son discours, elle a souligné l'existence de deux conventions fondamentales de l'OIT qui fournissent des outils visant à éliminer la discrimination dans tous les aspects des lieux de travail et de la société en général, tout en fixant une base sur laquelle reposent les stratégies d'intégration de la perspective de genre. Concrètement, elle a fait référence à la *Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession)* de 1958, qui exige aux États qui l'ont ratifiée d'appliquer une politique nationale visant à « promouvoir l'égalité de chances et de traitement en matière d'emploi et de profession, afin d'éliminer toute discrimination fondée sur le sexe en ce qui concerne l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, les conditions de travail... ». En outre, elle a également parlé de la *Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération*, 1951 « qui exige l'application du principe de l'égalité de rémunération entre la main-d'œuvre masculine et la main-d'œuvre féminine pour un travail de valeur égale ». Enfin, elle a déclaré que la *Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche*, 2007, établit le cadre juridique international pour le travail décent dans la pêche « afin de garantir que les 38 millions de pêcheurs dans le monde qui travaillent à bord de navires de pêche commerciale puissent bénéficier de conditions de travail et de vie décentes ».

À ce sujet, Christine Bader a expliqué comment la perspective de genre a été intégrée dans le cadre de cette convention, par exemple moyennant la décision de l'OIT, pendant les négociations, de ne pas continuer à utiliser le terme de pêcheur (*fisherman* en anglais) accepté au niveau international et d'employer plutôt un terme neutre comme *fisher* qui

englobe les deux sexes. De même, elle a indiqué que ladite convention inclut aussi les conditions relatives aux installations de repos afin de préserver convenablement l'intimité des hommes et des femmes à bord, ainsi que des références aux questions liées à la maternité ou au besoin d'adapter les équipements de protection à bord aux besoins des femmes.

Frédéric Gueudar Delahaye, directeur général des Pêches maritimes et de l'Aquaculture de la France a annoncé que dans son pays en 2016, 224 femmes travaillaient en tant que marins ou patronnes de navires de pêche sur un total de 16 000 personnes, soit un taux de 1,4 % alors qu'en ce qui concerne les activités qui sont réalisées sur la terre ferme elles ont beaucoup plus de présence.



Frédéric Gueudar Delahaye, directeur général des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (France).

Pendant son intervention, le directeur général a souligné certains accomplissements qui ont été réalisés en matière d'égalité dans le secteur de la pêche français comme la reconnaissance juridique et réglementaire du rôle de la femme dans les entreprises de pêche familiales en 1987, qui a permis de promouvoir leur présence dans les postes de direction. Il a aussi mentionné un rapport réalisé en 2015 dans lequel les femmes témoignaient de leur expérience dans le secteur et des obstacles et difficultés qu'elles rencontraient pour exercer ce métier.

Parmi ces obstacles et ces difficultés, Frédéric Gueudar a mis l'accent sur la dureté de l'activité de pêche comme premier frein à l'incorporation des femmes dans le secteur, même s'il a reconnu que le renouvellement des flottes et l'amélioration de l'organisation et des systèmes de travail ont permis d'atténuer ce phénomène : « la présence des femmes dans le secteur nous oblige à étudier à nouveau l'ergonomie des tâches, ce qui est avantageux tant pour les hommes que pour les femmes ».

Toujours dans cette même optique, il a évoqué d'autres facteurs qui limitent l'incorporation des femmes dans la pêche tels que le manque de souplesse des temps de travail et la répercussion sur la vie familiale, les préjudices qui entravent encore le recrutement de femmes, etc. C'est pourquoi il s'est montré favorable à la modernisation des bateaux mais aussi de la conception des emplois : « il faut changer les mentalités qui constituent le premier obstacle », a-t-il affirmé.

En ce sens, le 12 octobre 2018 s'est tenue en France une rencontre pour étudier des moyens de rendre le secteur plus attrayant pour les hommes aussi bien que pour les femmes. Dans le cadre de cette rencontre, il a été mis en exergue que la voie principale pour promouvoir une plus grande incorporation de travailleuses dans le secteur consiste à revaloriser ce métier, ainsi qu'à établir une communication plus publique et à faciliter l'accès des femmes au marché du travail.

Il faut ajouter à tout cela la formation dans le domaine maritime et de la pêche comme facteur essentiel, « où les femmes doivent être acceptées sans se laisser influencer par les idées reçues » comme l'a indiqué le directeur-général. La garantie de l'égalité des chances d'accès et de promotion dans les carrières pour les deux sexes est tout aussi fondamentale.



Mbakka Bouaida, secrétaire d'État chargée de la Pêche Maritime (Maroc).

La secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime du Maroc, **Mbakka Bouaida**, qui a proposé que son pays accueille la prochaine édition de cette conférence internationale, a mis en relief la dimension féminine de la pêche et de l'aquaculture à l'échelle mondiale. Elle a aussi reconnu que les contributions effectives des femmes « sont peu connues en raison du manque de statistiques et qu'elles doivent lutter contre des stéréotypes bien ancrés ».

Pour surmonter cette situation, elle a exposé les grandes réformes institutionnelles et juridiques ayant été mises en œuvre dans son pays depuis 1999, qui ont débouché sur « l'instauration des bases nécessaires pour l'égalité des chances et pour que les femmes aient un accès équitable et juste à leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux ».

Parmi les actions menées à bien en la matière, entreprises aussi bien par les instances gouvernementales que par les différents acteurs du secteur de la production, la secrétaire d'État a mis en avant « la création, au début de l'année 2000, d'une structure consacrée à aborder la question de genre pour arriver à une intégration efficace des femmes dans la pêche », ainsi que le travail de planification, de programmation et d'amélioration des conditions socioéconomiques de ce collectif qui a été progressivement réalisé depuis, notamment dans les zones côtières rurales.

Dans le cadre de cette stratégie pour l'égalité, la secrétaire d'État chargée de la pêche a indiqué qu'un nombre considérable d'actions concrètes sont actuellement développées : la formation et l'accompagnement des femmes pêcheuses pour qu'elles s'organisent en coopératives (il existe aujourd'hui au Maroc déjà 153 coopératives, 14 d'entre elles étant des coopératives de femmes et 70 autres de caractère mixte) ; le renforcement des capacités institutionnelles, techniques et commerciales dans le cadre de ces coopératives de femmes en ce qui concerne leur émancipation mais aussi le soutien financier ; le lancement d'un programme d'alphabétisation pour les ouvrières actives dans l'industrie de la pêche, adressé aux épouses et aux filles de pêcheurs (plus de 13 000 femmes en ont déjà tiré profit), ou encore la promotion de nouvelles activités génératrices de revenus pour les femmes, ainsi que la mise en place d'installations pour transformer les produits de la mer (5 coopératives de femmes et 1 mixte ont déjà été créées, aidant à améliorer la vie de plus de 500 femmes et celle de leurs familles).

Au niveau continental, Mme Bouaida a aussi mis en exergue le succès de la création du Réseau Africain des Femmes de la Pêche, constitué dans le cadre de la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), qui promeut la formation sur le leadership et des ateliers sur les principes d'hygiène et de qualité pour un meilleur accès au marché.

Dans le domaine de l'aquaculture, le Gouvernement du Maroc a travaillé sur plusieurs plans de développement qui ont entraîné la sélection de plus d'une centaine de projets auxquels participent plus de 216 femmes, qui ont reçu une formation pratique et théorique dans ce domaine mais aussi en matière de sécurité.

En ce qui concerne l'administration, Mbarka Bouaida a souligné l'intégration de l'approche de genre dans les budgets et le fait que 45 % des postes de cadre dans la pêche au Maroc soient occupés par des femmes. Par ailleurs, la Constitution de 2011 établit la parité comme une valeur institutionnelle, et prévoit la création d'une Autorité à cet effet. En outre, le pays a ratifié la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDAW). Cependant, la secrétaire d'État chargée de la Pêche a indiqué « qu'il reste encore d'importants défis à relever » et elle a appelé tous les pays à agir conjointement : « la lutte contre l'exclusion injuste des femmes est un devoir et une responsabilité de tous ». Ainsi, elle a évoqué la possibilité de créer un fonds d'aide spécifique pour les femmes de la pêche comme mesure concrète dans le domaine sectoriel.

La partie institutionnelle de la séance plénière s'est achevée avec une intervention via vidéo de **Karmenu Vella**, commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche, qui a affirmé que « les femmes constituent la colonne vertébrale du secteur de la pêche dans le monde », même si leur travail - qui est très dur et épuisant - est sous-estimé et que, souvent, elles sont invisibles.



Karmenu Vella, commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires Maritimes et à la Pêche.

D'après les données de la Commission, dans le domaine européen ces femmes représentent plus de 25 % de l'ensemble de la chaîne de valeur dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture ; ce pourcentage est de 13 % dans le secteur primaire de la pêche, de 26 % dans le secteur primaire de l'aquaculture et de 51 % dans le traitement de poissons. À l'échelle de la planète, ces proportions augmentent car les femmes représentent 47 % des 120 millions de personnes dans le monde qui travaillent dans la pêche extractive et les autres activités liées (comme la transformation et la vente), alors que la présence de femmes dans le secteur de l'aquaculture atteint 70 % d'après des données de la Banque mondiale.

C'est pourquoi le commissaire européen a demandé une reconnaissance « qui confèrera un statut officiel au travail des femmes ». En ce sens, tout comme les autorités l'ayant précédé, il a insisté sur le besoin de changer les mentalités. « La tradition est noble, mais lorsque celle-ci est utilisée en guise d'excuse pour maintenir ces travailleuses dans une situation d'emploi informel, il est grand temps d'agir ».

En ce sens, il a affirmé qu'un « travail officiel est un travail digne, et un travail digne implique d'avoir accès à une formation » ; à des formations relatives aux compétences, aux nouvelles technologies, etc. Ainsi « le marché en tirera aussi profit si la main-d'œuvre est connue et reconnue. De plus, cette formation peut réveiller un esprit d'entrepreneuriat et créer ainsi une situation où tout le monde est gagnant ».

Pour ce qui est de la promotion dudit entrepreneuriat des femmes, il a mis en valeur l'existence d'organismes comme le réseau européen des zones de pêche (FARNET), qui encourage le développement local mené par les acteurs locaux dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). En ce sens, on estime que 1800 à 13 000 projets promus par les Groupes d'action locale des zones de pêche concentrent leurs efforts sur le soutien des femmes dans la pêche et l'aquaculture ainsi que sur la question de genre.

Il a notamment cité des exemples concrets de projets promus par des femmes travaillant dans le secteur de la pêche espagnol qui ont été appuyés par la Commission européenne, comme les initiatives pour le développement de nouvelles sources de revenus pour les communautés de pêcheurs en Andalousie, des projets en matière de pêche touristique ou des entreprises consacrées au tourisme et à la nature.

En Galice, par exemple, il a évoqué l'expérience des femmes dans l'industrie des conserves qui ont utilisé le financement européen pour se former et équiper leurs installations afin de privilégier les produits de la pêche locale et pour créer leurs propres entreprises. Tous ces exemples démontrent que « reconnaître les femmes pour leur accorder la place qu'elles méritent dans le secteur implique que celles-ci puissent avoir accès à un travail digne et à la formation, crée des opportunités commerciales et entraîne un meilleur avenir pour tous », a-t-il conclu.

SÉANCE PLÉNIÈRE (deuxième partie) :

- **Partie sociale :**

Dans cette deuxième partie de la séance plénière, des représentantes d'organisations de femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture des cinq continents ont pris la parole. Elles ont toutes présenté la réalité des travailleuses de la mer dans leurs territoires respectifs et elles ont exprimé le souhait que cette conférence internationale, ainsi que la *Déclaration de Santiago* qu'elles ont ensuite signée, débouche sur des actions concrètes qui contribuent à améliorer la situation et la reconnaissance des femmes dans le secteur.

Sana Taktak Keskes, présidente de l'Association de la Continuité des générations (ACG) et représentante du secrétariat général de l'Association des femmes cueilleuses de palourdes et développement (AFPD), a été la première à prendre la parole. Cette entité a travaillé pendant des années avec les femmes cueilleuses de coquillages en Tunisie en mettant en œuvre des actions de sensibilisation, de prise de conscience et de conseil, afin de favoriser le développement de leurs capacités et l'amélioration de leur situation et, en même temps, contribuer à la préservation de l'environnement et des ressources marines desquels dépendent leurs revenus. « Le défi que nous devons relever c'est de faire en sorte que ces femmes soient conscientes de leurs droits, de ce qu'elles veulent accomplir et de la place qu'elles méritent dans le secteur », a-t-elle affirmé.



Sana Tatak Keskes, présidente de Association de la Continuité des Générations (ACG). Secrétariat Général de l'Association tunisienne pour les Femmes Collectrices de Palourdes et de Développement (AFPD).

Pour le lancement de ces actions, cet organisme a reçu le soutien d'organisations comme la FAO, ce qui leur a permis de promouvoir des projets qui ont débouché sur des accomplissements considérables pour les femmes de ce secteur. Parmi ces avancées, elle a mis en exergue l'obtention de modifications des lois et des réglementations, la dignification du travail des femmes dans le secteur (« à présent, ces femmes vendent leurs produits à des prix 10 fois plus élevés car elles savent ce que vaut leur travail », a-t-elle affirmé), une plus grande sensibilisation environnementale et à la protection de l'environnement en exerçant leur activité de manière rationnelle, l'augmentation de la sécurité et de leur confiance en soi (« pour parler aux media ou aux différents acteurs impliqués dans le secteur, qui sont principalement des hommes »), etc.

Comme il en ressort de son récit, la clef de ce progrès a résidé dans la professionnalisation, qui a permis aux cueilleuses de passer de réaliser une activité informelle à exercer un travail formel, car « dorénavant elles disposent de permis et de certificats pour l'exercice de l'activité et elles ont créé des associations professionnelles » comme l'AFPD, un processus qui, dans ses propres mots, n'a pas été facile.

Ainsi, parmi les faits marquants, elle a souligné la création du premier syndicat de femmes dans la pêche et l'aquaculture, « qui est le premier syndicat de femmes en Tunisie, tous secteurs confondus », a-t-elle dit.

En ligne avec cette avancée, elle a aussi parlé de l'élaboration d'une convention avec le secteur privé international qui permet à ces professionnelles de vendre leurs produits directement, sous le label « commerce équitable » et moyennant leur association, aux grossistes qui les exportent ensuite aux clients dans le monde entier.

Moyennant ce système, les travailleuses de la mer ont réussi à augmenter leurs revenus et à améliorer leur situation socioprofessionnelle ; la présidente d'ACG a aussi ajouté que le fait

qu'elles aient appris à réaliser d'autres travaux artisanaux (comme la fabrication de filets) en dehors de la saison de pêche a aussi contribué à ces progrès.

Pour continuer d'avancer en ce qui concerne d'autres questions qui touchent ce collectif en matière de travail, un millier de femmes ont déjà participé à un sondage socioéconomique « et avec l'aide de l'OIT elles disposent dorénavant d'une couverture sanitaire dans leur poste de travail ainsi que de certificats médicaux et on sait de quelles maladies elles souffrent » dans leur activité, qui dérivent principalement de positions forcées et répétées.

Dans tout ce processus, les femmes cueilleuses de palourdes « ont appris à persévérer, à être patientes et à croire en leurs capacités, malgré les nombreux obstacles qu'elles continuent de rencontrer » dans un monde dominé par les hommes, a conclu Sana Taktak.



Graciela Pereira, présidente du Réseau Latino-américain des Femmes dans le Secteur de la Pêche et directrice exécutive d'INFOPECSA.

Graciela Pereira, présidente du Réseau latino-américain des Femmes dans le Secteur de la Pêche et directrice exécutive d'INFOPECSA, a exposé la mission de l'organisme intergouvernemental qu'elle dirige et qui recouvre toute l'Amérique latine et les Caraïbes.

Tout comme l'intervenante précédente, elle a souligné l'importance du soutien institutionnel en indiquant qu'INFOPECSA est né d'un projet de la FAO il y a 40 ans et que grâce à ses fonds il a ensuite été possible de mener à bien des opérations en matière d'égalité dans le secteur latino-américain.

« La problématique des femmes dans la pêche se pose depuis le début du siècle, et grâce à de petites ressources de la FAO, on a commencé à tenir des réunions pour lutter contre l'invisibilité des femmes le long de toute la chaîne de valeur ».

À l'issue de ces rencontres, le travail des femmes latino-américaines a commencé à être mis en valeur, non seulement dans les secteurs primaire et secondaire de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi dans d'autres domaines qui sont plus habituellement oubliés. En ce sens, Graciela Pereira a aussi tenu à mettre en avant le rôle fondamental des femmes en tant que consommatrices, nutritionnistes ou prescriptrices de poisson, car « ce sont elles principalement, à la maison, qui apprennent aux enfants à manger du poisson », a-t-elle ajouté. D'ailleurs, en Amérique latine, on essaye actuellement d'introduire le poisson dans le goûter des enfants comme base d'une alimentation saine.

D'après elle, la question du genre est un sujet transversal qui concerne de nombreux domaines et aspects dans la vie. Ainsi, elle a admis qu'il est « important que les femmes grimpent des échelons » dans tous les milieux, notamment celui de la pêche.

Nikita Gopal, vice-présidente de la section du genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF) de la Société asiatique de la pêche, a passé en revue les accomplissements et l'évolution de

son organisation, constituée en 1990 en tant qu'initiative promue par la branche hindou de GAF, et qui a depuis mené à bien des ateliers, des symposiums et des conférences sur les femmes et le genre dans plusieurs pays asiatiques tels que l'Inde, le Cambodge, la Thaïlande, Taiwan, etc. « dans le cadre desquels nous avons abordé plusieurs problématiques concernant les femmes dans la pêche et l'aquaculture, ainsi que leur rôle dans le secteur », a-t-elle déclaré.

Parmi les événements marquants, elle a souligné l'organisation en 2004 du premier symposium mondial en Malaisie, dans le cadre duquel on a commencé à parler du développement et de l'implication des femmes à ce sujet. Plus tard, en 2007 à Kochi, la GAF a continué à faire des progrès en matière d'égalité et, après cette rencontre, il y en a eu d'autres en Chine, en Corée du Sud, en Inde, etc.



Nikita Gopal, vice-présidente de la Séance de Genres dans le Secteur de la Pêche (GAF) de la Société Asiatique de la Pêche.

La septième édition de la Conférence GAF a eu lieu du 18 au 21 octobre 2018 à Bangkok, en Thaïlande. Durant ces conférences, on a aussi tenu des réunions parallèles et un groupe de travail actif en matière de genre a été créé. Il a ensuite été renforcé par la mise en œuvre, au niveau international, d'instruments et de politiques incluant l'approche de genre, comme les *Directives volontaires de la FAO*, en faveur de la durabilité dans la pêche artisanale ou les objectifs de développement durable de l'ONU.

Nikita Gopal a expliqué que la GAF s'emploie à améliorer le bien-être des travailleurs et des travailleuses du secteur de la pêche en Asie en accord avec ces instruments. Et d'ajouter : « nous voulons aussi mener à bien ce travail dans d'autres territoires comme l'Afrique ou l'Amérique du Sud car nous sommes conscients des difficultés que rencontrent les femmes dans le monde entier » tels que des salaires plus bas, un travail sous-estimé, le manque de données ventilées par sexe, etc.

« Dans le monde entier, les femmes doivent poursuivre leur lutte pour défendre leurs droits fondamentaux et pour participer à la prise de décisions » mais elle a proclamé que cette lutte n'est pas seulement celle des femmes, qu'elle doit impliquer tout le monde, « car lorsque nous aurons réussi à lever toutes ces barrières, le secteur pourra aussi profiter de l'émancipation des femmes ». En ce sens, elle a reconnu que les femmes doivent être intégrées dans toutes les actions menées à bien, y compris celles qui concernent des questions telles que la nutrition ou le changement climatique, car « cela sera bénéfique pour les foyers et les communautés ».

Toutefois, elle a averti qu'il n'est pas possible de surmonter l'invisibilité des femmes uniquement moyennant des projets spécifiques et qu'il est donc fondamental d'inclure la question de genre dans tous les agendas, dans toutes les politiques et dans toutes les

décisions. « Nous devons collaborer dans ce sens, parce qu'ensemble, nous pouvons faire toute la différence », a-t-elle déclaré.

À son tour, **Marie Christine Monfort**, cofondatrice et présidente de l'Association Internationale des Femmes dans l'Industrie des Produits Aquatiques (WSI), a mis en avant le travail que mène à bien cette association pour souligner les contributions fondamentales des femmes vis-à-vis de l'industrie de la pêche le long de toute la chaîne de valeur. Pour cela, la WSI a réalisé plusieurs actions comme la création d'un concours de vidéos sur le rôle des femmes dans l'industrie des produits aquatiques (vidéos qui ont été diffusées lors de la deuxième journée de cette conférence) ou encore la préparation d'un rapport sur la situation des femmes dans l'industrie des produits aquatiques (dont les conclusions ont aussi été présentées dans l'espace d'exposition de la conférence).



Marie Christine Monfort, cofondatrice et présidente de l'Association Internationale pour les Femmes dans l'Industrie des Produits de la Mer (WSI).

Actuellement, grâce à ce travail et au travail d'autres organisations de femmes dans le secteur, « la situation des femmes dans l'industrie est bien connue de tous ; le moment est donc venu de passer à l'action », a-t-elle affirmé.

Mme Monfort a parcouru toutes ces connaissances accumulées dans de nombreuses études et publications sur le genre et la pêche dans une courte analyse globale. Elle a assuré que « le diagnostic de la situation des femmes est correct, nous en savons beaucoup et c'est une réalité incontestable que, quel que soit l'emplacement géographique ou le niveau de développement de l'industrie, trop de travailleuses se trouvent constamment dans une situation d'emplois de faible niveau de formation, mal rémunérés et peu valorisés, et qu'elles ne sont

pratiquement pas représentées dans la partie la plus haute de la chaîne de valeur », une situation de laquelle sont aussi responsables « les politiques publiques qui ignorent la question de genre ».

C'est là une des principales conclusions que l'on peut tirer du sondage international réalisé cette année par la WSI, selon laquelle une majorité des professionnels qui travaillent dans ce secteur ont estimé que l'industrie de la pêche n'est pas un secteur équitable en matière de genre.

Compte tenu de ces résultats, et afin de lutter contre ces inégalités et cette discrimination à l'égard des femmes, la WSI propose trois solutions possibles qui passent par : la sensibilisation des communautés de pêcheurs ; l'invitation des hommes à prendre part aux débats sur cette question, ainsi que la création de dialogues internationaux ; et enfin la création d'une plate-forme internationale des femmes dans la pêche permettant de protéger les droits des femmes. « Il n'y a plus de temps à perdre », a insisté Mme Monfort.

En ce sens, elle a demandé instamment que la date de la prochaine édition de la Conférence internationale des Femmes dans la Pêche soit fixée dans les plus brefs délais.

Cette idée a été reprise par **Rita Míguez de la Iglesia**, présidente de l'Association nationale espagnole des femmes dans le secteur de la pêche (ANMUPESCA), une organisation créée il y a tout juste deux ans mais qui englobe déjà plus de 30 associations espagnoles et qui est présente en Galice, à Madrid, dans la Communauté Valencienne, dans les Asturies, en Cantabrie et en Andalousie.

ANMUPESCA a pour objectif de défendre les intérêts économiques et professionnels des femmes qui vivent de la mer, de donner de la visibilité à leur travail en facilitant leur émancipation et leur leadership, d'encourager leur participation au sein des instances gouvernementales du secteur et d'être un instrument et une plate-forme pour le dialogue social avec les différentes entités sectorielles publiques et privées, afin de concevoir des politiques qui favorisent les femmes et qui permettent de s'attaquer à ces problématiques.



Rita Míguez de la Iglesia, présidente de l'Association Nationale des Femmes de la Pêche (ANMUPESCA).

Selon Rita Míguez, ces problématiques se résument au manque de visibilité du travail et de la présence des femmes dans le secteur, car « nous avons été de parfaites inconnues pour la société jusqu'à une date récente puisque personne ne nous associait à l'activité de pêche et nous avons encore moins participé à la définition des décisions qui nous touchaient en tant que secteur et en tant que professionnelles », a-t-elle précisé. Pour cela, son organisation est en train d'entreprendre un certain nombre d'actions en vue de faire connaître ces importantes contributions. Parmi ces mesures, il y a la participation dans tous les forums de discussion, la tenue de rencontres dans les différentes communautés autonomes pour que les demandes de ses associées soient prises en compte dans lesdits territoires, ou encore la création de leurs propres canaux de communication pour faire connaître leur travail à la société.

D'après Rita Míguez, l'existence de grandes inégalités de genre dans le domaine de la pêche constitue une autre des grandes problématiques contre laquelle ANMUPESCA s'efforce de lutter, notamment en ce qui concerne les coefficients réducteurs de l'âge de la retraite (dont certains collectifs de femmes comme les tisseuses de filets ne peuvent pas profiter) ou les difficultés qu'elles rencontrent pour pouvoir concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Par rapport à ce dernier point, elle a précisé que souvent la conciliation est injustement interprétée comme une question qui ne touche que les femmes. Elle s'est donc interrogée sur le nombre de marins ayant été obligés à demander un congé de conciliation au cours des dernières années.

Pour toutes les raisons exposées, elle a encouragé les femmes du secteur à participer activement à toutes les tables rondes qui abordent les questions les concernant, non

seulement pour ce qui est de leurs conditions de travail, mais aussi au sujet de la durabilité des mers, de l'innovation et la modernisation du secteur ainsi que de l'augmentation de la consommation de poisson. En ce sens, elle a affirmé que les femmes en Espagne ont déjà commencé à rendre visibles leurs apports au secteur, et elle a soutenu que leur intention est de continuer à miser sur leurs métiers comme moyen pour que le mode de vie des gens de mer survive.

« Nous sommes là pour apporter notre contribution et pour créer un secteur beaucoup plus solide. Nous le devons à nos ancêtres, à ces femmes qui ont tout donné, leur santé et leur vie, pour un travail que personne n'a reconnu et que nous avons aujourd'hui le devoir de mettre en valeur », a-t-elle conclu.



Marja Bekendam, présidente du Réseau Européen des Femmes dans la Pêche et l'Aquaculture (AKTEA).

Marja Bekendam, présidente du Réseau des femmes dans la pêche et l'aquaculture (AKTEA) a quant à elle présenté les débuts de cette organisation qui a obtenu le statut de personne morale en 2006 à Ancône (Italie), mais dont la graine a justement germé à Santiago de Compostela quelques années plus tôt à l'issue d'une série de réunions organisées par la Junte de Galice.

Ainsi, elle a mis en avant le modèle que constituent les femmes du secteur galicien « qui ont su s'organiser » et mettre en application les bonnes pratiques et les expériences qui, dit-elle, ont été diffusées par AKTEA dans le reste de l'Europe. « Vous êtes un bel exemple de ce qui peut être réalisé », a-t-elle souligné.

Après avoir mis en exergue - tout comme les autres participantes de la partie sociale de la conférence - le contenu et le caractère de la *Déclaration de Santiago de Compostela*, elle a exhorté le secteur à empêcher que cette déclaration « ne soit qu'un document parmi tant d'autres pour les femmes dans la pêche » et à faire en sorte qu'elle se matérialise en actions concrètes. En ce sens, elle a manifesté que la FAO dispose des directives permettant d'atteindre la durabilité dans la pêche artisanale, où elle rappelle le rôle primordial qu'ont les femmes dans les postes de responsabilité. Elle a également mis en avant qu'AKTEA a aussi publié des documents sur cette ligne, en complément aux directives qui abordent cette question à l'échelle internationale.

Toutefois, elle a expliqué que malgré l'existence de ce cadre, de nombreuses inégalités demeurent et elle en a donné un exemple concret. « En Galice, nous avons visité des femmes de ce secteur qui nous ont expliqué qu'elles ont dû travailler beaucoup plus d'années que leurs collègues hommes pour pouvoir ensuite recevoir des allocations ou la pension de retraite. Et la question que je me pose c'est : pourquoi ? ». Elle souligne ainsi le besoin d'agir pour résoudre ces inégalités et d'autres situations de discrimination.

Leonie Noble, présidente du Réseau des Femmes dans l'Industrie des Produits de la Mer des Communautés en Australie (WINSO), a clôturé la partie sociale de la conférence. Elle a raconté son expérience comme « une de ces femmes invisibles » qui travaillent dans le secteur de la pêche à bord d'un bateau avec son mari et qui a donc aussi dû lutter pour se faire une place dans le secteur.

Cela fait plus de 20 ans que son organisation WINSO s'emploie à mettre en valeur et à rappeler le rôle qu'ont les femmes dans la pêche, sous le slogan « ensemble, nous sommes plus sages ». C'est pour cela qu'elle défend l'union des femmes et le besoin de changer les mentalités dans le secteur, qui doit aussi inclure les hommes.

Elle a affirmé : « sans eux, il est impossible que ce changement se produise car ils ont un rôle crucial lorsqu'il s'agit de favoriser la reconnaissance des femmes et la réalisation de l'égalité des sexes ».

À ce sujet, elle a expliqué que son organisation cherche à faire en sorte que l'industrie de la pêche en Australie soit plus inclusive, notamment pour ce qui est de la pêche en mer. Elle cherche aussi à augmenter la visibilité des femmes dans toutes les activités, y compris la recherche, et dans toutes les populations comme les femmes dans les communautés aborigènes « afin que lorsque l'on parle de la pêche, tous les profils de femmes soient représentés ».

En ce qui concerne les actions menées à bien par le réseau WINSO, elle a souligné celles qui sont actuellement mises en œuvre en lien avec la violence faite aux femmes, la dépression et d'autres problèmes concernant la santé mentale dont souffrent aussi les femmes dans ce secteur ; elle a aussi déclaré que ces sujets sont en train d'être abordés grâce à l'implication des ONG. De plus, WINSO promeut aussi d'autres programmes portant sur différentes questions comme le leadership, la durabilité du milieu marin moyennant le nettoyage des plages ou en matière de sécurité pour prévenir les risques liés à l'exercice de cette activité.

À l'échelle internationale, WINSO s'efforce de tisser des liens de collaboration dans le but d'échanger des connaissances et de tirer des enseignements des réussites qui ont lieu dans les autres pays. En faisant référence à l'exemple donné par les femmes dans le secteur de la pêche espagnol, elle a exprimé son souhait de renforcer cette coopération « car nous voulons savoir comment vous êtes parvenues à avoir autant de succès sur des fronts auxquels nous ne nous sommes pas encore attelées ». En phase avec cette coopération entre les femmes de différents territoires, elle a conclu son intervention en proclamant que « si nous travaillons ensemble, nous pouvons réussir à faire la différence et à faire en sorte que nos idées deviennent une réalité ». Pour cela, elle a affirmé : « nous devons lever la tête et lutter contre les obstacles avec courage, sans nous démoraliser ».



Leonie Noble, présidente de la Réseau des Femmes dans l'Industrie des Produits de la Mer des Communautés en Australie (WINSO).

SÉANCE PLÉNIÈRE (troisième partie) :

- **Lecture et approbation de la Déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture**

Après les interventions des autorités gouvernementales, des représentants d'organisations internationales et des dirigeantes d'organisations de femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, on a procédé à la lecture solennelle d'un résumé de ce document. Rita Míguez de la Iglesia, présidente d'ANMUPESCA, a été chargée de cette lecture, entourée des autres intervenantes ayant participé à la partie sociale de cette conférence.

Résumé de la déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture

Les femmes sont présentes dans toutes les activités du secteur de la pêche et de l'aquaculture, cependant, leur travail a été très peu quantifié et par conséquent, peu reconnu historiquement. C'est pourquoi il est essentiel de privilégier une décomposition des données par sexe dans les statistiques sectorielles, pour mettre en valeur le rôle important des femmes et leur contribution à ce secteur.

L'invisibilité traditionnelle des femmes dans le secteur s'est traduite par l'absence d'une prise de conscience suffisante concernant les questions de genre, ce qui empêche d'apporter une réponse aux problèmes et aux défis auxquels ces travailleuses sont confrontées.

Par conséquent, il est important que tous les pays et agents participant à cette conférence travaillent ensemble pour intégrer la perspective de genre dans les politiques et stratégies sectorielles, en garantissant des cadres réglementaires qui veillent à l'égalité de traitement et assurent la non-discrimination, ainsi que des instruments permettant de contrôler et de faire respecter ces principes.

Par ailleurs, il est nécessaire de lutter contre les rôles préétablis entre les sexes, pour faciliter l'accès des femmes au secteur, en éliminant autant que possible les barrières structurelles qui rendent difficile leur incorporation à des activités dans lesquelles elles sont sous-représentées. De la même manière, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes visant à garantir un accès équitable aux ressources productives et aux avantages économiques qui en découlent.

D'autre part, il convient d'intensifier les efforts conjoints pour garantir la protection de tous les travailleurs du secteur (femmes et hommes) en matière sociale et de sécurité, afin de contribuer à assurer leur dignité professionnelle. Et dans le cas des femmes en particulier, il est important de mettre l'accent sur l'amélioration de leurs conditions de travail, en luttant contre la précarisation, la ségrégation fondée sur le sexe, l'écart salarial ou les obstacles à la conciliation de la vie professionnelle, familiale et personnelle.

La formation professionnelle dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que dans d'autres domaines de connaissances complémentaires, est essentielle pour encourager

l'autonomisation et le développement professionnel de ces femmes. Cela contribuera également à favoriser l'entrepreneuriat féminin dans le secteur, pour lequel il convient, en outre, d'établir des budgets publics et de faciliter l'accès de ces entrepreneuses à des subventions ou à des crédits.

Enfin, il est important de favoriser l'associationnisme et le leadership féminin dans le secteur, en garantissant la présence des femmes dans les organes de pouvoir et de représentation. De cette manière, elles pourront participer activement aux décisions qui les concernent et défendre leurs droits et intérêts.

Tous ces objectifs sont énoncés dans la Déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, présentée dans le cadre de cette Ire Conférence internationale des femmes du secteur de la pêche.



Lecture de la Déclaration.

En date du 5 novembre 2018, la *Déclaration de Santiago de Compostela pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture* (dont le texte complet est disponible à l'**ANNEXE 2** de ce dossier) a été approuvée par acclamation par tous les présents à la I Conférence internationale des Femmes dans la Pêche.

6 NOVEMBRE :

Six ateliers techniques se sont déroulés durant cette deuxième journée, au cours desquels des conférenciers de premier rang issus de différents secteurs d'activité (capture, diversification, industrie et commercialisation, entreprise, université et recherche, administration publique, secteur tertiaire, etc.) ont partagé leurs différents points de vue et leurs expériences sur des sujets qui intéressent et préoccupent les femmes du secteur.

ATELIER 1. LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE :

Les participants de cet atelier ont abordé les différents rôles de la femme dans le secteur, le poids de sa main-d'œuvre et son énorme contribution au développement économique, social et environnemental des territoires liés à la pêche et à l'aquaculture ; bien qu'ils s'accordent à dire que cette contribution n'est pas suffisamment reconnue ni quantifiée.



De gauche à droite : Marja Bekendam, Tamara Guirao, Jennifer Gee, Nikita Gopal et Juan Ignacio Gandarias.

L'animatrice de l'atelier, **Jennifer Gee**, responsable de la Pêche et point focal de Genre de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a reconnu – forte de son expérience en tant qu'experte statistiques Flotte et Emploi de la FAO – l'importance d'intégrer la perspective de genre dans les politiques sectorielles. Elle a toutefois précisé que pour parvenir à une politique réellement équitable, impliquant un « changement durable et positif » en matière d'égalité dans le secteur, il est nécessaire d'identifier le rôle et les besoins des deux sexes ». Mais cela n'est souvent pas le cas, et les femmes sont ignorées dans un secteur dominé essentiellement par des hommes, alors que les données indiquent que presque la moitié du travail dans toute la chaîne de valeur à l'échelle mondiale est réalisée par des femmes.

La présidente du Réseau européen des femmes dans la pêche et l'aquaculture (AKTEA), **Marja Bekendam**, a quant à elle déclaré qu'il est important que les propres femmes reconnaissent leur rôle dans le secteur et ne se sous-estiment pas, et elle l'a illustré à travers un exemple tiré de sa propre expérience. « Avec le temps, j'ai appris à ne pas dire que j'ai épousé un pêcheur, mais à dire que je gère, avec mon mari, une entreprise de pêche continentale aux Pays-Bas ».

Durant son récit, elle a passé en revue les nombreux rôles assumés par la femme dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, dans tous les domaines et secteurs (de la capture en passant par l'industrie auxiliaire, jusqu'à la transformation et la commercialisation), et expliqué, également à travers un exemple concret, comment elle doit concilier ces tâches et son propre rôle au sein de la famille. « À Ancône (Italie) lorsque les hommes revenaient de la pêche, les femmes descendaient la nuit à la halle et préparaient le poisson pour la vente, afin que les hommes puissent reprendre la mer. Puis elles retournaient chez elles juste avant que leurs enfants partent pour l'école, ce qui affectait bien entendu leur mode de vie ».

En dépit des nombreuses facettes du travail de la femme dans la pêche, Marja a signalé que ce rôle est encore aujourd'hui très méconnu de l'immense majorité de la société, non seulement des citoyens mais également de la classe politique. En ce sens, elle a expliqué que son mari et elle-même emmenaient des politiciens à bord de leur embarcation pour leur permettre d'observer son travail et constater de première main ses problèmes.

Parmi ces problèmes, elle en a souligné un qui la touche plus particulièrement, à savoir l'absence de reconnaissance du rôle du conjoint collaborateur, qui ne bénéficie pas d'un salaire propre mais partage le revenu familial. S'agissant de cet aspect, elle a signalé que la directive européenne sur le statut du conjoint collaborateur a uniquement été adoptée par la France, et elle a donc fait appel aux autres pays pour qu'ils y adhèrent, puisque ce texte fixe les bases pour que de nombreuses femmes puissent avoir accès à des prestations sociales, à un salaire, à une pension de retraite, etc.

Dans la même ligne d'idée, elle a insisté sur l'importance de la participation des femmes dans la prise de décisions à travers leurs associations, qui doivent être intégrées dans tous les processus et impliquées dans l'obtention d'une pêche durable garantissant l'avenir de l'activité. Elle a par ailleurs réitéré la nécessité de diffuser ce rôle de la femme dans le secteur pour forcer le changement. « Les femmes contribuent de manière significative à la pêche, ajoutent de la valeur à ses produits en les transformant, en les cuisinant, en rendant leur vente possible... Elles racontent la pêche aux touristes et contribuent ainsi à la divulgation de son récit... ». Pour toutes ces raisons, elle a exhorté les travailleuses de la mer à « se sentir fières » de ce rôle, « pour faire en sorte que nos enfants aiment également cette profession ».

La conférencière suivante était **Tamara Guirao Espiñeira**, secrétaire générale de la Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (CVAA). Cette Conférence des Villes de l'Arc Atlantique (désormais dénommées *Villes Atlantiques*) regroupe actuellement 20 collectivités locales de la côte atlantique, de Cherbourg à Las Palmas, et œuvre pour la mise en commun

de projets financés par des fonds européens comme par des fonds propres, tout en exerçant également comme lobby auprès des institutions européennes sur des sujets d'intérêt comme l'amélioration de la visibilité des femmes dans le domaine maritime, qui constitue l'objectif de l'initiative *SheforSea*, fondée sur des interviews de femmes travaillant dans le domaine maritime, et publiées sur le [blog européen BlogActiv](#).

Tamara a fait part de son expérience personnelle et professionnelle, toujours liée à l'océan, au droit international de la mer et à la coopération ; une expérience qui lui a permis de voir les femmes intégrer progressivement le secteur et commencer à être appréciées à leur juste valeur. Pour illustrer ce changement, elle a fait référence à un projet de coopération entre la Galice et l'Amérique centrale, auquel elle a participé en 2008 pour améliorer le secteur de la pêche à tous les niveaux. Dans le cadre de ce projet, les femmes participaient au même niveau que les hommes à la formation. « Les formateurs avaient fait preuve de beaucoup d'intelligence en plaçant le module sur la façon de manipuler un moteur avant le module marketing », expliquait-elle, « et lorsque les hommes au Salvador voyaient qu'une femme était capable de faire démarrer le moteur d'un bateau en plein Pacifique, la perception qu'ils avaient d'elles changeait beaucoup. Donc en abordant le module marketing, ils n'avaient plus aussi honte de porter le tablier ».

À titre d'exemple concret, et également illustratif, de ce développement progressif du rôle de la femme dans le secteur, elle a signalé une réunion dans l'Agence communautaire de contrôle des pêches à laquelle elle a participé en 2013, où elle était la seule femme parmi les vingt participants. En 2015, elle est également intervenue lors d'un atelier sur la façon dont les pêcheurs contribuent à la conservation des ressources où, sur les huit conférenciers, seules deux étaient des femmes. En revanche, en 2016, elle a fait partie d'un groupe d'experts sur les obstacles à l'alphabétisation maritime dans les écoles pour familiariser les élèves avec le monde de la mer, et cette fois tous les participants, sauf un, étaient des femmes.

Cette réunion a donné naissance au hashtag #SheforSea « pour crier que les femmes sont là et qu'elles ont des choses à accomplir », a expliqué Tamara. Durant les années 2017-2018, des femmes liées à l'océan Atlantique ont été interviewées sur des sujets variés, comme la créativité, la communication, la pêche, le droit de la mer, l'océanographie, etc. Les idées de ce projet ont récemment été présentées lors de deux séminaires internationaux à Glasgow (Royaume-Uni) et Brest (France) où, signale-t-elle, seuls un et deux hommes, respectivement, avaient participé.

Les lignes actuelles du projet *SheforSea* passent par l'élargissement de la dimension en passant d'une campagne de communication à une campagne d'action fondée sur la formation pour attirer les jeunes vers les métiers des gens de mer. « Mais nous voulons surtout donner la parole aux femmes, qu'elles nous parlent, nous racontent leurs défis, leurs expériences, leur vision du secteur et des perspectives que celui-ci offre aux femmes, celles du présent comme du passé. C'est également pour cela que nous recherchons celles qui ont été les grandes femmes de la mer, les grandes inconnues », ajoutait-elle.

Durant son intervention, elle a réitéré qu'il est important pour les femmes de trouver leur place au sein du secteur, « l'important c'est d'être là. Car lorsque vous êtes seconde avec le capitaine à bord d'un navire de recherche, la considération du rôle de la femme change ».

Dans cet esprit, signalait-elle, le projet *SheforSea* cherche à « apprendre en accomplissant, attirer le talent à travers des exemples réels pour sensibiliser les institutions sur le terrain, donner une image positive et que cette image provienne des propres entreprises, favoriser une communication inclusive, adapter les programmes de formation, en promouvant des passerelles entre les différents métiers », l'objectif étant, à terme, de revendiquer le rôle de la femme dans le secteur.

Nikita Gopal, vice-présidente de la Section sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF) de la Société Asiatique de la Pêche (ASF), a également insisté sur l'importance de mettre en valeur le rôle de la femme dans la pêche et l'aquaculture. « Lorsque la société pense à la pêche, elle pense aux hommes, mais sans le travail des femmes les captures de poisson diminueraient, tout comme la distribution auprès des consommateurs et l'accès au poisson en général ».

À travers des images, Nikita a montré qu'en Inde les femmes participant à la capture à bord sont rares, et qu'elles sont en revanche bien présentes – de manière formelle comme informelle – dans de nombreux autres secteurs d'activité, comme la commercialisation (où elles peuvent même représenter jusqu'à 90 % de la main d'œuvre), le catalogage, la classification et le nettoyage du poisson, ainsi que dans la pêche artisanale, la fabrication et la réparation d'engins de pêche et d'autres activités post-capture, etc.

Ainsi, les femmes constituent « un moteur essentiel de l'économie » du pays dans l'exercice de l'activité de pêche. Malgré tout, ces femmes affrontent des problèmes spécifiques, comme le manque de renouvellement générationnel, puisque la propre pénibilité de l'activité dissuade de nombreuses jeunes filles de se consacrer à ce secteur. Elles ont également été touchées par l'inclusion de la technologie et de la mécanisation, qui a eu un impact, selon ses termes, sur l'emploi des femmes en déplaçant l'activité de pêche vers les ports, situant ainsi cette activité loin des foyers, où elles réalisaient traditionnellement l'activité. « Avant, les femmes jouaient un rôle productif plus important, puisqu'elles se trouvaient près des centres de vente du poisson ; elles doivent à présent parcourir de longues distances pour parvenir aux ports et ne peuvent plus concilier le travail domestique et la commercialisation de ce poisson », signalait-elle. Cela étant dit, le rôle de la femme est toujours important dans la vente ambulante et au détail, et toujours – bien que de manière moins visible – dans les halles de criée.

Dans ce contexte, l'organisation GAF cherche à formaliser la contribution de ces femmes au secteur. En ce sens, expliquait-elle, l'organisation est partie d'initiatives personnelles – avec une forte implication masculine – pour créer une institution fondée sur des recherches relatives au rôle de la femme dans la pêche, comme celles menées par le Dr M. C. Nandeesha dans les années 90, ou par le Dr Gupta dans le domaine de l'aquaculture. Au cours de ces 28 années, les rencontres, symposiums et conférences se sont succédé pour analyser le rôle des femmes dans différents pays de l'Asie du Sud-Est.

La Section sur le genre dans l'aquaculture et la pêche (GAF) a été instituée en tant que telle en 2004 avec la célébration du premier symposium global en Malaisie et différentes conférences ont été organisées depuis ; la dernière a eu lieu en octobre 2018 en Thaïlande.

« Tout au long de ce parcours, nous nous sommes rendu compte que les femmes sont très présentes dans le secteur et nous avons cherché où elles le sont plus concrètement. Nous avons analysé la dimension du genre dans la pêche, en travaillant pour une plus grande égalité, en reconnaissant l'intersectionnalité entre les questions liées au genre et le développement, et tenté de promouvoir le changement », résumait-elle.

Les recherches, réflexions et conclusions de ces conférences ont été diffusées dans des publications scientifiques et universitaires qui ont montré pourquoi le genre importe dans la pêche, ce qui a permis de mettre en valeur le travail de ces femmes traditionnellement dépourvues de parole et de soutien dans leur travail. « Les besoins de ces femmes sont ignorés, en raison de leur faible pouvoir de négociation pour changer leur situation, à cause de préjugés liés au genre, historiques et normalisés sur le lieu de travail et dans la société en général » affirmait-elle.

Durant son intervention, Nikita a expliqué que ces inégalités entre les sexes mettent en péril non seulement la sécurité financière et alimentaire des femmes, mais également leur sécurité personnelle et l'alimentation familiale, et en définitive, la stabilité de communautés entières. En ce sens, elle a alerté de l'aggravation de cette problématique en raison de la pression sur l'industrie pour minimiser les frais de main d'œuvre, ce qui touche particulièrement les femmes.

La clé pour combattre cette situation est, selon Nikita, de « compter sur les femmes et leur donner de la visibilité. Nous espérons donc que la FAO prenne la parole en ce sens et dirige cette lutte ». Dans ce contexte, elle a signalé l'importance des statistiques, l'urgence d'accroître le financement disponible pour le genre dans le secteur et la nécessité d'inclure le genre dans tous les projets liés au développement. Elle a également souligné qu'il est nécessaire de promouvoir l'autonomisation de la femme, en favorisant la collaboration entre organisations travaillant dans cette matière pour faciliter l'accès aux ressources financières et juridiques et aux moyens de secours. « L'égalité des genres doit être une priorité dans les politiques et programmes publics, et nous devons construire des connaissances dans les agences clé de la chaîne de valeur ».

Le dernier conférencier de cet atelier, **Juan Ignacio Gandarias Serrano**, directeur général de la Gestion de la pêche et l'aquaculture du ministère espagnol de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation (MAPA), a offert une vue d'ensemble de la situation des femmes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture en Espagne, ainsi que du travail accompli par l'administration espagnole en matière d'égalité au cours de ces dix dernières années depuis la création du Réseau espagnol des femmes dans le secteur de la pêche (REMSP).

Ce travail pour l'égalité, exposait-il, est parti de la nécessité d'une visibilité du rôle des femmes dans le secteur espagnol, à partir de l'identification des activités où elles sont présentes ; comme dans le reste du monde, elles sont à peine représentées dans la capture,

mais leur participation est plus grande dans le reste de la chaîne, notamment dans la transformation de produits de la pêche, la conchyliculture et l'industrie auxiliaire, mais également dans l'aquaculture et le commerce, de gros comme de détail.

Une fois cette présence identifiée, il est essentiel d'analyser les problématiques touchant les femmes qui travaillent dans ces domaines d'activité, car « faire face aux problèmes implique la visualisation des solutions ; et cela signifie contribuer à l'égalité des genres, faire en sorte que le rôle de la femme soit de plus en plus significatif et que ce rôle mène à une croissance plus durable du secteur d'un point de vue économique, social et environnemental », affirmait-il.

S'agissant de ce lien étroit entre le genre et le développement durable, il a signalé que les femmes jouent un rôle important dans la politique commune de la pêche (PCP) de l'Union européenne, qui dispose d'une ligne d'action – issue de la politique maritime intégrée et évoluant aujourd'hui vers une politique de croissance bleue – où les femmes ont beaucoup à apporter.

Mais pour que ce rôle de la femme puisse exploiter tout son potentiel, il est nécessaire d'affronter les problématiques qui la touchent, et qu'il a résumées en soulignant la précarité et la discontinuité de l'activité, ainsi que l'exercice illégal de la profession et l'économie, qui sont les problèmes les plus urgents concernant l'activité productive ; il a également signalé la responsabilité de l'administration (à travers ses politiques) comme des entreprises (à travers la responsabilité sociale des entreprises (RSE) pour permettre d'y remédier. Il a également mentionné une autre série de problèmes liés à la santé et à la sécurité de ces travailleuses, comme l'existence d'affections issues de leur activité – dont certaines n'ont toujours pas été reconnues comme des maladies professionnelles – ou les coefficients de correction de l'âge de départ à la retraite.

D'un autre côté, et dans la même ligne d'idée que les précédents conférenciers, il a également souligné la problématique – touchant non seulement les femmes mais aussi l'ensemble du secteur – de l'absence de renouvellement générationnel, et a insisté sur la nécessité de pallier la présence limitée des femmes au sein des organes représentatifs et décisionnels ; ce dernier est historiquement lié au manque d'associationnisme féminin dans le secteur qui a toutefois réussi à décoller et à se consolider au cours de la dernière décennie avec la création d'organisations comme l'ANMUPESCA (Association nationale des femmes de la pêche) et la présence croissante de femmes dans les associations de pêcheurs. Il a donc invité à continuer de faire avancer cet associationnisme.

Durant son intervention, il a exposé les clés de la stratégie d'égalité de l'administration publique pour rechercher des solutions permettant de changer ces problématiques ; une stratégie pour l'égalité qui, soulignait-il, « passe essentiellement par le renforcement de la perspective de genre, la visibilité et la mise en valeur du travail de la femme ». Cette stratégie préconise également de mieux connaître la situation de la femme dans le secteur et favoriser une formation spécifique pour les femmes du secteur, un facteur déterminant pour promouvoir le renouvellement générationnel et la croissance durable.

Pour finir, il a signalé l'importance de la coopération internationale comme réseau d'échange d'expériences permettant de poursuivre ces travaux « et non seulement en Espagne, mais également dans le monde en général, car à l'échelle mondiale le rôle de la femme dans le secteur de la pêche doit être important et apprécié à sa juste valeur ».

Il y a eu des progrès dans tous ces aspects depuis la création du Réseau espagnol des femmes dans le secteur de la pêche en 2010, notamment dans trois domaines : sur le plan législatif / institutionnel (avec l'introduction du principe d'égalité des genres dans la Loi espagnole sur les pêches maritimes d'État), stratégique (avec le développement de plans et d'un cadre spécifique pour l'égalité dans le secteur et l'inclusion des politiques d'égalité au sein du Programme opérationnel du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche avec des objectifs et des indicateurs spécifiques en matière d'égalité des genres ; et, pour finir, sur le plan de l'analyse, ce qui a permis une étude et des connaissances approfondies des problèmes des différents collectifs professionnels de femmes, et une hausse de la formation et de la professionnalisation, également due à une unité accrue des professionnelles à travers leurs associations.

Tous ces progrès ont abouti à une « forte hausse de la capacité d'entreprendre de la femme, à davantage de visibilité et de reconnaissance de la part du secteur ainsi qu'à une présence accrue de la femme au sein des organisations sectorielles, qui jouit de davantage de pouvoir dans la prise de décision », exposait-il, tout en indiquant, néanmoins, qu'il y a encore des défis à relever. « Mais je pense que les administrations espagnoles sont en train de travailler en ce sens. La conjonction des efforts constitue la base de ce travail, car si nous n'œuvrons pas tous ensemble (administrations, secteur privé, entreprises et associations de femmes du secteur), il sera difficile de continuer à avancer. C'est donc pour cela que je vous invite, en tant qu'associations, à continuer d'avancer dans cette voie et vous assure que vous pouvez compter sur le soutien des administrations espagnoles », concluait-il.

DÉBAT :

Lors du débat faisant suite à cet atelier 1, les participants ont abordé les questions suivantes :

- Revendication, par la présidente d'une association de pêcheurs de Galice, pour que les coefficients de réduction de l'âge de départ à la retraite soient reconnus aux collectifs de femmes qui n'en ont pas encore, et pour qu'on les augmente à ceux auxquels ils ont été reconnus, dans les mêmes conditions que pour les hommes, en tenant compte de la pénibilité de leur travail. Dans cette même ligne, elle demande que certaines affections issues de leur travail, et qui sont encore considérées comme des risques ordinaires, soient reconnues comme des maladies professionnelles.
- Un représentant du secteur précise qu'il n'y a pas de discrimination entre hommes et femmes dans les coefficients de correction de l'âge de départ à la retraite. La question tient au fait que les coefficients les plus élevés sont attribués dans le secteur de la capture, compte tenu des conditions particulièrement pénibles de cette activité, notamment dans la flotte de pêche hauturière, où les femmes sont sous-représentées. Les coefficients, signale-t-il, sont fixés en fonction de l'activité et n'ont

rien à voir avec le genre, car les femmes qui font partie de cette flotte ont les mêmes coefficients que les hommes.

- Dans la ligne de ce qui précède, la secrétaire d'une association de pêcheurs de Méditerranée signale que la question de la discrimination dans l'attribution des coefficients de correction de l'âge de départ à la retraite ne se produit pas au sein d'un même secteur, par exemple dans la capture.
- En revanche elle existe bel et bien entre les activités réalisées à bord et celles réalisées en terre ferme ; ces dernières sont traditionnellement dominées par des femmes, sont également pénibles, avec des collectifs comme celui des remmailleuses de filets, qui ne bénéficient pas de ces coefficients. « Nous revendiquons que toutes les femmes aient les mêmes droits et qu'elles soient considérées comme secteur, qu'elles soient pêcheuses, pêcheuses de coquillages ou remmailleuses de filets ».
- « Ce qui n'est pas visible n'est pas présent à l'esprit », c'est le grand problème du secteur de la pêche, expose un autre participant, qui invite l'Espagne à ratifier la convention 188 de l'OIT, « qui prévoit la protection en matière de santé et de sécurité pour les gens de mer dans des conditions analogues aux autres travailleurs du pays » signataire. Il fait en outre allusion à une proposition soumise par les universités pour que durant les périodes d'arrêt de l'activité de capture de poisson, les professionnels du secteur puissent se consacrer à la collecte de matières plastiques et de déchets en mer, une proposition qui aurait également un impact positif sur l'emploi comme sur l'environnement.
- Une remailleuse galicienne évoque les conditions difficiles de son activité (travail à l'extérieur, exposé aux intempéries, faible renouvellement générationnel, augmentation de la charge de travail, etc.). Elle considère donc que ce secteur d'activité devrait également avoir droit à un coefficient de correction de l'âge de départ à la retraite. Elle dénonce en outre l'écart salarial entre hommes et femmes qui est en train de se produire au sein d'une même activité, celle de la confection de filets de pêche, où le salaire des hommes est supérieur alors qu'hommes et femmes travaillent pendant le même nombre d'heures. Elle soulève qu'il n'y aura pas de véritable égalité tant que ces questions ne seront pas réglées. « Un marin à terre qui travaille en réparant des filets comme nous a droit à un coefficient de réduction, mais pas nous », indique-t-elle.

PRINCIPAUX INTITULÉS DES CONFÉRENCIERS – RÉSUMÉ DE LA SÉANCE :

- **Marja Bekendam** : « Les femmes connaissent parfaitement leurs problèmes et nécessités ainsi que ceux du secteur. Elles sont expertes dans leurs professions respectives et il faut qu'elles utilisent cette voix pour favoriser la prise de décisions qui contribuent au maintien de l'activité de la pêche ; un secteur durable dont les hommes comme les femmes puissent continuer à vivre ».
- **Tamara Guirao** : « Faisons du bruit, prenons la parole. Allons sur Twitter, Facebook... Faisons-nous entendre à travers les différentes voies de communication et faisons-le toutes ensemble ».

- **Nikita Gopal** : « Je suis étonnée qu'il existe des problèmes d'inégalité comme ceux qui sont exposés, dans un pays que je considère développé. C'est pourquoi il est important que nous fassions pression sur ceux qui prennent les décisions politiques.

Et il est également important que les femmes aient accès à cette prise de décisions, parce que nous devons inclure notre perspective. Nous devons donc nous soutenir et avancer, nous seulement entre femmes, mais également avec les hommes ; des hommes qui, parfois, ne peuvent pas non plus se faire entendre dans de nombreux pays. Nous travaillons depuis 20 ans sur les mêmes problèmes dans différentes régions du monde entier. En fin de compte, il s'agit d'une lutte commune, et si nous la livrons toutes ensemble, nous pourrions atteindre nos objectifs ».

- **Juan Ignacio Gandarias** : « Travail conjoint des administrations, travail conjoint du secteur privé avec les associations sectorielles, définition des problèmes, stratégie pour les résoudre ainsi que soutien total et absolu à l'associationnisme féminin et à vos revendications. Telles sont les clés pour mettre en valeur le rôle des femmes dans le secteur ». Il expose également que le MAPA approuve pleinement la ratification de la convention 188 de l'OIT.

ATELIER 2. LE RÔLE DE LA FEMME DANS LA DIVERSIFICATION DE LA PÊCHE :

Les participants à ce deuxième atelier animé par **Gilles van De Walle**, chef d'équipe de l'Unité de soutien du Réseau européen des zones de pêche (FARNET), ont tenu un débat, entre autres, sur le rôle de la femme dans la diversification de la pêche, le manque de prise de conscience sociale quant à leurs importantes contributions en la matière et sur des initiatives innovantes.

Gilles van de Walle a ouvert l'atelier en montrant un sac à main fabriqué par des tisseuses de filets de Corme (Galice) comme exemple de diversification. Il a en outre évoqué le fait que ce type d'initiatives devient parfois la principale source de revenus, au lieu d'être une activité secondaire. C'est pourquoi les activités de diversification constituent un outil essentiel pour l'émancipation, l'autonomie et la visibilité des femmes au niveau local.



De gauche à droite : María José Cacabelos, Marielle Philip, Ilmi Askli, José Vicente Palmero y Gilles van de Walle (debout).

Pour rendre les expositions et les débats qui ont suivi plus dynamiques, il a posé trois questions :

- À quel point les femmes sont-elles réellement les porteuses de la diversification des économies locales dans les communautés de pêcheurs ?
- Quels facteurs pourraient expliquer ce phénomène ?
- Comment peut-on appuyer davantage ce rôle, comment les femmes peuvent-elles promouvoir cette diversification ?

María José Cacabelos Domínguez, présidente de l'association culturelle "Mulleres do mar de Cambados" (GUIMATUR), a été la première à partager son expérience en expliquant comment et pourquoi est née son association.

Au cours de son intervention, elle a présenté les origines de «GUIMATUR» ainsi que les objectifs principaux et les activités qui sont mises en œuvre pour les atteindre.

Un de ces objectifs consiste à faire connaître la culture traditionnelle du littoral galicien. Pour cela, l'association met en avant le travail des femmes en tant que tisseuses et cueilleuses de coquillages, en revalorisant le rôle de la femme dans le secteur de la pêche et des coquillages et en participant à la lutte contre l'invisibilité des femmes dans le secteur.

Un autre de ces objectifs consiste à promouvoir leurs produits, en mettant en valeur tout le travail qu'il y a derrière ainsi que la dureté de la pêche et de la culture des coquillages qui, d'après l'expérience de María José Cacabelos, permet de fidéliser les clients qui prennent conscience des efforts qui doivent être fournis.

En outre, les femmes essaient de faire comprendre combien il est important de prendre soin du milieu marin en sensibilisant les visiteurs car c'est sur ce milieu que repose leur activité principale : la pêche de coquillages.

Pour atteindre ces objectifs, elles organisent plusieurs circuits touristiques, certains d'entre eux pensés pour les écoliers, ceux-là étant particulièrement importants car ils permettent aux écoliers d'apprendre à apprécier ce type d'activités et le milieu dans lequel elles sont menées à bien, ce qui aide à assurer le remplacement des générations.

Parmi les activités annexes déployées par l'association, on peut citer l'organisation de différents événements gastronomiques et culturels, la rédaction de guides d'information et la collaboration avec des entreprises touristiques qui leur ont valu plusieurs prix.

María José Cacabelos Domínguez a tenu à mettre en avant les progrès importants réalisés par les femmes afin de rendre visible leur contribution au secteur, car aujourd'hui elles sont présentes dans tous les organes de décision qui les concernent et elles voient que leur métier et leurs contributions au secteur sont reconnus mais cela n'a bien évidemment pas toujours été ainsi.

Pour conclure son intervention, elle a souligné combien il est important de prendre soin du milieu naturel. Elle a aussi attiré l'attention sur le fait qu'il est nécessaire que la société s'implique dans cet aspect car, comme elle l'a indiqué, « la pêche à pied de coquillages est

une garantie de la protection et de la préservation du milieu naturel et ce sont les cueilleuses de coquillages qui en prennent particulièrement soin car leur survie en dépend », étant donné qu'il s'agit de leur principal moyen de subsistance.

Après cette intervention, M. van de Walle a affirmé que la diversification « est un moyen de briser la malédiction de l'invisibilité, d'assurer la réforme du travail en parallèle avec le remplacement des générations et d'équilibrer le travail des femmes dans le secteur et la conciliation ».

Marielle Phillip, fondatrice du projet « Femer peau marine » a été la deuxième intervenante. Son idée a commencé à germer lors d'un voyage d'échange en Finlande où elle a rencontré une pêcheuse qui réalisait le tannage des peaux de poissons. L'idée en soi n'est pas innovante, car le tannage d'autres types de peau est millénaire, mais elle a été la première à le faire avec du cuir de poisson 100 % naturel et de manière écoresponsable en France.

En Aquitaine, la région où Mme Phillip développe son activité, il y a suffisamment de matières premières obtenues à travers les pisciculteurs et les marins. Même si ceux-ci fabriquaient déjà d'autres types de sous-produits comme des composts, des appâts, des crèmes et autres cosmétiques, ils n'utilisaient pas la peau de poisson, la transformant ainsi en déchet.

Cela lui a permis de se faire une place sur le marché et elle est parvenue à introduire la peau de poisson comme matière première dans le secteur du luxe, de la même façon que la peau de crocodile mais obtenue d'une manière éthique car il n'est pas nécessaire de tuer l'animal à cette fin. C'est ainsi qu'elle a lancé ses deux marques commerciales « Femer » et « La Pylataise », à travers lesquelles elle distribue la peau de poisson tannée et d'autres articles comme des sandales et des ceintures.

Son modèle d'entreprise repose sur quatre piliers :

- Le secteur de l'économie circulaire avec le défi supplémentaire de ne générer aucun déchet dans la chaîne de production.
- L'approvisionnement local en matières premières.
- Un modèle de tannage et de teinture des peaux écoresponsable en utilisant des matières 100 % naturelles et en exploitant principalement les espèces envahissantes de la région comme le mimosa ou la noix de galle pour ne pas avoir recours à d'autres agents plus polluants.
- L'implication sociale. Elles collaborent avec un organisme local d'insertion sociale et offre du travail à des personnes ayant différents handicaps qui s'intègrent entièrement à la chaîne de production.

En somme, elles sont positionnées sur le marché comme l'a indiqué la fondatrice « une mode éthique et écoresponsable ». Elles travaillent aussi bien avec des petits artisans que des grandes entreprises dans les secteurs de la maroquinerie, de l'horlogerie et de la bijouterie et les accessoires et même avec des artistes. Pour cela elles mènent à bien des

travaux de recherche constants et elles développent leur propre production. Elles offrent des matières premières de qualité et de proximité.

Ilmi Askli, pêcheuse et représentante du Groupe d'action locale des zones de pêche « Hiiukala » (Estonie), a parlé de son expérience de vie et professionnelle en lien avec la pêche.

Au début de son intervention, elle a précisé que « en Estonie le mot pêcheur n'a pas de genre, on utilise le même mot pour les hommes et les femmes ».

Dans son récit, elle a expliqué que les hommes de sa famille, pères, grands-pères et arrière-grands-pères, se sont traditionnellement consacrés à la pêche, mais que son frère ne souhaitait pas le faire. C'est donc elle qui a décidé de prendre l'initiative et de suivre cette tradition familiale, tradition qu'elle transmet à son tour à ses enfants, ce qui prouve que « les femmes peuvent aussi inspirer le changement de la tradition de manière positive ».

Dans sa commune, dans l'île de Hiiumaa, les femmes se sont progressivement positionnées dans le secteur avec un profil très actif, en lançant plusieurs initiatives entrepreneuriales, restaurants, transformation et vente des produits de la pêche, activités touristiques, etc.

Pendant son intervention elle a cité quelques exemples concrets à l'échelle locale dans lesquels les femmes ont un rôle principal. Elle a notamment parlé de l'initiative d'une femme qui a introduit l'utilisation des combinaisons de sauvetage maritime, et tout ce que cela entraîne en termes de formation et d'activités connexes. Au début, les hommes étaient réticents mais ils sont de plus en plus sensibilisés et tout cela est grâce à l'initiative d'une femme.

D'après Ilmi Askli, « une des choses les plus importantes que font les femmes dans le monde c'est embellir la vie quotidienne ». C'est très important et c'est vrai pour tout ce qu'elles décident d'entreprendre, en adoptant un rôle de plus en plus important dans le secteur.

José Vicente Palmero Jorro, chef de service de l'Unité de soutien de la direction générale de la Réglementation de la pêche et de l'aquaculture, du secrétariat général de la Pêche du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation (MAPA), a été le dernier à prendre la parole. Il a commencé par expliquer l'objet du Réseau de groupes de pêche espagnol (REGP) dont il est le représentant de l'administration.

Le Réseau est une plate-forme développée depuis la direction générale de la Réglementation de la pêche et de l'aquaculture du secrétariat général de la Pêche du MAPA, qui facilite la coopération et le travail en réseau en mettant en avant les apports des groupes d'action locale, des autorités de gestion et des institutions publiques et privées impliquées dans la consolidation d'un présent durable et d'un avenir viable, en favorisant le développement local des communautés de pêcheurs.

La diversification, comprise comme un complément pour l'économie domestique, joue un rôle fondamental dans le développement local.

Grâce à sa mise en œuvre, le développement local a réussi à compenser plusieurs aspects négatifs qui apparaissaient dans les zones dépendantes de la pêche, comme la perte du pouvoir d'achat, le risque que cela apporte de dépendre d'une seule activité économique, ou le déclin auquel les économies locales de ces zones étaient en train de faire face.

De même, le développement local a réussi à mettre en place une intégration du secteur de la pêche dans l'environnement social de ces populations. Cela a permis de renverser l'isolement dont le secteur de la pêche a souffert ces dernières années, tout en favorisant l'utilisation des nouvelles opportunités qu'offre la croissance bleue.

José Vicente a aussi mis en relief le fait que la femme se démarque dans ce type d'activités car, comme il l'a fait remarquer « ce sont les femmes qui ont encouragé la diversification des zones de pêche », essentiellement parce que tous les hommes se sont consacrés à la pêche et n'avaient aucun intérêt pour les autres aspects autour de la pêche extractive, alors que les femmes, sûrement grâce à leur propre nature, ont moins peur d'échouer et font preuve de plus d'originalité et d'initiative au moment de prendre position en tant que leader pour ce type de projets.

José Vicente a aussi témoigné de l'évolution que le rôle de la femme a subi dans l'activité halieutique. En effet, même si les femmes ont toujours été présentes sur la chaîne de production, elles font aujourd'hui partie des organes de décisions qui les concernent, et intègrent l'associationnisme comme un outil d'émancipation.

Comme le montrent les données récoltées par le REGP en ce qui concerne la participation des femmes en matière de diversification, sur 240 projets communiqués pendant la période des Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche, 17% d'entre eux ont une femme au poste de promoteur principal, même si elles peuvent aussi participer à d'autres projets. Si l'on se réfère au financement, 21% du total des investissements et 22% des aides publiques ont été destinés à des initiatives entreprises par des femmes.

Pendant son intervention, il a aussi souhaité montrer un de ces projets réalisé par une femme en prenant en compte son originalité, car ce projet repose sur la fabrication de bonbons à partir d'algues. Ainsi d'après les informations obtenues, les femmes sont des leaders dans le lancement d'activités touristiques.

Ces exemples parmi tant d'autres, témoignent du fait que le développement local favorise l'intégration des femmes sur le marché du travail des zones dépendantes de la pêche.

Le modérateur a repris la parole, affirmant que le développement de son travail est en mesure d'attester que « l'Espagne, et notamment la Galice, sont des leaders en matière de soutien aux femmes de ces régions », à travers de projets soutenus par les Groupes d'action locale des zones de pêche.

Gilles, responsable de FARNET, a aussi souhaité donner quelques chiffres au niveau européen sur la participation des femmes en matière de diversification, en évaluant le soutien des FLAGs (Groupes européens d'action locale de la pêche) par rapport aux femmes.

Le réseau FARNET est une communauté de personnes qui applique le développement local participatif (CLLD) des Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche (FEMP). Il est constitué de groupes d'action locale, d'autorités intermédiaires de gestion, de citoyens et d'experts originaires de toute l'Union Européenne.

Ils ont récemment réalisé une étude "FLAG Support to Women in Fisheries and Aquaculture", dont plusieurs données récoltées ont été résumées :

- 15% des entreprises locales ont une femme pour directrice, mais elles n'ont pas d'emploi officiel.
- 27% des emplois de la chaîne de valeur de la pêche au niveau local concernent des femmes.
- Sur les 1 851 projets des FLAGs européens, 14% environ correspondent à des initiatives dont les femmes ont pu bénéficier.
- Une corrélation directe entre le nombre de femmes présente dans le processus de prise de décisions et le nombre de projets qui vont être sélectionnés et sont dirigés par des femmes a pu être établie.

Il existe 368 FLAGs qui fournissent un soutien local important aux femmes au niveau européen. Ce réseau est en mesure de renforcer le travail réalisé localement. Gilles invite donc à faire appel à celui-ci au moment du lancement d'une initiative.

DÉBAT:

Au cours du débat suivant cet atelier, Gilles a repris les questions posées au début de celui-ci et a fait un sondage entre les intervenants et les personnes assistant à la conférence, de façon télématique pour ce dernier cas.

À quel point les femmes sont-elles réellement les porteuses de la diversification des économies locales dans les communautés de pêcheurs ?

Une note moyenne supérieure à 8, sur une échelle de 1 à 10, a été établie en posant la question aussi bien aux intervenants qu'aux personnes assistant à la conférence.

Quels facteurs pourraient expliquer ce phénomène ?

- María José Cacabelos a affirmé, selon son expérience, que « les femmes prennent plus d'initiatives et sont plus ouvertes à la diversification ». L'énergie et l'envie de faire leurs preuves, leur capacité à s'ouvrir à d'autres activités, et le fait d'avoir une vision de l'avenir plus importante que les hommes sont quelque uns de leurs motifs.
- Marielle Phillip a souligné que « les femmes veulent créer des projets plus créatifs ».
- Pour Ilmi Askli, les femmes « sont multitâches, elles ne peuvent pas faire une seule chose à la fois. Elles ont ce besoin spécial de faire plusieurs choses en même temps. ».

- José Vicente Palmero a acquiescé avec tout ce qui a été dit précédemment et a également ajouté que « les femmes prennent plus d'initiatives. Elles ont moins peur de la nouveauté, ont une plus grande ouverture d'esprit, et n'ont pas peur des formalités administratives », contrairement aux hommes qui ne font pas attention à ces aspects.

Les facteurs clefs mentionnés par le public sont le besoin de se diversifier et l'énergie apportée par les femmes.

Pendant le débat, le public s'est demandé pourquoi les femmes devaient plus se diversifier que les hommes, et si cet aspect est inné chez les hommes.

María José Cacabelos a alors répondu que les hommes autant que les femmes peuvent faire de la diversification, même s'il est certain que les femmes ont une plus grande ouverture dans leur façon d'être. Elle ajoute cependant que les hommes pourraient le faire et, s'ils essayaient, pourraient le faire aussi bien que les femmes.

On a aussi examiné comment la diversification devrait être mise en place comme activité entrepreneuriale engagée par des femmes, et non comme un besoin, comme si que les femmes étaient le dernier recours pour apporter de l'argent au foyer, ce qui indique qu'il ne s'agit pas d'une croissance de l'activité du développement individuel de la femme, mais bien une nécessité de subvenir aux besoins de la famille. En définitive, l'entrepreneuriat devrait peser plus que le besoin sur la balance dans ce type d'activité.

Comment peut-on appuyer davantage ce rôle, et comment les femmes peuvent-elles promouvoir cette diversification?

- Ilmi Askli a mis en avant l'importance du networking, en signalant qu'il existe aujourd'hui de nombreux exemples dans différents pays et différentes organisations qui peuvent être d'une grande aide pour apprendre et échanger des expériences. « Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. » a-t-elle ajouté.
- José Vicente Palmero a souhaité mettre en valeur la capacité des femmes à se diversifier non pas comme une obligation, mais en concevant plutôt cette capacité comme une qualité. « De cette façon, la femme joue un rôle plus social et a une indépendance financière plus importante », a-t-il continué.
- Marielle Phillip a alors souligné trois aspects : le soutien des innovations maritimes, « car l'innovation est le cœur de toutes les problématiques économiques », le soutien et la visibilité des projets en marche, ainsi que la création d'un réseau, autrement dit le networking.
- María José Cacabelos déclare : « Un des outils très importants est le Réseau des Femmes, la possibilité d'échanger des expériences, la vision des nouvelles initiatives qui sont menées, c'est l'essentiel. » Le fait que les femmes aient confiance en elles-mêmes et aient une vision de l'avenir a aussi été abordé. Enfin, María José Cacabelos a rappelé que chacun apprend de ses erreurs et qu'il ne faut pas avoir peur de se tromper.

Pour conclure, le modérateur a mentionné que le besoin de se diversifier a évolué, et s'est converti en une énergie, une dynamique à atteindre à la prochaine étape.

ATELIER 3. ASSOCIATIONNISME FÉMININ ET LEADERSHIP :

L'émancipation des femmes et le pouvoir de l'associationnisme ont été les sujets principaux de cet atelier. La modératrice, **Marie Christine Monfort**, cofondatrice et présidente de l'Association Internationale des Femmes dans l'Industrie des Produits Aquatiques (WSI), a déclaré : « Je suis fascinée par le dynamisme des associations de femmes en Espagne, c'est un exemple unique. Je ne connais aucun autre pays dans le monde où le milieu associatif est aussi vivant ». « Il y a une relation entre le dynamisme de vos associations et le fait que cette 1^{ère} Conférence internationale des Femmes dans la Pêche se déroule en Espagne : je crois qu'elle est la conséquence du travail des associations espagnoles », a-t-elle ajouté avant de laisser la place à **Rita Míguez de la Iglesia**, première intervenante et présidente de l'Association nationale espagnole des femmes dans le secteur de la pêche (ANMUPESCA).



De gauche à droite : Rita Míguez de la Iglesia, Graciela Pereira Rodríguez, Marie Christine Monfort, Freyja Ölundardóttir et María del Mar Sáez

Rita Míguez a souhaité remercier l'organisation de la conférence pour l'opportunité qui a été donnée aux femmes de parler de l'associationnisme féminin dans le secteur de la pêche, et a indiqué que « L'Espagne, et en particulier la Galice, a une grande expérience en ce qui concerne l'associationnisme dans ce secteur ». La présidente d'ANMUPESCA est remontée à la fin du siècle dernier, à l'époque où un mouvement associatif entre toutes les femmes a commencé à apparaître dans le secteur, « encouragé, selon nous, par deux facteurs : d'une part, par le besoin de faire connaître les femmes qui travaillent de manière cachée dans la société et, d'autre part, pour réclamer des meilleures conditions et prestations de travail, vu l'importance qu'avait le travail et la conscience que ces réclamations étaient essentielles pour l'avenir ». Elle a aussi affirmé que « les femmes ont aujourd'hui fait un grand pas en montrant qu'elles souhaitaient sortir de l'anonymat, tout en sachant qu'elles devaient abandonner l'individualisme et parier sur des formules collectives ».

La présidente a également rappelé la catastrophe du Prestige, un tournant décisif pour les travailleuses de Galice car « cela a été un facteur décisif pour que les tisseuses de filets, les cueilleuses de coquillages, les travailleuses dans les criées et les vendeuses se montrent

indispensables dans le secteur. C'est de là qu'est parti l'associationnisme dans le secteur de la pêche dans notre Communauté autonome. »

À cette époque, ces professionnelles ont commencé à se regrouper en associations, « d'abord pour montrer à la société qu'elles faisaient partie du secteur, puis, plus tard pour revendiquer leurs droits socioprofessionnels. À partir de ce moment, d'autres communautés autonomes ont alors commencé à regarder en direction de la Galice, et à nous prendre comme référence en matière d'association », continue Rita Míguez. « La vérité, c'est que beaucoup de réunions ont été organisées, avec les différentes administrations ainsi qu'avec les agents de notre secteur, afin de les convaincre que nous sommes une partie fondamentale du secteur de la pêche, que nous luttons pour la survie, et que chaque jour est stratégique pour le développement de nos régions. En regardant en arrière, les femmes d'aujourd'hui voient les victoires et se rappellent des affronts et des insolences auxquels elles ont été soumises », a-t-elle rappelé.

Justement, le fruit de ce mouvement associatif est né il y a deux ans, en 2016 : l'Association nationale espagnole des femmes dans le secteur de la pêche, un organisme qui a aujourd'hui participé à de nombreuses avancées pour rendre les femmes plus visibles. « Nous sommes passées de 12 établissements fondateurs aux 30 que compte actuellement ANMUPESCA, et nous sommes présentes dans six communautés autonomes. Dans le même esprit, nous avons influencé la formule associative, et de nouvelles associations de femmes ont vu le jour, une en Andalousie et une autre à Valence », a expliqué l'intervenante. Puis, elle a commencé à donner quelques chiffres significatifs sur la présence de la pêche en Espagne. « Nous sommes environ 60 000 personnes dans le secteur de la pêche, dont 16% de femmes. De toutes les communautés, c'est la Galice qui compte le plus grand nombre de travailleurs et travailleuses : plus de 2 000 professionnels, dont 1 sur 4 est une femme, suivi de Madrid, la Communauté autonome de Valence et les Baléares ».

Elle a également mis en avant les problèmes auxquels les femmes font face dans le secteur, depuis le travail répétitif au salaire. De plus, elles «peuvent à peine participer à la planification de leur travail et n'ont aucune attente quant à l'amélioration ou la promotion de leur profession. « Nous travaillons à ces questions chez ANMUPESCA, pour combattre certaines inégalités. Cela nous conduira à l'obtention de meilleures conditions de travail de nos membres ainsi que de toutes les femmes qui vivent de la pêche », a alors déclaré la présidente de l'association. Rita Míguez a également abordé d'autres problèmes, tels que les coefficients réducteurs, pour le groupe de tisseuses de filets, la reconnaissance des maladies professionnelles, et la relève des générations, car « il faut faire prendre conscience aux générations futures qu'en professionnalisant le secteur, en luttant pour recevoir un salaire digne fixé par rapport à nos efforts et à ce que nous apportons à la société, se dédier à la pêche en Espagne est rentable ».

« L'associationnisme est pour nous un moyen et non une fin en soi, et le fait qu'il existe dans pratiquement toutes nos Communautés autonomes, nous le devons aussi au soutien que nous avons reçu des institutions. » Sans celui-ci, cette situation n'aurait pas pu être menée à bien », a alors fait remarquer Rita Míguez. Dans le secteur de la pêche, il est

important de souligner que les femmes se trouvent, en général, en bas de la pyramide, et que peu d'entre elles arrivent un jour à un poste de direction ou à responsabilité. « Il est nécessaire d'avancer et de faire un bond en avant, pour que les politiques à venir prennent en compte les questions de genres et améliorent notre qualité de vie, et, par conséquent, le secteur dans lequel nous travaillons et pour lequel nous vivons », a poursuivi la présidente d'ANMUPESCA.

Pour terminer son intervention, Rita Míguez a affirmé : « Depuis mon association, nous savons parfaitement quels sont nos objectifs stratégiques pour le secteur, mais nous savons aussi quelles sont nos responsabilités et nos devoirs en tant que femmes. Nous avons en effet une double responsabilité : d'une part, celle d'améliorer nos conditions et ainsi de participer au développement social et économique de nos régions et, d'autre part, celle de progresser vers un taux d'égalité plus important dans notre société. Notre engagement et nos efforts vont, je vous assure, dans la même direction. »

Une fois l'intervention de Rita Míguez terminée, la modératrice a présenté **Graciela Pereira**, présidente du Réseau latino-américain des Femmes dans le Secteur de la Pêche, et directrice exécutive d'INFOPECA, en tant que représentante de l'Amérique latine et de son expérience par rapport à son association. « En 2000, quand j'ai commencé au département de projets, une des failles visibles dans le processus postérieur à la capture dans lequel je travaille pour toute l'Amérique latine, était que la femme était totalement oubliée. Lors de la création du Réseau latino-américain des Femmes dans le Secteur de la Pêche cette même année, tout le monde me regardait et disait « féminisme », ils pensaient que j'étais une féministe en quête de révolution. »

Graciela Pereira a alors ajouté que l'image de la femme était associée à celle d'une femme attendant le retour de son mari après avoir passé du temps en mer. « Aujourd'hui, au contraire, la femme est présente lors de la vente du poisson, et cela concerne toute la chaîne de production, c'est pour cela qu'il est possible de trouver des femmes lors de la capture, lors des semailles et de la récolte dans le cas de l'aquaculture, dans le traitement du poisson dans les ports de débarquement, lors de la commercialisation, dans l'enseignement et dans les universités... Les femmes sont aussi présentes lors des prises de décisions : c'est quelque chose qui était impossible il y a vingt ans et il faut profiter que les femmes soient au pouvoir pour créer des normes qui apportent de l'aide au secteur. », a-t-elle commenté.

Les tabous sociaux sont un autre des problèmes auxquels doivent faire face les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche en Amérique latine. Il est dit que les femmes à bord des bateaux portent malchance, qu'elles sont moins fortes physiquement, ou qu'elles ont des problèmes physiologiques concernant les douleurs que les femmes ont chaque mois, « mais cela n'existe pas seulement dans la pêche, sinon dans tous les secteurs d'activités, c'est pour cela que moins de femmes que d'hommes sont engagées, au cas où elles tomberaient enceintes », a affirmé Graciela Pereira.

Elle a alors demandé un soutien politique plus important, une sensibilisation du pouvoir en ce qui concerne les questions de genre, tout en souhaitant que « plus il y aura de femmes au

gouvernement, mieux cela sera ». De plus, elle a aussi affirmé que « les changements de gouvernements supposent un changement d'idées, ce qui se traduit généralement par un retour au point de départ.

Pour terminer, Graciela Pereira a souligné : « Le problème des projets, c'est qu'une fois que l'aide internationale s'est retirée, s'il n'y a pas de suivi, soit l'association est forte, soit elle peut être réduite à néant. Un suivi du gouvernement est indispensable. »

La conférencière suivante, **Freyja Ölundardóttir**, est venue à la conférence depuis l'Islande, en tant que représentante et ex-présidente de l'Association des Femmes dans l'Industrie de la pêche d'Islande Konur í Sjávarútvegi (KIS), et directrice de Ölundur ehf, pour faire connaître son association lors de la 1^{ère} Conférence internationale des Femmes dans la Pêche.

Elle a commencé son intervention en racontant : « La pêche a toujours fait partie de ma vie. J'ai occupé plusieurs postes dans le secteur, mais nous avons besoin que nos perspectives et nos points de vue soient compris et, après plusieurs réunions initiales de femmes du secteur, l'association s'est officiellement créée en septembre 2013, et la première réunion s'est déroulée en février 2014. Comme il y a toujours des obstacles en début de route, personne ne savait à quoi s'attendre, mais à notre grand satisfaction, les choses se sont mieux déroulées que ce que nous pensions. Environ cent femmes ont assisté à cette réunion pendant laquelle elles souhaitaient partager leurs histoires et leurs expériences, des histoires au sujet du sentiment d'isolement dans un monde dominé principalement par les hommes. Nous sommes aujourd'hui 300 membres, et nous réalisons aujourd'hui à quel point il est important de former des réseaux et des associations, mais également ce que cela fait de se sentir appartenir à une association ou à un groupe, » a alors commenté Freyja Ölundardóttir.

L'objectif principal de KIS est de renforcer et promouvoir la participation des femmes dans l'industrie de la pêche, et de rendre les femmes plus visibles, autant dans le secteur de la pêche qu'à l'extérieur de celui-ci. L'association de Ölundardóttir s'est alors demandé : « Comment procéder ? », ce à quoi elle répond : « Nous connaissions l'environnement, beaucoup d'hommes, peu de femmes, rien qui nous surprenne à ce sujet, mais où étaient les femmes et quel était leur rôle ? Nous voulions découvrir quel était leur statut réel, comment et pourquoi l'industrie de la pêche était principalement dirigée par des hommes. »

Pour le vérifier, elles ont réalisé une vaste étude (elles ont posé des questions à 445 personnes du secteur et ont obtenu un taux de réponse plutôt élevé), afin de déterminer le rôle des femmes dans le cadre du secteur de la pêche. Cette étude leur a permis de collecter une série de données et d'informations importantes quant au rôle des femmes pour la construction d'un avenir meilleur. Il en est ressorti que 71% des personnes interrogées pensaient que la présence de plus de femmes était nécessaire, et beaucoup pensaient qu'elle devrait avoir plus d'influence dans le secteur de la pêche. « Ce sont de très bonnes nouvelles et un excellent point de départ pour construire un dialogue sur ce

sujet au sein du secteur, et prendre des mesures pour essayer de changer les choses », a affirmé Öunduradóttir.

L'Islandaise a également souligné : « parfois, nous invitons des hommes à se joindre à nous afin qu'eux aussi participent. Nous nous réunissons, nous discutons lors de conférences, discours ou réunions, cela nous permet de former un réseau solide. Ce travail est en train de porter ses fruits. En effet, les femmes du secteur de la pêche sont aujourd'hui, et chaque fois plus souvent, des intervenantes publiques qui reçoivent des invitations pour participer à des séminaires, des colloques, des congrès, et elles sont interviewées par les médias. Elles sont souvent invitées de manière exclusive, comme un groupe qui participe à plusieurs événements qui se déroulent dans le cadre du secteur de la pêche. »

Lorsqu'on lui a demandé si son travail en Islande avait changé quelque chose, elle répondit : « Nous pensons que oui. Les personnes du secteur de la pêche sont conscientes de notre existence, et elles respectent ce que nous faisons. En général, les gens de notre pays reconnaissent notre association. Nous recevons beaucoup d'invitations et nous sommes bienvenues partout où nous allons », conclut-elle.

La dernière intervenante fut **María del Mar Sáez Torres**, la représentante du secrétaire du Réseau espagnol des femmes dans le secteur de la pêche (REMSP) du secrétariat général de la Pêche du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation. Elle est alors remontée à l'année 2010 pour se remémorer la création de cette plate-forme, afin de commencer à donner de la valeur au travail que la femme effectue.

Actuellement, le réseau compte 60 associations, regroupements ou groupes professionnels à caractère féminin, dédiés à l'activité halieutique et inscrits en tant qu'établissements. « Je crois que ces dernières années, nous avons promu l'associationnisme en Espagne, mais nous devons continuer d'avancer. Nous sommes présentes dans toutes les Communautés autonomes, mais depuis les propres gouvernements des Communautés autonomes, nous veillons à ce que ces collectifs demeurent », a souligné María del Mar Sáez Torres. « Depuis le secrétariat de la Pêche, nous pensons que la conscience du travail à égalité au niveau politique en Espagne va plus loin : je dirige le réseau depuis sa naissance et, chaque fois qu'un gouvernement change, le suivant porte plus d'intérêt à l'égalité que le précédent. Nous devons nous féliciter car c'est un sujet de plus en plus important. »

L'associationnisme féminin a aussi contribué à rendre visible le travail qu'effectuent les femmes du secteur, permettant à l'attention publique de s'intéresser à la situation et aux problématiques rencontrées. « Les récompenses, les hommages et les reconnaissances reçus par les différents collectifs féminins dans le secteur ces dernières années sont nombreux. Nous essayons de mettre en valeur les femmes qui partent à la retraite autant que les jeunes ou celles qui mettent en place de bons projets., et de dire aux autres que la femme met du cœur à l'ouvrage, est innovatrice, créative, et d'une vivacité incroyable », déclare l'intervenante.

Les avantages de l'associationnisme sont innombrables, bien qu'ils pourraient se résumer au fait qu'il augmente la visibilité et la conscience sociale sur la pertinence du travail des

femmes, développe le leadership et l'émancipation des femmes dans le secteur de la pêche. Il permet aussi aux femmes de bénéficier d'un plus grand pouvoir de négociation pour revendiquer leurs droits, rend le dialogue possible, vu que les associations et organisations de femmes peuvent exercer en tant qu'interlocuteur unique devant l'administration et les différents agents sectoriels, entre autres. « Pour que ces bénéficiaires aient réellement un impact sur les intéressées, l'associationnisme doit être encouragé par les femmes qui travaillent dans le secteur de la pêche elles-mêmes. Ce sont elles qui doivent diriger et gérer leurs associations professionnelles », a conclu la représentante du Secrétariat général de la Pêche.

DÉBAT :

Lors du débat qui a suivi le troisième atelier, les participants se sont posés les questions suivantes :

- L'Association internationale des Femmes dans l'Industrie des Produits Aquatiques a posé des questions sur le fonctionnement d'ANMUPESCA. La présidente de l'association a répondu : « Nous fonctionnons grâce aux aides des institutions et des administrations. Au début, tout était à nos frais, mais quand les objectifs et les buts en valent la peine... », a-t-elle reconnu.
- La modératrice a posé la même question à Freyja Öunduradóttir pour connaître ses modes de financement en Islande : « KIS est une association à but non lucratif pour laquelle chacune de nous apporte une cotisation annuelle. »
- La directrice générale de la Pêche et du Développement rural de la Junte d'Andalousie a souligné que les associations bénéficient de l'aide de la Junte, même si « à un moment donné elles voleront de leurs propres ailes ». Elle a également indiqué que « les Fonds européens pour les affaires maritimes et de la pêche doit reconnaître les femmes en particulier. Nous sommes arrivés à un moment où un règlement est en train d'être discuté et je crois qu'il est extrêmement important que les femmes offrent la possibilité d'obtenir des fonds dédiés aux femmes. »
- Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture du Gouvernement basque a affirmé que, dans son cas, « plus de haut en bas que de bas en haut, nous encourageons la création d'une unique fédération de femmes du secteur de la pêche, car nous pensons qu'en étant plus grandes et en les rendant plus fortes, elles auraient plus de pouvoirs et pourraient arriver aux centres de décisions de façon beaucoup plus directe ».

ATELIER 4. CONDITIONS DE TRAVAIL :

Cet atelier visait à analyser les principaux problèmes professionnels que rencontrent les femmes dans la pêche et l'aquaculture (la ségrégation au travail, la précarité, le manque d'accès aux ressources productives, l'écart salarial, le manque de reconnaissance professionnelle ou des droits en matière de travail, le manque d'accès aux prestations sociales, les difficultés de conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle, etc.). En outre, des propositions ont été faites dans le but d'améliorer les conditions de sécurité et

sanitaires des femmes dans le secteur, à partir des principaux résultats et conclusions des études en matière de prévention des risques réalisées par différents collectifs de femmes qui travaillent dans ce secteur.



De gauche à droite : Helen Buni, Katia Frangoudes, Christine Bader, Sana Taktak et Nieves Lorenzo.

Avant d'ouvrir la séance, **Christine Bader**, modératrice de cet atelier spécialiste des secteurs maritime et du transport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a insisté sur le fait que la participation des hommes à ce type de débats est essentielle car « l'égalité des sexes ne concerne pas que les femmes, elle concerne toute la société, et certains hommes n'en ont pas conscience parce que le privilège est souvent invisible aux yeux de ceux qui en jouissent ».

C'est pourquoi elle a lancé une invitation à « les intégrer dans cette lutte, étant donné qu'ils sont mieux placés pour avoir une véritable influence et qu'ils sont des acteurs fondamentaux pour le changement, comme cela a été mis en évidence par l'ONU dans sa campagne récente *HeForShe* ».

En matière de travail, la pêche extractive est un secteur avec des conditions de travail très dures car c'est une activité avec un taux de sinistralité élevé et dans laquelle les professionnels sont isolés dans des conditions risquées et dangereuses. « Elle devient d'autant plus périlleuse lorsque les conditions de travail ne sont pas convenables et dans ce secteur, les conditions ne sont parfois pas dignes du XXI^e siècle », a ajouté la représentante de l'OIT. En ce sens, elle a affirmé qu'il faut garantir, entre autres, des conditions sanitaires et alimentaires, d'habitabilité et de rémunération justes et l'accès à des équipements de protection et à une assistance médicale, comme points fondamentaux pour préserver la dignité du travail que mènent à bien les professionnels de ce secteur.

En dépit de cela, la modératrice a mis en exergue certains des progrès réalisés à l'échelle internationale en matière de travail. « La Convention n° 188 de l'OIT a déjà été mise en marche, ce qui est positif. Nous avons également arrêté pour la première fois un navire en Afrique du Sud en raison des mauvaises conditions de travail de son équipage », a déclaré Christine Bader. En ce sens, elle a insisté sur le fait que « grâce à la Convention n° 188, il est

possible d'inspecter des navires étrangers amarrés dans les ports d'autres pays et cela est très important car il sera de plus en plus difficile que ces situations se reproduisent », a-t-elle ajouté.

Ces dures conditions de travail concernent non seulement la pêche extractive mais aussi les activités qui ont lieu sur la terre ferme, comme l'ont souligné les différents intervenants.

Helen Buni, assistante du Programme principal de la Division de la coopération technique spécialisée dans les programmes mondiaux et les associations de l'Organisation maritime internationale (OMI), a été la première à prendre la parole. Cette institution spécialisée de l'ONU est chargée d'assurer la sécurité et la sûreté des transports maritimes et de veiller à ce que les conditions de travail à bord soient convenables. En ce sens, Mme Buni a exposé les actions mises en œuvre par cette institution pour promouvoir l'égalité des chances et améliorer les conditions de travail des femmes dans ce secteur. « Le transport maritime a toujours été prédominé par les hommes et un des objectifs de l'OMI est donc d'aider les femmes à s'émanciper. La conciliation entre la vie privée et la vie professionnelle constitue un autre défi à relever. » C'est pourquoi elle a assuré que son organisation « a placé le facteur humain au cœur de ses priorités, en impliquant tous les secteurs de la société ».

La devise du programme de l'OMI en matière d'égalité des sexes est « formation, visibilité, reconnaissance » : trois concepts qui sont en phase avec l'objectif de développement durable 5 des Nations Unies sur l'autonomisation des femmes et des filles. À cet égard, afin d'appuyer la participation des femmes dans le secteur, l'OMI leur facilite l'accès à la formation - par exemple en ce qui concerne des disciplines maritimes comme la gestion des ports - moyennant des partenariats, des aides pour l'égalité des sexes et la collaboration avec les universités.

« Nous sommes fiers d'avoir 7 associations de femmes dans le secteur maritime », a affirmé Helen Buni. Ces associations sont établies en Afrique, en Asie, dans les Caraïbes et le Pacifique et dans les États arabes et elles englobent 7 pays et plus de 100 participants. Elles disposent de plates-formes de débat pour aborder différents sujets dont l'axe principal est l'administration maritime au sein de l'OMI. « Notre programme pour l'égalité des sexes nous permet de les soutenir afin qu'elles puissent avoir accès à la formation, nous impulsons leur sécurité et nous encourageons la création de réseaux régionaux », a-t-elle déclaré.

La représentante de l'OMI a également souligné l'importance de la communication s'agissant de porter à la connaissance de la société les actions réalisées par les organisations de tous types en faveur de l'égalité. « Il faut que nous donnions plus de visibilité à notre travail, Nous ne pouvons pas déplorer de ne pas être écoutés si le public n'est simplement pas au courant de ce que nous faisons. »

Dans le but de promouvoir le développement durable, l'ONU a défini 17 objectifs prioritaires liés à la prospérité sociale, la lutte contre la pauvreté et la protection de la planète incluant 169 cibles et actions spécifiques « qui doivent être transversales dans tous les programmes mondiaux, nationaux ou régionaux, et qui doivent aussi intégrer la

question du genre ». En ce sens, Helen Buni a expliqué que le programme pour l'égalité des sexes que l'OMI est en train de mettre en œuvre englobe principalement les ODD 4, 5, 8, 13, 14 et 17. En ce qui concerne l'objectif 14, l'OMI cherche à promouvoir l'économie bleue ou l'utilisation durable des ressources de la mer pour augmenter la prospérité, car on estime qu'entre 2,4 et 2,6 billions de dollars de l'économie mondiale annuelle sont issus de l'activité maritime.

Enfin, en ce qui concerne l'objectif 5, elle a mis en relief que les cibles visées par le programme de l'OMI pour l'égalité des sexes sont les suivants : mettre fin aux discriminations contre les femmes et à la violence faite aux femmes, reconnaître les activités non rémunérées réalisées par celles-ci et garantir leur accès à tous les niveaux de la prise de décisions. Pour cela, l'organisation promeut des actions en faveur de l'autonomisation des femmes, notamment dans les continents comme l'Afrique, ainsi que dans les petits États insulaires. « Pourquoi faut-il qu'il y ait un objectif spécifiquement consacré à l'égalité des sexes ? » a-t-elle demandé au public avec de répondre que cela est nécessaire « car les femmes représentent 47 % des 120 millions de personnes qui travaillent dans le secteur de la pêche dans le monde et qu'elles sont plus nombreuses que les hommes dans le milieu de la pêche artisanale. C'est pour cela que l'émancipation des femmes a beaucoup de sens non seulement à l'échelle sociale mais aussi au niveau économique », a-t-elle soutenu.

En ce sens, elle a souligné qu'il est possible de s'appuyer sur les synergies pour atteindre l'égalité des sexes, car les organismes et les acteurs impliqués (FAO, OIT, OMI, etc.) disposent d'assez de connaissances et d'expériences en la matière et d'un financement suffisant pour promouvoir des programmes s'intéressant à cette question. « Ce qui est important c'est de savoir où allouer ces fonds », a-t-elle précisé.

Tout comme de nombreux autres intervenants, la représentante de l'OMI a mis en évidence le manque de données et de statistiques ventilées par sexe qui permettent de mettre en lumière le véritable rôle des femmes dans le secteur. « C'est pourquoi nous devons travailler ensemble, apprendre à nous connaître et à nous coordonner et échanger ces informations dans le but d'en faire diffusion », pour donner ainsi plus de visibilité aux femmes dans le secteur.

Enfin, Helen Buni a évoqué le nouveau programme de l'ONU, axé sur le milieu marin, qui cherche à limiter la présence d'espèces envahissantes et qui inclut également une dimension transversale sur le genre dans le but de renforcer l'importance et le rôle des femmes dans le secteur de la pêche. « C'est pour cette raison qu'il serait intéressant qu'à la fin de cette conférence nous ayons des propositions de ce type », a-t-elle conclu.

C'est ensuite **Katia Frangoudes**, chercheuse à l'Université de Brest (France) et représentante du groupe de femmes et genre du réseau Too Big To Ignore (TBTI) qui a pris la parole. Elle a exposé son point de vue sur la situation professionnelle des femmes dans le secteur à partir des études réalisées en lien avec ce collectif au sein du projet TBTI, mais aussi en tant que membre du Réseau européen AKTEA et du Groupe de travail sur les Mers avec une perspective de genre de la *EU Cost Action Oceans Past Platform (OPP)*.

Au cours des 20 dernières années, la question de l'invisibilité des femmes dans les activités halieutiques a été abordée dans une large mesure. « Nous disposons de plusieurs règlements, accords et conventions internationales qui portent sur l'emploi et les conditions de travail dignes dans la pêche. « Mais savons-nous réellement si les femmes réalisent un travail décent ? » s'interroge-t-elle.

Pour répondre à cette question, elle a tout d'abord pris la définition de l'OIT selon laquelle un travail décent est un travail qui se déroule dans des conditions d'équité, de sécurité et de dignité. En partant de là, elle a estimé que « si nous les femmes nous menons à bien un travail productif, il faudrait que nous ayons des revenus justes, que nous puissions bénéficier de la sécurité sociale et de la protection sociale et que nous puissions exprimer librement nos inquiétudes, nous organiser et participer à la prise de décisions ». Elle a par ailleurs affirmé que cela ne se passe pas ainsi dans de nombreux territoires. « Dans beaucoup de pays les activités réalisées par les femmes ne sont pas considérées comme des activités productives étant donné que seule l'activité de la pêche à proprement parler est qualifiée de travail » et les femmes y sont peu représentées.

Ce manque de considération productive est exacerbé par le manque de données car « nous ne disposons pas de statistiques et celles que nous avons sont probablement erronées », a ajouté la représentante de TBTI. Cependant, au-delà des données chiffrées, on remarque que les femmes réalisent majoritairement des activités de « pré-collecte » comme la fabrication de filets de pêche, la préparation d'appâts, etc. « et dans de nombreux pays, ces activités sont réalisées sans statut légal voire de manière illégale » En ce sens, elle évoqué la conférence tenue à Santiago il y a des années dans le cadre de laquelle les tisseuses de filets ont débattu sur le coût que devait avoir une heure de leur travail. « Et ce fut une négociation très difficile, très ardue. Un exemple qui montre qu'il existe des pressions exercées par l'industrie sur les femmes pour qu'elles n'exigent pas le salaire qui leur correspond pour le travail qu'elles mènent à bien », a-t-elle suggéré.

En plus de tout ce qui a déjà été exposé (manque de reconnaissance professionnelle et par conséquent le manque de reconnaissance salariale), il se trouve que beaucoup de femmes rencontrent des difficultés particulières pour concilier leur vie professionnelle et la garde des enfants (encore une activité qui n'est pas considérée comme une activité productive), ce qui entraîne que la plupart d'entre elles ne peut se consacrer qu'aux activités du secteur leur permettant de concilier leur activité professionnelle et leur rôle de mère. D'après Mme Frangoudes, tout cela a poussé les femmes à chercher de nouvelles sources de revenus. En ce sens, elle a affirmé que « les femmes dans le secteur de la pêche font des efforts de diversification économique par nécessité ».

Dans de nombreuses régions, les femmes rencontrent aussi des difficultés au moment d'accéder aux ressources, par exemple les femmes qui se consacrent à l'aquaculture continentale, notamment dans les territoires du Sud, où elles rencontrent des obstacles au moment de trouver un endroit où pouvoir cultiver le poisson. « Hier, une femme marocaine me disait que, pour cette raison, le ministère leur accordait un certain privilège dans ce domaine ».

En outre, il existe d'autres facteurs qui limitent la présence des femmes dans ce secteur et qui influencent leur travail. Ces facteurs, a-t-elle expliqué, sont liés aux normes culturelles et aux préjugés fondés sur le sexe qui ont traditionnellement existé dans le secteur.

Par ailleurs, dans les activités qui ont lieu « post-collecte », où les femmes sont beaucoup plus représentées, l'accès au poisson constitue aussi l'un des principaux obstacles. Par exemple, elle a expliqué que « dans le lac Victoria, en Tanzanie, les femmes n'ont pas accès au poisson pour le vendre car ce poisson est exporté vers l'Europe moyennant des accords commerciaux avec des pays tiers ». Elle a également cité des situations plus dramatiques dans certains territoires où « les femmes sont même obligées à se prostituer pour pouvoir avoir accès au poisson ». Dans d'autres endroits, comme en Islande, le travail des femmes dans l'industrie du traitement du poisson, « est dorénavant réalisé par des immigrés ».

Ce récit a permis à Katia Frangoudes de confirmer qu'il existe encore de nombreux défis à relever en ce qui concerne le travail dans ce secteur touchant particulièrement les femmes. D'après elle, un de ces défis est le manque de revenus décents, « et lorsqu'il est possible d'accéder à ces revenus, il s'agit souvent de revenus complémentaires », a-t-elle précisé. « Dans d'autres pays, les femmes doivent même émigrer pour trouver d'autres sources de revenus ».

Pour finir, Katia Frangoudes a également tenu à parler du travail, souvent oublié, que réalisent les femmes des pêcheurs. « En Europe nous avons une directive depuis 1996 dans laquelle les États membres sont exhortés à reconnaître la contribution des femmes des pêcheurs, en leur accordant les mêmes prestations sociales (santé, congés, pensions, etc.) auxquelles ont accès les hommes. Cependant, elle a admis que « certains États membres ont transposé cette directive (qui a été modifiée en 2010) en droit national mais ne l'appliquent pas ». Malgré cela, « elle (la directive) reconnaît au moins que l'épouse du pêcheur contribue de manière effective au travail de la pêche ».

Après avoir exposé ces arguments, Mme Frangoudes a souhaité mettre en avant à nouveau le manque de données comme un des facteurs qui freinent la réalisation d'avancées professionnelles pour les femmes, ce qui a un effet négatif sur l'intégration de la perspective de genre dans les fonds qui financent ce secteur. « En raison du manque de statistiques, la politique est aveugle face au genre, elle ne voit pas les femmes. C'est pourquoi je pense que nous devrions toutes nous lever et dire clairement aux politiques que nous sommes nombreuses et qu'ils doivent agir afin que nous soyons représentées dans la prochaine période de programmation du Fonds européens pour les affaires maritimes et la pêche », a-t-elle conclu.

C'est **Sana Taktak Keskes**, présidente de l'Association de la Continuité des générations (ACG), qui a ensuite pris la parole. En tant que secrétaire générale de l'Association tunisienne de femmes cueilleuses de palourdes (AFDP), elle a présenté l'expérience mise en œuvre dans le golfe de Gabès, dans la côte est de la Tunisie, pour améliorer les conditions sociales, économiques et professionnelles des cueilleuses de coquillages, moyennant le renforcement de leurs capacités.

La récolte des palourdes méditerranéennes en suivant une technique artisanale à pied entraîne une production annuelle d'environ 1000 tonnes. Cette récolte est réalisée dans le cadre de campagnes réglementées et le ministère de la Pêche, les organisations de recherche et les travailleuses consacrées à cette activité y sont impliquées. Cela représente environ 4000 femmes, d'après les estimations, a expliqué Sana Taktak Keskes, car « il n'existe pas de statistiques réelles puisqu'il n'y a jamais eu un travail exhaustif pour comptabiliser ce collectif ».

En 2012, depuis son organisation, on a commencé à analyser les problématiques professionnelles qui touchent ces travailleuses et on a constaté qu'il n'existait pas d'organisations professionnelles les agglutinant, ce qui se traduisait par une forte marginalisation de ces femmes.

Elles étaient aussi confrontées à des problèmes liés à la chaîne de valeur, avec une forte prédominance des intermédiaires qui touchait leur rémunération, peu de possibilités de valoriser la production, peu de pouvoir de négociation, un faible niveau d'éducation et un faible développement de l'activité d'un point de vue technique. « En outre, il s'agit d'une société très patriarcale ce qui fait que ces problématiques concernent toutes les femmes », a-t-elle ajouté.

Pendant toutes ces années, l'organisation que dirige Sana Taktak Keskes a réalisé un diagnostic de la situation et du profil de ce collectif, qu'elle a résumé comme suit : « Il s'agit de femmes qui travaillent 12 heures par jour, qui sont exposées aux intempéries, qui n'ont pas de couverture sociale et sanitaire, qui ont peu de formation et qui sont peu sensibilisées aux questions relatives à l'environnement. Elles se trouvent donc dans une situation difficile pour relever le défi du changement climatique ». De même, elle a affirmé qu'il s'agit d'un travail saisonnier, avec une campagne de six mois et six mois d'inactivité ».

Pour surmonter ces mauvaises conditions de travail, son organisation a misé sur l'amélioration des infrastructures, en installant des passerelles pour faciliter l'accès de ces femmes à leur poste de travail et en mettant à leur disposition des petites embarcations pour qu'elles puissent se rendre plus facilement sur les îles où sont cueillies les palourdes. Parmi les principales avancées qu'elle a citées, il y a le fait que « ces femmes ont aussi signé une charte de protection de l'environnement et qu'elles ont créé une petite structure qui ressemble à une confrérie ou une association de femmes cueilleuses de palourdes pour avoir plus de visibilité ».

Après avoir étudié leurs conditions de travail, des séances de sensibilisation, de renforcement des capacités et de prises de contact sur le terrain ont également été menés à bien. En ce sens, Sana Taktak Keskes a souligné le manque de locaux pour réaliser ces activités. « Nous ne disposons pas de salles de réunion, nous les tenons dans leurs propres espaces de travail ou dans des installations très précaires ». Il s'agit d'un travail de sensibilisation qui inclut aussi les hommes, les époux, les frères et les cousins de ces femmes « parce que nous avons constaté que dans certains cas ils avaient de fortes réticences. Ils nous disaient *que faites-vous ici avec nos femmes, cela ne vous regarde pas* », a-t-elle assuré. « C'est pour cette raison que nous avons décidé de mettre en place des

exercices pratiques pour leur poser des questions, pour interagir avec elles, pour leur apporter une formation à un niveau très élémentaire ». En somme, « nous avons trouvé un public pour la gestion intégrée de ce secteur et le placer sous la protection du ministère et nous avons aussi rencontré de nombreux problèmes, comme le nombre réduit de personnes prêtes à nous soutenir dans cette lutte », a-t-elle déclaré.

Malgré cela, elle a exprimé sa reconnaissance pour l'implication de certaines institutions dans ce processus comme l'Union régionale de la pêche et l'aquaculture, « cette formation syndicale disposait déjà d'une structure nationale et, en partant de là, le premier syndicat de femmes dans la pêche a été créé ». Elle a ajouté qu'il s'agit « du premier syndicat de femmes en Tunisie ». Pour accomplir cela, il a aussi fallu fournir des efforts de sensibilisation considérables. Pour cela, ils se sont appuyés sur différentes ressources comme des brochures dans lesquelles étaient abordées des questions comme « leur droit au travail, un droit que beaucoup d'entre elles ne reconnaissent pas en tant que tel, mais plutôt comme une activité qu'elles exerçaient pour gagner un peu plus d'argent », a-t-elle déclaré. « Or la pêche de coquillages est une activité professionnelle qui jouit d'une pleine reconnaissance. Pour cela, nous avons voulu faire en sorte qu'elles reconnaissent qu'il s'agit d'un travail, d'un emploi en tant que tel, et qu'elles reconnaissent tous leurs droits en tant que travailleuses. Car seulement après en être persuadées, elles allaient pouvoir se faire respecter plus facilement », a-t-elle affirmé.

Une des caractéristiques principales de la pêche de coquillages est qu'il s'agit d'un travail saisonnier. Pour affronter cette caractéristique, son organisation a impulsé - avec le soutien de la FAO - la formation de ces femmes à d'autres métiers artisanaux comme la fabrication de filets de pêche ou la vannerie afin qu'elles puissent les exercer pendant les périodes d'inactivité. « C'est un moyen de les aider à compléter leurs ressources ».

En ce qui concerne la santé au travail, Sana Taktak Keskes a mis en avant que « beaucoup de ces femmes ont un permis de pêche mais ne vont pas aux visites médicales ». Et d'ajouter : « de plus, les produits doivent être surveillés d'un point de vue sanitaire car ils sont destinés à la consommation et à l'exportation ». En ce sens, on promeut la sensibilisation à cette question et, moyennant une caravane santé, on réalise des examens médicaux pour leur délivrer un certificat de capacité professionnelle. « En 2016, ce certificat a été délivré pour la première fois à une femme pour qu'elle puisse exercer le métier de cueilleuse de palourdes ». Toutefois, elle précise qu'il a fallu « que nous nous battions pour que ce certificat soit homologué par l'administration ».

Pour ce qui est de la protection sociale, « nous avons demandé aux responsables de l'administration de la sécurité sociale de venir sensibiliser ces femmes et de leur expliquer, d'après les recommandations tunisiennes, de quels moyens elles disposent pour pouvoir accéder à cette couverture sociale : combien elles doivent payer, quelle doit être leur contribution... ». Elle a également souligné que « ce sont des femmes entrepreneuses qui vendent leur produit sans savoir où il va, car elles le vendent à des intermédiaires qui, souvent, ne font même pas partie de la chaîne de valeur et ne sont pas autorisés à exercer ce travail dans le cadre de la réglementation tunisienne ». Elle a ajouté que ces

intermédiaires « achètent les produits à un prix très bas et le revendent à un prix très élevé ».

Pour éviter cette précarisation, on a promu l'émission des premiers permis et certificats professionnels - « avec le soutien du syndicat et de l'administration, qui a enfin commencé à nous écouter », a soutenu l'intervenante. Ils ont également travaillé avec des femmes pour qu'elles prennent conscience du fait qu'il est nécessaire d'avoir ce permis car « elles ne peuvent pas cueillir les palourdes juste comme ça puisqu'il s'agit d'un produit destiné à la consommation et à l'exportation, qui a une grande valeur et qui peut être vendu pour 25 euros à l'étranger alors qu'ici il est vendu pour 3 euros le kg ».

Elle a souligné que dans tout ce processus, les femmes sont parvenues à s'émanciper davantage. « Malgré leur faible niveau d'éducation, elles commencent à parler elles-mêmes avec tous les intervenants et même avec les médias » pour exposer leurs revendications. « C'est des petits pas mais ils sont décisifs », a-t-elle soutenu.

La Foire de la Palourde a aussi été créée dans le cadre de ce travail de reconnaissance : « nous avons fait un peu de bruit pour la faire connaître et, grâce à cela, les gens ont commencé à demander qui étaient ces femmes ». Après avoir mis en œuvre ces actions, la représentante de l'AFPD a expliqué qu'elles ont commencé à envisager des défis plus grands et, avec la collaboration de la FAO, on a proposé l'établissement d'un lien commercial, dans le cadre du commerce équitable - avec l'implication de la société civile et le soutien de l'Association de la Continuité des générations (ACG) - pour signer une convention tripartite entre des clients privés (italiens), une entreprise tunisienne d'épuration des coquillages et une association qui représente les femmes de ce secteur. Moyennant cette convention, « les femmes vont vendre leur produit directement au centre, sans passer par des intermédiaires, et le produit sera ensuite mis en vente à l'étranger. Il y a une petite subvention que récupèrent ces femmes pour améliorer leurs conditions sociales et économiques ».

Grâce à des actions comme celle-ci - « qui reste modeste car il y a beaucoup d'intrusion et de personnes qui s'opposent à cette initiative car cela représente une menace contre leurs intérêts », elle estime que petit à petit, les femmes de ce collectif réalisent des progrès en ce qui concerne l'amélioration de leurs conditions de travail. De même, dans le cadre de ce plan pour le commerce équitable, et avec le soutien de la FAO, elles ont aussi mené à bien d'autres actions comme la fourniture de vêtements de travail appropriés, de paniers pour la récolte, etc.

Parmi les nouveaux projets de l'association, on peut citer la création d'une base de données répertoriant toutes les femmes cueilleuses de palourdes en Tunisie. « Nous avons commencé dans une petite région et nous travaillons maintenant sur toute la côte ». Cette base de données est établie à partir d'un sondage qui a déjà permis de récolter 1000 questionnaires complétés par des femmes. L'objectif est d'utiliser cette base de données pour réaliser une étude socioéconomique et une étude sur la santé « et nous avons ajouté une composante environnementale pour connaître l'avis de ces femmes à ce sujet et en ce

qui concerne la nouvelle approche nécessaire pour combattre le changement climatique ». Les résultats de ce sondage et la base de données seront bientôt publiés.

D'autre part, des ateliers sur l'entrepreneuriat des femmes ont aussi été organisés. Dans le cadre de ces ateliers, on a mis l'accent sur l'importance de faire en sorte que ces femmes intègrent une organisation professionnelle et qu'elles apprennent à vendre leur produit. Ainsi, « il faut les former à cette activité mais aussi à d'autres activités artisanales qu'elles peuvent mener à bien ».

D'après Sana Taktak Keskes, les principales leçons à tirer de l'expérience qu'a constituée ce projet aux côtés de ces femmes, sont les suivantes : l'importance de créer des synergies entre les différents projets, les efforts fournis pour établir des liens avec les institutions (« par exemple, le fait qu'un médecin vienne leur parler de la pêche était mal vu, mais nous leur avons fait comprendre que nous n'étions pas là-bas pour les sauver, que notre rôle était de les soutenir », a-t-elle ajouté), l'importance de travailler avec des organisations professionnelles, l'approche participative en tant qu'élément fondamental pour le succès du projet, l'impact du renforcement des capacités sur la mobilisation des communautés, etc.

« Mais il faut faire preuve d'une grande persévérance ainsi que de beaucoup d'enthousiasme et avoir conscience des risques », a-t-elle indiqué. « Lorsque nous avons commencé à travailler, nous n'avons pas essayé d'évaluer les risques ; cela était une erreur et nous nous sommes ensuite retrouvées face à des problématiques qui ne se posaient pas au début ». Ainsi, en guise de conseil, lors de la mise en œuvre d'une initiative de ce type « il est important de comprendre les gens, de les écouter, de comprendre leurs traditions ; il est important d'aborder tout cela du point de vue de la sensibilisation. Et, surtout, il est important de renforcer les capacités des femmes, de leur donner des moyens, des outils pour qu'elles puissent lutter et avancer », a-t-elle déclaré. « Il faut mettre en avant le savoir-faire de ces femmes, leur adresse lors de la récolte des palourdes et apprendre à la mettre en valeur dans les circuits touristiques et d'autres activités connexes. Nous devons également bâtir la confiance entre nous toutes, ce qui n'est pas toujours facile car il y a les maris, les cousins, etc. qui se montrent parfois réticents », a-t-elle ajouté. C'est facteurs sont la clef permettant de déclencher un changement comme celui qu'ont connu ces femmes.

Sana Taktak Keskes a également mis en exergue la durabilité de cette activité, en soulignant qu'il faut « trouver un équilibre entre toutes les questions sociales, économiques et environnementales, car beaucoup de ces femmes se voient dans l'obligation de cueillir des palourdes hors de saison car elles ont besoin d'argent. Alors, comment arriver à cet équilibre ? Il faut plus de communication et de transparence de la part de l'administration. Il faut aussi chercher à impliquer les femmes dans le processus et à faire en sorte qu'elles soient engagées et conscientes de leur rôle dans ce domaine ».

Pour finir, elle a résumé les résultats du projet, à savoir l'amélioration de la gestion des palourdes, l'augmentation de la valeur du produit, le fait que les femmes soient devenues des acteurs au sein de leur communauté moyennant leur organisation en entités professionnelles et l'impact que cela a entraîné. En ce qui concerne ce dernier point, elle a évoqué la reconnaissance nationale qui a été accordée à l'initiative en 2016 pour sa

contribution à la promotion des femmes rurales, ainsi que le prix aux bonnes pratiques qui leur a été décerné cette année à Malte. Toutefois, le succès a été fondamentalement que « ces femmes qui étaient auparavant invisibles se trouvent maintenant au centre de l'attention du public et elles sont devenues plus autonomes tout en contribuant à atteindre les objectifs de développement », a-t-elle souligné.

Nieves Lorenzo Espeso, responsable de l'équipe de Médecine du travail de l'Institut galicien de la Santé et de la Sécurité au travail (ISSGA) de la Junte de Galice et membre de l'Institut national pour la sécurité et la santé au travail, a été la dernière à intervenir dans cet atelier portant sur les conditions de travail.

Depuis 2009, l'ISSGA met en œuvre, avec le secteur de la pêche, un certain nombre d'actions visant à améliorer les conditions de santé et de sécurité des travailleurs de la mer. Parmi ces actions, on peut mettre en avant l'élaboration d'un guide de surveillance de la santé pour tout le secteur, en collaboration avec d'autres instituts des régions cantabriques, ainsi qu'une série d'études sur la santé au travail relatives à différents collectifs de femmes dans le secteur de la pêche comme les cueilleuses de coquillages (étude réalisée à partir d'un échantillon comprenant environ 1000 travailleuses) ou encore les tisseuses de filets.

Au cours de sa présentation, elle a exposé les conditions de travail ayant un effet négatif sur la sécurité et la santé des femmes dans ce secteur, les risques professionnels auxquels elles sont exposées et les actions de prévention et de gestion des dégâts pouvant être mises en œuvre, en expliquant les concepts liés à chacun de ces sujets.

Pour ce qui est des coefficients correcteurs de l'âge de départ à la retraite - une demande traditionnelle formulée par différentes catégories professionnelles - elle a expliqué qu'ils sont davantage appliqués dans la pêche, notamment la pêche hauturière et la pêche lointaine, en raison du taux de sinistralité élevé et de l'existence de certains risques pour la santé associés à cette activité. « Ce qui est important c'est de faire en sorte que les dommages pour la santé, les maladies et les accidents soient rendus visibles et pour cela il faut les canaliser de façon adéquate ».

Elle a expliqué que les conditions de travail ce sont les caractéristiques qui peuvent avoir une influence significative sur l'apparition de risques pour la sécurité et la santé des travailleurs, comme par exemple les caractéristiques des locaux, « des navires froids, des ports où les tisseuses sont assises sur des chaises pour enfants et exposées à l'humidité et à d'autres conditions climatiques défavorables ». D'autre part, la nature des agents physiques, chimiques et biologiques présents dans l'environnement rentre aussi dans les conditions de travail. « Les facteurs physiques sont associés aux gestes répétitifs, aux postures contraignantes, à la manutention de charge, à l'application de la force, etc. Les agents biologiques sont les agents que peuvent contenir les filets de pêche et qui peuvent provoquer des lésions en raison d'une piqûre, d'une infection par contagion, etc. ».

Sont aussi considérés comme des conditions de travail les processus réalisés : « comment tisser un filet, comment extraire les coques... ainsi que d'autres aspects associés aux risques

psychosociaux liés aux délais, à la pression du temps, à la charge de travail, au stress au travail, etc. ».

En ce qui concerne les femmes dans le secteur de la pêche, un des principaux problèmes que l'on rencontre dans le cadre de la prévention est le fait que « la plupart d'entre elles ont le statut de travailleur indépendant, ce sont donc elles qui doivent connaître les risques et savoir comment agir pour veiller à ne pas se miner la santé ». Pour cela, elle a insisté sur le besoin « d'agir en prévention et sur les risques, dans la mesure du possible, pour les réduire et pour éviter les dommages, ce qui permet d'améliorer les conditions de travail ».

En Espagne, il existe une Loi spécifique de prévention des risques au travail et, pour sa part, la Loi générale de la Sécurité sociale définit quels sont les dommages pour la santé dérivés du travail, en faisant la distinction entre les accidents du travail, les maladies dérivées du travail et les maladies professionnelles. Sur ce point, elle a précisé que « les pathologies qui sont exacerbées à la suite d'un accident du travail sont aussi considérées comme des dommages dérivés du travail. C'est-à-dire, une arthrose du genou aggravée par une glissade due à la marée constituerait une pathologie dérivée du travail, même si l'accident n'a pas été traumatique ».

Pour approfondir la question, Mme Lorenzo Espeso a cité certains facteurs dont il faut tenir compte lors de l'étude des conditions de travail des collectifs de femmes dans le secteur, en soulignant que « les conditions de travail diffèrent en fonction du type d'activité, et pour certains postes, certains types de risques prédominent sur d'autres ». En ce sens, elle a tenu à mettre en exergue que « les femmes dans le secteur de la pêche sont soumises à une ségrégation horizontale par tâches car en général on présuppose que nous sommes plus qualifiées pour exercer certaines activités. »

Il en ressort que traditionnellement très peu de femmes ont existé dans le domaine de la pêche extractive, et donc la plupart des études qui tiennent compte du genre portent sur d'autres domaines d'activité dans lesquels les femmes sont plus représentées. « En outre, on rencontre des difficultés pour obtenir des statistiques fiables par métier et des données relatives aux dommages pour la santé » ; une question qu'il est nécessaire de continuer à examiner, comme l'a indiqué l'intervenante.

Pour ce qui est des travailleuses salariées, comme celles qui sont spécialisées dans la conserverie de thon, - à qui l'ISSGA a aussi fourni un guide des bonnes pratiques - elle a précisé qu'il est plus facile d'agir en matière de prévention car c'est l'entrepreneur qui doit se charger de l'évaluation des risques et qui doit améliorer les conditions de travail. Dans ce secteur d'activité il existe aussi des risques ergonomiques, hygiéniques, liés aux conditions d'humidité et au froid ; et ces risques peuvent souvent provoquer des troubles musculo-squelettiques.

En 2012, l'ISSGA a publié une étude sur la santé au travail en ce qui concerne la pêche à pied de coquillages, ce qui a ensuite conduit à l'élaboration d'un guide des bonnes pratiques « avec et pour le secteur ». En effet, pour développer ce guide, on a analysé sur le terrain les méthodes de travail ainsi que les modalités de pêche de coquillages (à pied sur

la plage et dans l'eau dans les zones subtidales) et on a détaillé avec les travailleuses toutes les tâches qu'elles réalisaient dans le cadre de leur activité.

« Nous avons analysé les outils de travail et nous avons constaté que le risque principal découlait des outils qu'elles utilisaient. » Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de risques et de pathologies du travail. En ce sens, elle a insisté sur le fait que beaucoup des pathologies auxquelles fait référence cette étude « apparaissaient déjà dans le tableau des maladies professionnelles. Parce que ce tableau ne limite pas l'activité », a-t-elle précisé. « C'est-à-dire que si je suis atteinte du syndrome du canal carpien et que je suis exposée à des postures contraignantes, à des mouvements répétés et à l'application de la force, il est évident qu'il s'agit d'une maladie professionnelle », a-t-elle affirmé.

En guise d'exemples de dommages pour la santé soufferts par les cueilleuses de coquillages, elle a cité les coups de chaleur, les mycoses, les engelures, l'hypothermie, les crampes ou encore l'épuisement physique. Il faut ajouter à tout cela le manque d'équipements de protection appropriés pour faire face aux risques engendrés par ces dommages.

En collaboration avec les associations de tisseuses de filets de la région galicienne, l'ISSGA a également réalisé une étude sur ce collectif et établi un guide des bonnes pratiques dans lequel étaient pris en compte les risques auxquels sont soumises ces professionnelles comme les conditions ergonomiques, les postures statiques et contraignantes avec l'application de pression, des mouvements répétitifs, l'application de la force, la manutention de charge, etc. « De plus, ces femmes travaillent avec des gants qu'elles conçoivent elles-mêmes en les renforçant avec du coton pour éviter de se couper et il n'a pas été possible qu'une entreprise conçoive un prototype de gants plus efficace pour les protéger. Et je suis convaincue que cela s'explique par le fait qu'elles sont peu nombreuses et que ce ne serait pas rentable », a-t-elle exposé.

De même, dans le domaine de l'aquaculture, il existe aussi des conditions de travail qui, d'après elle, peuvent « clairement être améliorées » et qui entraînent des risques comme des mouvements répétés, des travaux précis pour lesquels il faut faire usage de la force, des conditions de sécurité moindres dans les piscines, etc. ».

Toutefois, il existe un secteur particulièrement dangereux : la pêche des pouces-pieds, avec une main-d'œuvre féminine importante en Galice. Dans ce secteur, au-delà des risques susmentionnés associés aux mouvements répétitifs et à l'application de la force, il faut ajouter le fait que le travail est réalisé sur des sols glissants et dans un environnement très dangereux en raison de l'impact des vagues sur les rochers. Et d'ajouter : « dans des activités comme celle-ci, on constate qu'aucune allocation pour risques pendant la grossesse n'est attribuée. Il est donc nécessaire de continuer à travailler dans ce sens ».

À ce sujet, elle a expliqué que l'ISSGA « a répertorié toutes les maladies qui lui ont été communiquées dans le but de montrer qu'il existe des maladies professionnelles qui sont liées aux risques auxquels sont exposés les travailleurs de ce secteur. Et que les femmes du secteur de la pêche cotisent pour cette contingence professionnelle », a-t-elle souligné.

Et d'ajouter : « ces maladies surviennent et il faut les canaliser correctement. C'est pourquoi, si vous visitez votre médecin de soins primaires et qu'il vous dit qu'il s'agit d'une maladie ordinaire, vous allez toucher moins d'argent et en plus les dommages causés ne seront pas reconnus. Et s'il n'y a pas de dommages, on pourrait croire qu'il ne s'agit pas d'un métier à risque ».

C'est pour toutes ces raisons qu'elle a encouragé les professionnels de ce secteur à informer de ces affections et à les canaliser correctement moyennant l'Institut social de la marine (ISM). « Il faut que vous vous rendiez à l'ISM pour qu'il vous donne le rapport ou qu'il vous notifie la maladie professionnelle », a-t-elle signalé. « Dans les mêmes conditions de risque, les dommages sont les mêmes ». Dans le même esprit, elle a conclu son intervention en disant que « les accidents causés par les efforts excessifs dans le secteur sont bel et bien notifiés, même s'ils ne sont pas traumatiques, il n'y en a pas beaucoup mais il faut améliorer la codification ».

DÉBAT :

Lors du débat qui a suivi le quatrième atelier, les participants ont exposé les questions suivantes :

- Une cueilleuse de coquillages, qui occupe aussi la fonction de patronne d'une confrérie de pêcheurs en Galice, a expliqué que la situation décrite par Sana Taktak au sujet des cueilleuses de palourdes en Tunisie lui a rappelé les débuts des cueilleuses de coquillages galiciennes. Elle a mis en avant les nombreuses ressemblances entre les deux cas en ce qui concerne le processus suivi par ces travailleuses dans un contexte dans lequel cette activité n'était exercée que pour survivre et où l'on rencontrait de nombreuses autres difficultés liées aux infrastructures, à la valorisation du produit, etc. « Avec le temps, nous avons commencé à fonder des associations de cueilleuses de coquillages qui ont commencé à être plus sensibilisées sur ces questions ; un processus dans lequel l'administration nous a aidé à prendre conscience du fait que nous devons être des professionnelles. C'est comme ça que tout a commencé ». Elle a poursuivi son intervention en expliquant qu'un véritable débat intergénérationnel a eu lieu entre les mères « qui voulaient travailler simplement pour pouvoir manger » et les nouvelles générations, plus sensibilisées sur le besoin de protéger les ressources. « Nous avons aussi beaucoup peiné pour accéder à la sécurité sociale parce que nous ne comprenions pas le besoin de le faire étant donné que nous travaillions peu de jours en marée. Mais à l'issue de toute cette lutte nous avons réussi à devenir ce que nous sommes aujourd'hui : des professionnelles qui luttent réellement pour leurs droits ». En ce sens, elle a souhaité aux professionnelles tunisiennes beaucoup de succès dans ce processus, en dépit des circonstances sociales que l'on retrouve dans leur pays.

D'autre part, en ce qui concerne la sécurité et la santé au travail, elle a demandé des examens médicaux plus fréquents pour les professionnelles de ce collectif, « car les hommes qui vont en mer passent un examen médical tous les ans, mais nous n'en faisons pas de même. Nous les femmes, on nous les fait passer uniquement dans le

cadre de projets alors que les examens médicaux devraient être obligatoires », a-t-elle déclaré.

- Une autre cueilleuse de coquillages a précisé que certaines femmes appartenant à d'autres générations, comme sa mère, ont essayé d'exercer une activité plus contrôlée afin d'extraire des quantités de fruits de mer déterminées et de les vendre directement. Mais elle a admis que ces femmes n'avaient pas de soutiens et qu'elles étaient confrontées à l'opposition des acheteurs « qui sentaient que leurs intérêts étaient menacés ». « Ce n'est qu'une fois que l'administration s'y est impliquée que nous avons atteint notre objectif », a-t-elle affirmé. En ce sens, elle a également lancé un message d'encouragement aux cueilleuses tunisiennes, en soulignant que « vous avez une longueur d'avance d'une certaine façon, notamment en ce qui concerne les reconnaissances ». C'est pourquoi elle les encourage à « continuer de travailler avec l'administration parce que vous arriverez à bon port ».

ATELIER 5. FORMATION ET PROFESSIONNALISME :

La modératrice de cet atelier, Marta Villa Hidalgo, directrice générale de la Fondation Femmes pour l'Afrique, a commencé son intervention en disant que « c'est un honneur pour moi et une très grande satisfaction personnelle de pouvoir être ici et participer à cet atelier qui, à mon avis, a une grande importance ».



De gauche à droite: Yayi Bayam Diouf, Susana Rodríguez Carballo, Marta Villa Hidalgo, Laura Rosa Requenez, Amaya Soto et Ana

Avant de donner la parole aux intervenantes, la directrice générale de la Fondation Femmes pour l'Afrique a souhaité proposer quelques pistes de réflexion pour encadrer cet atelier : « D'après les données fournies par les organisations internationales comme la FAO ou la Banque mondiale, 20 % à 50 % du secteur de la pêche est représenté par des femmes. Toutefois, ce pourcentage est variable. Nous estimons qu'il s'élève à 60 % ou 70 % dans les domaines comme le traitement et la vente mais qu'en ce qui concerne la capture ou les domaines de gestion technique et de responsabilité, les femmes sont beaucoup moins représentées ». En se concentrant sur le continent africain, elle a souligné « que la pêche est très importante car elle constitue la pierre angulaire du développement local et, surtout,

parce qu'il s'agit aussi d'une des principales sources de sécurité alimentaire dans les foyers. D'après les données de la FAO, près de 27 % des personnes qui travaillent aussi bien dans le secteur de la pêche que de l'aquaculture en Afrique sont des femmes ».

Elle a ajouté que « la contribution des femmes au secteur de la pêche est fondamentale, mais leurs apports et leurs contributions à ce secteur ne sont pas toujours quantifiés et ces femmes ainsi que leur travail demeurent donc invisibles ».

Elle a fait référence aux rapports sur le genre et le développement, en mettant en exergue les secteurs dans lesquels la main-d'œuvre féminine est plus nombreuse, comme le secteur du traitement car « il est souvent sous-estimé en raison de la précarisation du travail et des salaires. L'économie informelle, qui en Afrique est soutenue à 90 % par les femmes, constitue un exemple extrême de cette situation », a dit Mme Villa.

Dans ce cadre, elle a invité les assistants à s'interroger sur « le rôle que doivent avoir la formation et la professionnalisation des femmes dans le secteur ; les moyens d'élargir l'éventail des possibilités pour aider les femmes à se réaliser dans leur vie professionnelle en incluant le renforcement de leurs capacités ; les moyens de leur permettre d'occuper des espaces dans des domaines professionnels auxquels elles n'avaient pas accès car ils étaient jusque-là principalement ou exclusivement occupés par des hommes ; les moyens de donner plus de visibilité au travail des femmes ainsi que de faire en sorte que leur action sociale et économique dans le secteur de la pêche soit rendue digne ».

Parallèlement, elle a évoqué comment on pourrait rendre ce secteur plus attrayant pour que les nouvelles générations de femmes aient des possibilités professionnelles et d'emploi dans ce milieu.

Elle a souligné que la I Conférence internationale des Femmes dans la Pêche a permis d'échanger sur les expériences vécues par des femmes dans ce secteur et qui peuvent être comparées aussi bien au niveau intersectoriel qu'au niveau international. « Il s'agit d'un espace dans lequel on peut mettre en commun les défis que rencontrent les femmes, ainsi que leurs besoins et leurs possibilités de carrière spécifiques dans le secteur ».

Yayi Bayam Diouf, directrice du Centre de Formation Professionnel pour les Femmes et les Jeunes du district de Thiaroye, au Sénégal, a ensuite commencé son intervention. Elle a expliqué que son association est formée par des femmes qui sont victimes de la migration illégale dans leur pays « parce que nos garçons veulent venir en Europe en passant par l'Espagne, mais beaucoup d'entre eux ont disparu en mer, y compris mon fils. C'est ça le tournant qui a fait que je me lance dans ce combat », a-t-elle expliqué.

Mme Bayam Diouf a poursuivi son intervention en disant que « ma proposition repose sur l'aquaculture au Sénégal. Nous savons que la pêche et l'aquaculture sont une source de revenus très importante pour mon pays, mais c'est aussi un moyen de subsistance pour des milliers de personnes ». Elle a également rappelé une statistique très significative : les femmes représentent 52 % de la population du Sénégal d'après le rapport de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie de 2008, ce qui se traduit par un développement important. « La plupart de ces femmes sont employées dans des postes de

capture et génèrent des revenus très importants vis-à-vis de la sécurité alimentaire du pays », a-t-elle ajouté.

« Je fais partie d'une communauté de pêche qui ne sait pas faire autre chose, c'est notre activité socioéconomique, mais il existe aussi des accords de pêche que nos dirigeants passent avec d'autres politiques et qui ont un effet négatif sur notre poisson », dit-elle. « Nous les femmes, nous avons beaucoup de problèmes, par exemple le fait que nos intérêts ne soient pas pris en compte dans les politiques de pêche. En outre, nous n'avons pas non plus des capacités techniques, d'organisation et de gestion », a affirmé l'intervenante sénégalaise.

Parmi les autres problèmes qu'elles rencontrent sur leur territoire, on peut citer le manque d'infrastructures pour la transformation, la conservation et la distribution, la surpêche, le manque d'accès aux marchés internationaux, etc. Elle a également souligné le manque de financement de leurs activités professionnelles car « les intérêts sont très élevés et les femmes, pour pouvoir demander un crédit, doivent avoir l'accord de leur mari », a-t-elle expliqué. En outre, le taux élevé d'analphabétisme chez les femmes rend l'accès à un crédit d'autant plus difficile.

« C'est pour cette raison que j'ai décidé d'ouvrir mon centre de formation pour les femmes et les jeunes. Il s'agit d'un endroit où l'on confère un pouvoir social aux femmes actives dans le secteur de la pêche et qui vise à fournir une réponse adéquate à la modernisation des femmes dans le processus de planification nationale », a souligné Mme Bayam Diouf. « Mais c'est là une tâche difficile, la promotion de l'égalité auprès des institutions et l'émancipation des femmes sont insuffisantes, et les politiques de pêche ne tiennent pas compte des problèmes, des questions et des préoccupations des femmes. L'objectif de ce centre est aussi de former les jeunes dans le but d'éviter la migration clandestine, d'éviter qu'ils partent et qu'ils perdent la vie dans la Méditerranée », a-t-elle affirmé.

Son centre de formation a mis en marche un système de microcrédits indépendants pour les femmes. Son fonctionnement est indépendant et géré par des femmes pêcheuses. Elles peuvent ainsi avoir accès à ces crédits et les rembourser « grâce à cette professionnalisation », a-t-elle soutenu.

Dans le cadre de l'atelier de formation et de professionnalisme, Yaya Bayam Diouf a rappelé : « j'ai été la première femme à devenir pêcheuse au Sénégal car cette activité était réservée aux hommes depuis nos ancêtres. Il a fallu que je demande une autorisation à la communauté pour pouvoir embarquer car nous avons une hiérarchie très forte et aucune femme ne pouvait partir en mer; mais moi j'ai demandé cette autorisation et j'ai réussi à les convaincre ». Mme Bayam Diouf leur a expliqué que « s'ils ne me laissaient pas partir à la pêche, je ne pourrais pas accéder à beaucoup d'autres choses ». On lui a finalement accordé l'autorisation. « Je pars pêcher à bord de ma pirogue et je rémunère les hommes comme les femmes pour leur charge de travail », dit-elle. Les autres populations ont eu vent de cette nouvelle et « c'est pour cela que certaines femmes peuvent partir en mer aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

Toute cette situation « a renforcé mon autorité et cela me permet de parler à d'autres communautés et de faire en sorte que les femmes y parviennent. Nous sommes la clé du changement social, mais ce n'est pas facile du tout », a-t-elle conclu.

Ce sont ensuite **Laura Rosa Requenez Alvarado**, présidente du Réseau de Femmes dans le Secteur de la Pêche et l'Aquaculture du Nicaragua et présidente de la coopérative de femmes pêcheuses artisanales «El sueño del Archipiélago El Nancital» (Le rêve de l'archipel El Nancital), et **Amaya Soto**, technicienne de la fondation Centre technologique de la mer (CETMAR), qui ont pris la parole. Elles ont présenté leurs projets en binôme car il existe une collaboration entre ces institutions entre l'Espagne et le Nicaragua.

Mme Soto a expliqué que CETMAR « est une fondation à but non lucratif consacrée à l'amélioration du milieu marin et de tous les secteurs qui en dépendent. Nous avons développé des projets dans plusieurs pays en travaillant avec des organisations de base, des gouvernements et des centres de recherche. »

Concrètement, le projet Nicapez a pour objectif d'améliorer les processus de transformation et de commercialisation des produits halieutiques mais « il est orienté vers l'émancipation et la participation sociale des pêcheuses et des vendeuses de poisson dans le milieu artisanal et rural au Nicaragua. Le travail est mené à bien moyennant trois axes principaux : le premier consiste à augmenter la participation sociale des femmes dans les stratégies de développement ; le deuxième vise à renforcer leurs capacités professionnelles vis-à-vis du traitement et de la commercialisation du poisson ainsi que du processus de prise de décisions ; et le troisième a pour objectif d'augmenter leurs revenus », a-t-elle expliqué.

« J'ai eu la chance de participer à ce processus de mise en œuvre des plans d'affaires, pour mettre en avant les efforts, la motivation et la bonne organisation des coopératives de femmes. Finalement, ce projet a débouché sur la création d'un réseau de femmes dans la pêche et l'aquaculture au Nicaragua pour augmenter la visibilité de leur activité », a-t-elle ajouté avant de laisser la parole à Laura Rosa Requenez.

L'intervenante nicaraguayenne a expliqué que « le Réseau de Femmes dans le Secteur de la Pêche et l'Aquaculture du Nicaragua a été constitué en juin 2017 dans le cadre du deuxième forum sur la pêche et l'aquaculture au Nicaragua, tenu à Managua dans le cadre du projet Nicapez ».

Ce Réseau a été créé dans le but d'encourager une alliance et l'échange de bonnes pratiques, pour augmenter la qualité de vie des membres de la coopérative, pour échanger des informations et transmettre des compétences, pour renforcer les droits des femmes dans ce secteur, pour identifier des sources de coopération et de financement, pour augmenter la reconnaissance du travail des femmes auprès des entités publiques et privées. Toutefois, Mme Requenez a admis que « notre organisation se trouve un peu dans une impasse en raison du manque de ressources économiques, mais malgré ces difficultés, nous croyons que ce Réseau permettra de résoudre beaucoup des problèmes que rencontrent les femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture au Nicaragua », a-t-elle ajouté.

La coopérative « El Sueño del Archipiélago El Nancital » a quant à elle été fondée en 2007 avec 34 membres et, 11 ans plus tard, elles sont au nombre de 39. « Nous sommes des pêcheuses depuis notre enfance car nous sommes nées et nous avons grandi sur l'archipel de El Nancital. Nous sommes toutes des filles de pêcheurs et moi, même si je suis institutrice, j'ai exercé cette activité depuis que j'étais une enfant et, tout en étant enseignante, je continue à pêcher. Dans cet archipel, toutes les femmes pêchent dans l'eau douce du lac Cocibolca et je ne sais pas si j'oserais le faire en mer », a-t-elle reconnu.

Le projet Nicapez est devenu une réalité et a permis de créer une installation de traitement et d'acquérir tous les équipements nécessaires pour stocker et traiter les produits. « Au sein de la coopérative, nous faisons aussi des tourtes au poisson, du ceviche... et nous vendons aussi du poisson non traité. Nous en commercialisons entre onze mille et treize mille livres », a-t-elle conclu.

Ana Ramos Martos, chercheuse principale de l'Institut espagnol de l'océan (IEO) dans le Centre océanographique de Vigo, a ensuite pris la parole pour présenter son travail en tant que coordinatrice du projet « EcoAfrik ».

« Les chercheuses, nous sommes aussi des pêcheuses et nous faisons partie de ce secteur. Je souhaite centrer mon discours sur la recherche et partager une réflexion : il y a aujourd'hui autour de la mer de nombreux défis à relever, la problématique de la mer est très importante, les ressources sont surexploitées dans presque toutes les zones de pêche, la biodiversité se réduit très rapidement, il y a le problème du changement climatique... les défis que doit relever la recherche océanographique sont nombreux et on ne peut y répondre qu'avec des connaissances scientifiques solides », a poursuivi Mme Ramos.

Elle a reconnu qu'elle représente une partie du secteur où « nous sommes privilégiés, nous ne sommes pas concernés par la problématique touchant les pêcheuses qui a été présentée lors de la Conférence, mais il y a un pourcentage très élevé de femmes qui y travaillent ». Elle a également fourni des données, notamment le fait que 50-52 % du personnel de l'institut de Vigo sont des femmes et que 53 % de ces femmes se consacrent exclusivement à la recherche sur les questions liées à la pêche, par exemple dans les zones de pêche dans les eaux européennes. « Toutefois, je dois dire qu'en ce qui concerne mon domaine de travail, les zones de pêche en Afrique, le pourcentage de femmes impliquées dans le projet s'élève à 73 %. C'est-à-dire que nous constituons une partie importante de la recherche sur la pêche dans les eaux africaines », a-t-elle expliqué.

Elle a également rappelé qu'elles rencontrent des problèmes de conciliation au niveau général parce que « nous ne restons pas exclusivement au bureau et au laboratoire pour faire nos recherches, nous participons à de nombreux forums ce qui nous oblige à quitter nos maisons pour des périodes plus ou moins longues ». Et d'ajouter : « en tant que biologistes, nous travaillons sur des navires océanographiques, sur des bateaux de pêche qui sont transformés en navires de recherche... Et certaines femmes embarquent en tant qu'observatrices scientifiques sur des bateaux commerciaux qui ne partent pas seulement pendant un mois de campagne et qui peuvent rester trois, quatre, cinq voire six mois à bord d'un bateau dans lequel l'équipage est composé uniquement d'hommes. Ces femmes

ont beaucoup de mérite et je tiens à rompre une lance pour parler d'elles également, pas seulement des femmes chercheuses », a-t-elle déclaré.

« Cela fait près de 40 ans que je travaille dans la recherche marine et j'ai choisi il y a 30 ans, en 1988, de me consacrer à la recherche sur les ressources des fonds marins profonds et sur les écosystèmes des eaux africaines principalement dans la région du nord-ouest africain, notamment le Maroc, la Mauritanie, la Guinée-Bissau, le Gabon, l'Angola, la Namibie et le Mozambique. En 2004, j'ai lancé un projet portant sur l'étude de la biodiversité vis-à-vis de laquelle il existe une grande méconnaissance au niveau international sur la faune marine. Ce projet s'appelle EcoAfrik (Ecosystème de l'Afrique) et nous le développons en collaboration avec l'Université de Vigo », a rappelé Mme Ramos.

Il s'agit d'un projet pluridisciplinaire auquel participent des biologistes mais aussi des spécialistes en géologie, en physique... de sorte qu'ils peuvent tirer profit de la campagne, qui a pour objectif principal d'évaluer les ressources afin d'étudier la biodiversité. Il y a également un objectif secondaire qui consiste en l'étude des collections de faune d'animaux invertébrés que nous recueillons. « On parle beaucoup de l'étude de la biodiversité mais celle-ci requiert des ressources et une spécialisation très spécifique car il s'agit d'un type d'étude qui demande beaucoup de temps », a-t-elle ajouté.

En outre, elle a souligné que plus de 80 % des membres de son équipe sont des femmes, « et c'est un grand honneur. Je suis ici au nom de toutes ces femmes car elles montent sur des bateaux et elles participent à autant de forums que nécessaire et nous sommes toutes confrontées aux problèmes que rencontrent les femmes qui doivent quitter leur maison pendant une longue période ».

Pour conclure, Mme Ramos a expliqué que « notre objectif prioritaire consiste à partager ces connaissances scientifiques avec les pays du tiers-monde, en particulier les pays du nord-ouest de l'Afrique ».

Le dernier exposé a été présenté par **Susana Rodríguez Carballo**, directrice générale du Développement de la Pêche dans la Junte de Galice, qui a mis en valeur le travail du département qu'elle dirige, en précisant que « la formation est un outil fondamental de la professionnalisation ». Son département est chargé de la formation et trois écoles nautiques et de pêche y sont rattachées : l'une d'entre elles est consacrée à la formation maritime et halieutique, une école d'aquaculture pour l'accès à la formation, et l'institut polytechnique de Vigo, « un centre de référence à l'échelle nationale pour cette famille professionnelle », a-t-elle ajouté.

Mme Rodríguez a rappelé que « lorsque nous nous sommes lancés, dans les années 1990, sur la voie de la professionnalisation partagée dans un premier temps avec le secteur en lui-même, les personnes qui travaillaient dans le secteur de la pêche de coquillages ont décidé de se professionnaliser car seulement 10 % des douze mille pêcheuses de coquillages étaient inscrites à la sécurité sociale ». Elle a ajouté que « la pêche de coquillages était une activité marginale et saisonnière, il n'y avait aucun plan commercial pour savoir quoi faire du produit, il n'y avait aucun investissement, on n'investissait pas dans les zones de travail

ou dans le métier pour augmenter le rendement, le travail était encore totalement désorganisé dans le milieu des confréries, mais il n'y avait pas une organisation efficace du travail ».

Le problème était aussi que 95 % des professionnels dans le secteur de la pêche de coquillages étaient des femmes et elles étaient les plus faibles dans le secteur de la pêche, avec moins de revenus, les rendements étaient moindres et il existait un concept qui était étroitement lié au secteur : « la mer appartient à tout le monde ». « Nous avons alors lancé ce processus de professionnalisation d'un point de vue académique, en nous reposant sur deux axes : d'une part, les rencontres avec les pêcheuses de coquillages, d'autre part, la formation. En 1995, nous avons organisé une première rencontre à laquelle ont participé 64 pêcheuses de coquillages en représentation de 32 confréries galiciennes. En 1996, nous sommes entrés dans un nouveau processus appelé Plan Galicia dans lequel nous avons essayé de faire en sorte que la pêche à pied de coquillages devienne une activité professionnelle », a expliqué Susana Rodríguez.

«Les pêcheuses de coquillages se sont de nouveau réunies dans le cadre de cette rencontre, elles ont exposé leurs problématiques et ont été capables de présenter leur situation. Le discours a changé car la mer n'appartient plus à tout le monde, elle appartient à tous ceux qui la cultivent. C'était un travail compliqué mais il a servi à les unir », a affirmé la directrice générale.

Ainsi, elles ont commencé à réfléchir comme de véritables professionnelles avec un avenir et des axes de travail. Elles ont aussi accordé beaucoup de valeur à tout ce que leur a apporté la formation. « Je pense qu'aujourd'hui en Galice, lorsque l'on parle d'une activité de formation, les pêcheuses de coquillages n'en manquent aucune, elles participent à toutes les activités proposées. Elles demandent des cours susceptibles de résoudre leurs problèmes. Il ne s'agit pas de faire des heures de formation mais plutôt de suivre des cours qui répondent à des besoins spécifiques », a-t-elle déclaré. De plus, elles ont commencé à avoir une représentation au sein des instances gouvernementales. En 2000, on franchit le pas décisif vers la professionnalisation avec l'accès à la Sécurité sociale.

C'est Begoña Marugán qui était chargée de rédiger tout ce processus « et je pense vraiment que c'était une idée merveilleuse car grâce à cette femme et à sa vision de tout notre processus, nous avons une trace écrite de tout ce qui a été réalisé. Pour reprendre son discours : « L'information et la formation leur ont ouvert les yeux et en ouvrant les yeux elles ont vu un avenir différent auquel elles n'ont pas pu renoncer ».

Cela s'est reproduit plus tard avec les tisseuses, qui ont toujours bénéficié d'un soutien et qui, grâce à la formation et à l'organisation, ont obtenu une visibilité qui leur a permis de récupérer le nom et le terme ; de comprendre que l'organisation est fondamentale pour accomplir un objectif ; de créer des associations locales et une fédération pour défendre leurs intérêts et la reconnaissance sociale de leur travail.

« La dernière réflexion que je souhaite partager avec vous, c'est que nous devons toutes continuer à nous former en ce qui concerne l'autonomisation et la prise de conscience de

nos capacités et que nous pouvons atteindre tous les objectifs que nous nous fixons », a conclu la directrice générale.

DÉBAT :

Lors du débat qui a suivi le cinquième atelier, les participants ont exposé les questions suivantes:

- La patronne d'un bateau de pêche locale à Tenerife : En ce qui concerne l'intervention d'Ana Martos, elle a expliqué que des biologistes de l'Institut espagnol d'océanographie et d'entreprises privées montent à bord de son bateau et qu'elles collaborent avec l'Université de La Laguna.

« Je pense qu'il est fondamental d'établir des liens entre les travailleurs du secteur de la mer et les études qui sont réalisées à bord des bateaux de pêche ». Elle a également souligné le besoin d'approfondir les études car « il reste beaucoup de choses à faire au niveau de l'éducation, et je parle de l'éducation publique, lorsqu'elle met de côté quelque chose d'aussi fondamental, nous ne sommes plus en train de professionnaliser le secteur de la pêche.

Il faut recommencer à zéro, avec les plus petits, mais il faut aussi soutenir la coopération entre les administrations, les institutions de formation professionnelle, les instituts de biologie marine et les pêcheurs qui travaillent à bord des navires, je pense que c'est essentiel. Tout comme il est essentiel de renforcer les programmes scolaires qui, d'après moi, sont devenus complètement obsolètes », a-t-elle soutenu. Elle a affirmé que « j'ai appris à l'école 10 % de ce que je sais, mais on en apprend partout.

Le reste, je l'ai appris lorsque je travaillais à bord d'un bateau sans avoir fait d'études ». Elle a souligné qu'elle doit acheter des filets tout faits car dans les Canaries, personne ne leur montre comment les fabriquer. « Si je veux apprendre à les tisser, je dois le faire avec les anciens de l'île et aller voir comment ils les font. Grâce à cette Conférence, j'ai parlé avec des tisseuses de la péninsule pour qu'elles viennent aux îles Canaries nous montrer comment faire. La formation et la professionnalisation sont fondamentales », a-t-elle conclu.

- Une patronne d'une confrérie en Galice a ajouté que « certains hommes commencent à travailler dans la pêche à pied de coquillages, ce n'est plus un secteur exclusivement féminin et cela fait que nous perdons aussi du terrain en ce sens ».
- Une pêcheuse a raconté qu'« en Galice, les personnes qui ont fréquenté un centre de formation disposent d'une expérience sur un bateau, parce que nous en avons un sur lequel elles peuvent s'entraîner, mais cela est insuffisant.
- Nous disposons toutefois d'outils suffisants pour que cette formation soit moyennement bonne ».
- Le directeur de la Pêche et de l'Aquaculture du Gouvernement basque a répondu à la patronne canarienne en affirmant que « nous avons trois centres de formation aux métiers de la pêche qui sont remplis d'élèves, toutes les places sont occupées et il y

a même des personnes qui ne peuvent pas s'y inscrire parce qu'il n'y a pas assez de places.

Mais nous nous sommes rendu compte que parmi ces étudiants, ceux qui étaient inscrits pour la pêche maritime, étaient peu présents. Beaucoup d'entre eux validaient leurs diplômes avec une formation nautique pour être skipper d'un voilier et de grands yachts charters, notamment dans la mer Méditerranée, les îles Baléares et même les îles Canaries. Et quand nous sommes allés leur parler, beaucoup d'entre eux nous ont expliqué que la vraie raison pour laquelle ils se sont inscrits c'est qu'au début ils ne savaient pas s'ils allaient aimer la pêche, mais ils ne savaient pas du tout ce qu'est la pêche maritime ».

Ainsi, « nous avons lancé un système de bourses. Puisqu'il s'agit de programmes en deux ans, l'été entre la première et la deuxième année, ils embarquent à bord d'un bateau de pêche pendant un mois et nous leur donnons 800 €. De cette façon, comme disait la patronne de bateau canarienne, lorsqu'ils terminent cette formation à l'issue de la deuxième année, ils ont au moins une expérience dans le domaine exclusif de la pêche, ce qui leur permet de décider si à l'avenir ils veulent se consacrer à la pêche ou à d'autres activités liées à la mer », a-t-il conclu.

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE PAR LES INTERVENANTS :

- **Yayi Bayam Diouf:** « Sans formation, nous n'arriverons à rien. Ensemble nous devons y parvenir. »
- **Susana Rodríguez Carballo:** « La formation est la base de toute activité. La formation est un investissement. »
- **Ana Ramos Martos:** « En tant que dépositaires des connaissances, nous avons une responsabilité, celle de partager notre expérience et nos capacités avec ceux qui n'en ont pas, dans notre cas particulier, dans le milieu avec lequel nous travaillons, c'est-à-dire les pays africains. »
- **Laura Rosa Requenez Alvarado:** « Que toutes les femmes travaillent ensemble pour lutter en faveur d'une pêche organisée et professionnalisée. »
- **Amaya Soto:** « Mettre en valeur la coopération entre les personnes, que ce soit des hommes ou des femmes, pour qu'elles mettent en commun leurs connaissances axées sur l'action. Plutôt que parler des différences, je continuerais à parler de l'égalité des chances ».

ATELIER 6. CROISSANCE BLEUE ET DURABILITÉ :

Les participants de cet atelier animé par **Javier Garat Pérez**, président d'Europêche, ont abordé les perspectives qu'offre l'économie circulaire pour le développement de modèles économiques contribuant à la préservation de l'environnement et des ressources. Des perspectives que les femmes savent identifier et exploiter en contribuant au développement d'initiatives innovantes qui misent clairement sur la croissance bleue – au sens large – et la durabilité.



De gauche à droite : Javier Remiro, Fatou Sock, Irene Díez, Javier Garat, Mariana López et Lucy Gilliam.

La première conférencière était **Fatou Sock**, point focal des Pêches de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) au Sénégal, qui a exposé les objectifs et actions du programme *GEF - Coastal Fisheries Initiative (CFI)*, lancé par la FAO en 2014 en collaboration avec d'autres partenaires, qui réunit cinq projets autour de six agences du Fonds mondial pour l'emploi, mis en œuvre dans différents pays : Équateur, Indonésie, Cap-Vert, Côte d'Ivoire et Sénégal.

La finalité de ce projet est de mettre en évidence l'importance des pêcheries côtières pour relever les défis actuels de durabilité. La finalité ultime, signalait-elle, est de démontrer – à travers la gestion holistique des écosystèmes et la gouvernance améliorée de la pêche côtière – que nous pouvons tirer des bénéfices environnementaux si l'on soutient une pêche artisanale responsable, ainsi que le maintien des services liés aux écosystèmes. Le bénéfice sera un développement accru à partir de la hausse de la valeur économique et sociale que produit la pêche côtière et qui permettra de soutenir le bien-être des individus et les moyens de subsistance.

Les trois continents impliqués dans cette initiative sont concernés par des thèmes communs et partagent donc des expériences et des indicateurs de rendement pour rechercher une approche intégrée et des solutions innovantes respectant l'environnement. Ainsi, le programme *Coastal Fisheries Initiative (CFI)* vise la collaboration entre différents acteurs et organismes de développement et à encourager l'échange d'expériences et de connaissances, en conférant de la valeur ajoutée aux initiatives existantes en la matière.

En Afrique occidentale, le projet souhaite offrir des avantages environnementaux, sociaux et économiques grâce à une bonne gestion de la pêche artisanale et des incitations à l'innovation. Il se fonde donc sur trois piliers : encourager l'amélioration de la gouvernance des pêches, renforcer la chaîne de valeur des produits de la mer et favoriser la communication stratégique, le suivi et la diffusion de bonnes pratiques.

Ce programme revêt une importante dimension liée au genre, axée sur la réduction des inégalités entre hommes et femmes, en encourageant pour ce faire leur participation dans la gouvernance des pêches et les processus de prise de décision, leur accès aux ressources

pour leur assurer une sécurité financière (à travers un partage équitable des bénéfices économiques et sociaux), le renforcement de leurs capacités en termes d'éducation et de formation professionnelle, et en favorisant l'accès aux services en matière de protection sociale.

Avec cette approche, le programme a été mis en œuvre avec la participation active des femmes ; en l'occurrence, elles ont reçu une formation en matière d'entrepreneuriat et de leadership et en abordant le genre de façon systématique dans toutes les activités du projet. En outre, les indicateurs du programme sont ventilés par sexe pour mesurer les différences entre hommes et femmes.

L'expérience de *Coastal Fisheries Initiative* révèle clairement que la perspective de genre est essentielle pour le succès de tout projet lié à la protection des ressources et à la durabilité de la pêche, notamment de la pêche artisanale où les femmes ont un poids très important. Il s'agit donc d'inclure la dimension du genre dans une « approche holistique, écosystémique, qui mise sur le bien-être humain, la préservation de la biodiversité, la gestion améliorée du secteur et la création de richesse tout au long de la chaîne de valeur ».

Durant toute son intervention, Fatou Sock a transmis que les femmes ont beaucoup à dire sur la recherche de solutions innovantes aux problèmes environnementaux ; une idée également partagée par les autres conférenciers de la table. Le projet *Upcycling the Oceans*, présenté par **Irene Díez Ruiz**, directrice générale de la Fondation ECOALF, est un exemple clair de ce type de solutions innovantes.

ECOALF est une entreprise de mode durable dédiée à la fabrication de vêtements à partir de matières recyclées, dont certaines proviennent de déchets marins comme les filets de pêche. L'initiative *Upcycling the Oceans*, liée à la fondation ECOALF, est née du constat de la quantité de déchets et matières plastiques que les pêcheurs extrayaient de leurs prises quotidiennes.

Après avoir visité les ports de la Communauté autonome de Valence – et discuté avec les pêcheurs sur la destination à donner à certaines matières comme le polystyrène des caisses de poisson – ils ont constaté la nécessité et l'opportunité de transformer des déchets similaires à ceux qu'ils employaient déjà pour confectionner leurs vêtements, mais cette fois issus du fond marin.

C'est dans ce but que le projet pilote a démarré en 2015, dans 9 ports et autour de trois objectifs principaux : aider à nettoyer la mer, conférer de la valeur au déchet (à travers un processus d'*upcycling*) et sensibiliser davantage la société au problème des déchets marins, en mettant en valeur le rôle du secteur de la pêche et la reconnaissance du travail de nettoyage gratuit qu'ils sont en train de réaliser en mer.

Dans le cadre du projet, les pêcheurs collectent les déchets durant leur travail quotidien et les classifient en les déposant dans des conteneurs situés dans les ports. Ce contenu est géré dans une usine de séparation des déchets par types de matières (plastique, verre, textile, aluminium...) ou fractions de celles-ci. Dans le cas du projet d'ECOALF, la matière

première employée sont les bouteilles en plastique PET qu'ils transforment en flocons (*flakes*) qui deviennent des pellets, à leur tour transformés en fil de première qualité pour la confection des vêtements, à travers un processus mécanique.

Le projet est actuellement mis en œuvre dans 37 ports espagnols, tout au long de la quasi-totalité du bassin méditerranéen, ainsi que dans le golfe de Cadix, La Corogne, etc. Cette collaboration avec les pêcheurs permet de récupérer près d'une tonne de déchets par jour, et de donner ainsi une seconde chance à ces matières plastiques qui, autrement, reposeraient au fond de la mer pendant plus de 400 ans, détériorant les écosystèmes marins.

Irene Díez a insisté sur l'idée qu'il s'agit d'un projet facile à appliquer dans d'autres pays, comme la Thaïlande, où le gouvernement a misé sur le développement de l'initiative. En fin de compte, ce que nous tentons de faire c'est de favoriser l'économie circulaire et l'économie locale, en offrant une seconde vie aux déchets à partir d'une valeur ajoutée, ce qui contribue à la sensibilisation à ce problème. Nous sommes en train de travailler sur la pointe de l'iceberg. La solution définitive n'est pas de transformer les déchets marins en vêtements, car il est nécessaire de travailler sur la prévention, mais nous contribuons à la sensibilisation ».

L'artiste environnementale **Mariana López Henen**, fondatrice de la plate-forme *The Ocean Corner*, mène une ligne de travail similaire dans le domaine de la mode durable. À travers ce projet créatif, elle transforme en vêtements des déchets issus des plages de l'Atlantique et de la Méditerranée pour sensibiliser, à travers ses créations, aux effets de la pollution de l'eau.

« Mon travail », affirmait-elle, « est de coudre les mémoires de l'eau ». « Je nettoie des plages dans le monde entier et demande aux femmes du monde entier de m'envoyer les déchets qu'elles trouvent sur leurs plages. Mon travail est de les coudre pour, notamment, conter une histoire de l'eau ». « Parce que l'eau n'a pas de frontières et les déchets sont de tous ».

Au cours de son intervention, elle a insisté sur la nécessité d'« éduquer les enfants et les adultes en leur faisant voir et toucher les choses que nous trouvons dans la mer. En leur demandant s'ils reconnaissent certains de ces objets chez eux et comment ils croient qu'ils ont fini là-bas ».

Les femmes liées à ce milieu jouent un rôle fondamental dans cette sensibilisation, assurait-elle. Elle a donc mis en marche, avec une perspective de genre, l'initiative *Mujeres que viven junto al agua, unidas en la diversidad* (Femmes vivant près de l'eau, unies dans la diversité) ; « je couds leur histoire – des histoires qui se déroulent dans différentes régions du monde – et elles la partagent avec les gens ».

Les créations de Mariana peuvent parfois contenir plus de 200 pièces de déchets.

Ensuite, ces créations sont exhibées dans des écoles, ou lors de conférences et défilés de mode, et font l'objet d'utilisations diverses destinées à encourager une sensibilisation

environnementale qui permette de s'attaquer à la problématique des déchets. Toutefois, précise Mariana, « lorsque je participe à des ateliers, je ne parle jamais de déchets. Je demande aux participants de partager leur histoire avec l'eau, et je vous pose donc la question à présent : quelles mémoires avez-vous de l'eau ? Conter notre propre histoire peut nous rappeler l'importance de conserver ce qui nous rend heureux : la nature, l'eau », concluait-elle.

Cet esprit de conscience écologique et de défense des océans constitue également la base de l'*eXXpedition*. La cofondatrice et directrice de l'initiative, **Lucy Gilliam**, a exposé les origines et l'évolution de ce projet fondé sur la collecte de déchets marins à travers une équipe entièrement composée de femmes, qui mènent des campagnes environnementales à bord, à travers le monde entier.

Les fondatrices (Lucy Gilliam et Emily Penn) ont partagé cette préoccupation environnementale avec d'autres femmes aux différents profils professionnels en quête de solutions pour aborder le problème des matières plastiques et leur impact sur les océans et la santé. C'est donc dans ce but qu'elles ont entrepris une première expédition de Lanzarote jusqu'en Martinique (dans les Caraïbes) et collecté des déchets marins à travers l'Atlantique.

Les déchets collectés – ainsi que des échantillons d'eau et d'air – étaient quantifiés, classifiés et analysés, puis les résultats étaient partagés au niveau mondial avec des scientifiques du monde entier et des experts en toxicité. « Cette partie était très importante pour nous, ainsi que pour ceux qui prennent les décisions, pour se faire une idée de la véritable ampleur du problème des matières plastiques dans les mers du monde ».

Pour reprendre les termes de Lucy, l'un des aspects clé du projet est qu'il repose sur les citoyens et partage les synergies avec la communauté scientifique. En ce sens, l'équipe d'*eXXpedition* travaille avec un logiciel pour le suivi des déchets marins, développé par Jenna R. Jambeck, maître de conférences de l'université de Géorgie, qui a mené une importante recherche en la matière et dont les résultats – publiés en 2015 – ont révélé que 8 à 10 millions de tonnes de déchets peuplent chaque année les océans. Si cette tendance se poursuit, ajoutait Lucy, en 2030 il pourrait y avoir plus de matières plastiques que de poissons. « Cette recherche a marqué un point critique dans la sensibilisation et donné lieu à un programme de collecte de données pour l'évaluation des déchets marins ».

Dans le cadre de ce projet, il existe différentes lignes de collaboration avec la NASA pour le développement de dispositifs d'étiquetage permettant d'identifier et d'effectuer le suivi des matières jetées à la mer. En outre, l'initiative analyse et met en évidence l'impact des matières plastiques sur la chaîne alimentaire, lorsqu'elles sont ingérées par les poissons.

À partir de ces actions, *eXXpedition* cherche à influencer les décideurs en matière environnementale à travers des campagnes de sensibilisation et la présence dans les groupes de discussion, en encourageant la mise en œuvre de mesures permettant de s'attaquer à cette problématique.

Le dernier conférencier qui est intervenu dans cet atelier était **Javier Remiro Perlado**, coordinateur de l'Unité de pêche et aquaculture durable de la Fondation pour la

Biodiversité (FB), sous la direction du ministère espagnol de transition écologique, qui a révélé les perspectives existantes pour le financement de projets environnementaux – comme ceux qui ont été exposés dans l’atelier – à travers des instruments de la FB, comme le *programme Pleamar*. « Mon travail ici est de vous encourager à présenter vos idées de projets et de voir comment nous pouvons vous aider à les financer ».

La FB, créée en 1998, est destinée à relever les défis en matière de biodiversité terrestre, marine et littorale, de changement climatique et de stimulation de l’économie verte et bleue, par le biais de projets de tiers à travers des appels pour l’octroi d’aides et de subventions et le développement de projets propres à caractère environnemental. La direction de la fondation est composée de différents organismes publics et établissements.

En 2017, la fondation a publié sept appels pour l’octroi d’aides d’un montant total de 16,7 millions d’euros, reçu 824 candidatures et financé 288 projets. Beaucoup de ces aides sont liées aux fonds structurels et d’investissement européens. Depuis 2013, la fondation est un organisme intermédiaire de gestion du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEMP), à travers le programme Pleamar, ainsi que du Fonds social européen (FSE) depuis 2001. En 2017, les appels pour l’octroi d’aides de ces deux fonds disposaient respectivement de 4,1 et 7,8 millions d’euros.

Les six appels pour l’octroi d’aides publiés en 2018 ont reçu 543 candidatures, dont 211 projets ont été présélectionnés pour être financés. Le budget de cet appel du FSE s’élevait à 8,9 millions d’euros ; dans le cas du FEMP, l’appel pour l’octroi de subventions pour stimuler le secteur de la pêche et de l’aquaculture bénéficiait d’un budget de presque 4,9 millions d’euros.

Les appels pour l’octroi de ces aides incluent également la dimension du genre, car l’égalité des chances est l’un des principes horizontaux du FSE et du FEMP. Ce principe horizontal est repris dans tous les documents de programmation : programme opérationnel, documents approuvés par le comité de suivi du FEMP, ainsi que les critères de sélection de ce comité, où l’on établit l’objet et la modalité de financement.

Le programme *Emplea Verde* (Emploie Vert) de la FB, financé par le FSE, bénéficie d’une dotation de 67 millions d’euros, destinés à soutenir 300 initiatives favorisant l’amélioration et la création d’emploi et d’entreprises dans les domaines de l’économie verte et de l’économie bleue. Ce programme cherche à soutenir 50 000 personnes et 3 000 entreprises, intégrer 4 800 chômeurs dans le monde du travail, soutenir 3 000 entrepreneurs dans la création et / ou l’amélioration de leur entreprise, dispenser ou améliorer la qualification professionnelle de 24 000 personnes et améliorer la situation de plus de 6 000 travailleurs sur le marché du travail.

Quant au programme *Pleamar*, financé par le FEMP et davantage axé sur les projets, il bénéficie d’une dotation de 30 millions d’euros, et vise à soutenir près de 200 initiatives favorisant la protection et la restauration de la biodiversité marine, la pratique d’activités de pêche et d’aquaculture plus durables, la réduction des captures indésirées et le renforcement de la gestion des zones marines protégées. Il a également pour objectif de

soutenir près de 70 activités de conseil en matière environnementale et 35 projets de collaboration et de travail en réseau entre scientifiques et agents du secteur.

Les précédents programmes bénéficieront de 6 appels pour l'octroi d'aides et seront mis en œuvre autour de volets d'action concrets. Dans le programme du FSE, deux lignes sont destinées aux chômeurs (*Crea e Innova*) et deux autres aux entrepreneurs (*Impulsa y Conecta*). Quant au programme FEMP, 6 lignes de travail sont axées sur l'innovation, les réseaux, les déchets, les activités de conseil, les zones protégées et la sensibilisation.

Ces programmes intègrent la dimension de genre dans les appels pour l'octroi d'aides et les projets. « Dans le cas d'*Emplea Verde*, les femmes sont l'un des collectifs prioritaires pour l'octroi des aides », assurait-il, « et dans le cas de *Pleamar*, l'un des critères pris en compte est que les projets prévoient un plan en matière d'égalité des genres, pas uniquement que l'organisme candidat ait un projet ».

Pour finir, Javier Remiro a présenté *Red Empreverde*, une plate-forme de 8 600 entrepreneurs favorisant des activités dans le domaine de l'économie verte et bleue (« dont 32 % sont des femmes », soulignait-il. Pour la seule année 2017, 7 programmes de formation, d'accompagnement et de networking ont été organisés ; 317 personnes y ont participé, dont 49,62 % étaient des femmes. Des forums d'investissement spécifiquement destinés aux femmes sont également organisés. Ces ressources ont permis de soutenir des projets avec une claire perspective de genre, comme l'initiative *REDMAR II*, de la fondation pour la pêche et la pêche aux coquillages Fundamar, qui vise à favoriser les expériences à bord et améliorer l'échange de bonnes pratiques en matière d'égalité des chances, de sécurité à bord et d'environnement.

DÉBAT :

Lors du débat faisant suite à cet atelier 6, les participants ont abordé les questions suivantes, toutes étroitement liées au recyclage des déchets marins :

- La secrétaire d'une association de femmes s'interroge sur la dimension de genre du projet *Upcycling the Oceans* et expose que dans d'autres ports espagnols comme celui de Motril, d'autres initiatives pionnières en matière de collecte de déchets marins, à caractère scientifique, ont également été menées, conjointement avec les pêcheurs, en exploitant les synergies : ils fournissent les déchets et reçoivent en échange de nombreuses informations sur l'état des mers, issues de la quantification, la typification et la recherche concernant ces déchets. On est même en train d'établir une cartographie de « points chauds » en termes de déchets dans la mer d'Alboran.
- Irene Díez précise que le projet *Upcycling Oceans*, qui n'a pas de dimension de genre en tant que telle, bénéficie pourtant de la collaboration de nombreuses femmes car, bien qu'il n'y ait pas beaucoup de femmes à bord de la flotte de chalutiers avec laquelle ils travaillent, les femmes sont bien présentes dans les autres processus de la pêche.

Elle signale en outre qu'il ne s'agit pas strictement d'un projet scientifique de caractérisation des déchets (par exemple avec d'autres initiatives comme *Eco-Puertos*

à Motril ou *Mar Viva* en Catalogne), mais d'un projet de gestion et de recyclage de ces déchets avec la collaboration des pêcheurs, compatible avec les projets scientifiques.

- Une représentante de l'université de Brest demande quel type de compensation est proposé aux pêcheurs pour qu'ils se chargent de la collecte et de la séparation des déchets qu'ils extraient de la mer, car l'on ne parvient pas toujours à éviter qu'ils retournent dans la mer avec les prises rejetées. S'agit-il d'une question de sensibilisation ?
- Irene Díez indique que les pêcheurs ne perçoivent aucune rémunération pour la collecte de ces déchets. Cela fait actuellement l'objet d'un débat, et elle insiste donc sur le fait que l'ECOALF est ouverte à des réglementations et à d'autres façons d'articuler cette activité en ce sens, car certaines régions accordent une compensation au *fishing for litter* (pêche aux déchets). « Dans notre cas, nous y parvenons avec un *s'il vous plaît* et un *merci énormément* », affirme-t-elle. « Il s'agit d'un projet volontaire mais l'accueil reçu a été extraordinaire, car il permet en outre de mettre en valeur le travail des pêcheurs et leur contribution au milieu, car la plupart le faisait déjà (collecter les déchets), et ce que nous faisons, c'est leur fournir les conteneurs à cet effet et tenter d'atteindre ceux qui ne le font pas encore. Mais toujours depuis la participation volontaire, car nous considérons qu'elle implique un engagement beaucoup plus fidèle. En outre, de nombreux pêcheurs nous avouent être les premiers intéressés par la résolution de ce problème, ils sont donc fiers du projet et nous en sommes très reconnaissants ».

Elle précise également que l'ECOALF gère actuellement tous les déchets qu'ils reçoivent, pas uniquement ceux qu'ils utilisent (le plastique PET) pour confectionner des vêtements.

- Lucy Gilliam ajoute que la question de la rémunération des pêcheurs pour la collecte des déchets fait actuellement l'objet d'un débat au sein de l'Organisation maritime internationale. « Les règlements ont changé, et aujourd'hui, au lieu de payer par tonne, on préfère retirer aux pêcheurs une taxe qu'ils devaient payer. C'est également une manière de soutenir le recyclage ».
- L'animateur de la table, Javier Garat, regrette que l'on applique une taxe de gestion à tous ces pêcheurs qui collectent les déchets marins et les emmènent au port. « Et, bien que le FEMP prévoie la possibilité d'accorder des aides aux pêcheurs qui collectent ces déchets, en fin de compte ces aides ne figurent pas dans les programmes opérationnels et ne sont pas accordées ».
- Une représentante de l'Association de remailleuses de La Guardia explique que son organisation réalise depuis longtemps ce recyclage avec la collaboration des marins. « Nous recyclons tout, les déchets sur le port et les nôtres aussi. Nous nettoignons les cordes, nous les classifions, leur retirons le plomb qu'elles contiennent pour le recycler ailleurs. Une entreprise de recyclage se charge ensuite de tous ces déchets ». En ce sens, elle affirme qu'elles peuvent rassembler jusqu'à trois tonnes de déchets tous les trois mois. « Nous sommes payées pour ce travail, très peu, mais on nous

paye. Bien que ce qui compte pour nous c'est la satisfaction, plus que l'argent que nous recevons en échange », assure-t-elle.

- Le secrétariat de l'association de pêcheurs de Barcelone, promotrice du projet *Mar Viva*, insiste sur l'importance du travail mené par les pêcheurs et pêcheuses dans les projets de recyclage de déchets ; un travail qui, d'après eux, doit être volontaire « parce que vous, pêcheurs, êtes les yeux de la mer, ceux qui savent réellement ce qui se passe et les premiers intéressés par la collecte de ces déchets. Le fait que nous disposions des aides nécessaires pour pouvoir continuer à le faire – par exemple celles de la Commission européenne pour nous permettre de payer moins de taxes – relève d'un autre débat. Ces aides sont toujours les bienvenues. Mais ce travail doit toujours être volontaire ».
- Une représentante du secteur de la pêche du Mexique signale qu'à l'époque des Nations unies pour l'océan 2020-2030, ces actions en faveur de l'environnement sont le résultat des mobilisations du secteur pour faire face à ce problème. « Dans le cas du Mexique, nous ignorons quoi faire avec la sargasse (une espèce d'algue), avec les milliers de tonnes qui atteignent nos plages. L'une des propositions que nous souhaitons formuler est donc de faire prendre conscience aux gens qu'il ne s'agit pas de déchets » ; et elle propose à cette fin des idées qui passent par la créativité et l'innovation. « Dans mon pays, pour faire face à ce problème on a photographié des femmes nues sur la plage avec la sargasse sur le corps. Donc lorsque je vois ce que l'on fait ici (ce qui a été exposé durant cet atelier) je me dis *quelle différence* et je me demande *pourquoi ne pas faire des robes avec de la sargasse ?* ».
- « J'apprécie énormément le travail des pêcheurs, mais je crois que les matières plastiques que nous voyons dans la mer ne sont pas tout ce qu'elle contient réellement », signale une autre participante de l'atelier, venue de l'Inde. « Je crois donc que nous devons attendre que les pêcheurs, volontairement, nettoient toutes ces matières plastiques ». En ce sens, elle signale que dans son pays « nous avons un projet où l'État soutient les pêcheurs pour qu'ils apportent les déchets trouvés dans la mer. Les pêcheurs sont payés pour ça, ils font des *pellets* en plastique et un *upcycling* de ces matières, pas pour l'industrie de la mode mais pour le revêtement des routes. Je crois donc que si les travailleurs se consacrent à cette tâche de nettoyage, et cessent donc de pêcher pour pouvoir le faire, ils devraient percevoir une compensation économique à ce titre ».
- Lucy Gilliam précise que la plupart de ces déchets provient de la terre, non de l'activité des propres navires, bien que dans certaines régions une grande partie provienne de la pêche. C'est pourquoi il existe une réglementation, fomentée par des organismes comme la FAO et l'OMI, qui prévoit la rémunération économique pour les pêcheurs. « En outre, les engins et filets de pêche jetés à la mer devraient être réparés pour qu'ils ne finissent pas par devenir un déchet de plus dans la mer ».
- D'après les données du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, la contribution des bateaux de pêche au nettoyage des déchets marins tourne autour de 3 %, expose Javier Garat. « Je crois donc que le secteur de la pêche n'est pas le problème, mais une partie de la solution au problème des déchets marins », affirme-t-il catégoriquement.

- Une océanographe raconte son expérience dans un projet mis en œuvre à Oxford par le gouvernement du Royaume-Uni pour lutter contre la pêche illégale ; elle demande ensuite comment faire pour travailler dans les eaux internationales contre la pollution et si l'OMI a développé un projet en ce sens.
- S'agissant de cette dernière question, la représentante de la fondation ECOALF indique qu'ils travaillent sur une zone de pêche nationale et « à l'heure actuelle nous envisageons de collaborer avec des bateaux en Cantabrique qui vont pêcher à Gran Sol et restent en mer plus longtemps » mais « l'un des principaux problèmes détectés est le stockage des déchets à bord. L'espace qu'ils occupent à bord du bateau, ce que cela suppose, les coûts supplémentaires en carburant qu'ils pourraient occasionner, les odeurs... C'est un aspect que nous tentons de résoudre. Mais dans l'immédiat, nous travaillons uniquement avec des pêcheurs qui rentrent au port chaque jour, et il est donc plus simple de leur fournir une cuvette leur facilitant la tâche pour ramener les déchets », explique-t-il. « Nous sommes ouverts aux suggestions », conclut-il.
- La représentante d'*eXXpedition* ajoute qu'« en termes de travail, il est plus simple de mener des recherches sur la pollution en haute mer que dans les eaux côtières », et elle le justifie en expliquant que « lorsque nous sommes dans les eaux côtières, nous devons demander l'autorisation de toutes les nations concernées pour pouvoir traîner les matières plastiques dans les zones économiques exclusives ». Quant aux projets, elle expose : « nous avons un comité de protection de l'environnement qui s'est réuni il y a deux semaines et il est en train de rédiger une stratégie de protection du milieu marin avec d'autres agences des Nations unies ». Dans cette ligne, elle affirme que « c'est un problème qui va au-delà des juridictions nationales. Nous avons des initiatives liées à la gestion des déchets provenant de la flotte, des défis découlant de la quantité de déchets que produisent les bateaux de croisière et des aspects comme le rejet d'*eaux noires* très polluées contenant des toxines et des microplastiques.
- L'animateur de la table demande aux conférenciers qui ont présenté durant cet atelier des projets liés à la collecte de déchets marins si l'on peut gagner suffisamment d'argent avec ces initiatives pour ne pas dépendre d'autres activités.
 - ❖ La coordinatrice d'*Upcycling the Oceans* signale que pour le moment le projet est déficitaire en termes de soutien. « Nous ne sommes pas dans le rouge, mais nous avons besoin d'aide, d'Ecoembes, d'un mécène américain qui nous soutienne, de la fondation... Parce qu'il s'agit d'un processus de transformation très cher, et c'est très cher parce que nous travaillons dans de nombreux petits ports, parce que nous collectons beaucoup de déchets qui ne sont pas uniquement du plastique PET (celui que nous utilisons réellement), et à cause des coûts de transport et de tri de ces déchets. Et tout ceci constitue un processus d'économie locale qui est réalisé en Espagne. Cela étant dit, nous pensons qu'il joue un rôle pilote, qu'il possède un esprit d'innovation très fort, qu'il mérite qu'on continue à le soutenir et à l'expliquer d'un point de vue démonstratif, mais la collection de la Mer Méditerranée est très petite au niveau

de la compagnie et n'est pas ce qui fait le *business* de celle-ci. Mais nous continuerons à travailler pour qu'elle le devienne, car en ce moment le projet est trop atomisé », assure-t-elle.

- ❖ « Moi, petit à petit, je progresse », affirme Mariana López Henen. « Il faut comprendre qu'entreprendre ne se fait pas du jour au lendemain, et personnellement je fais des choses un peu compliquées. Si j'explique aux gens que j'utilise des déchets pour mes vêtements, que je transforme aussi des vêtements qui étaient dans la poubelle ou dont personne ne veut et qu'en plus je touche de l'argent pour ça, eh bien parfois ce serait difficile à comprendre. Mais je reçois toujours des aides pour les projets, je suis de plus en plus souvent invitée à des événements, je suis payée pour mes présentations ; petit à petit. Je ne crois pas qu'on puisse monter une affaire en un jour, et c'est parfois davantage la passion qui nous pousse. Parce que je me demande : ce que vous gagnez vaut-il vraiment la peine de passer toutes ces heures – les vôtres et les miennes – avec l'eau jusqu'à la taille ? Eh bien oui ».

- ❖ Le travail que je réalise dans le cadre d'*eXXpedition* n'est pas rémunéré, et la plupart des gens qui travaillent dans ce projet paye pour faire partie de l'initiative ou apporte le nécessaire pour qu'elle puisse se dérouler. Nous avons 14 personnes à bord du bateau, certaines sont des professionnels dotés d'une autorisation pour exploiter le navire, et 10 autres sont des volontaires qui payent une petite somme pour pouvoir se payer le voyage. Nous collectons également de l'argent à travers des bourses pour la promotion et la diffusion du projet, et organisons en outre des campagnes de nettoyage de plages, des discussions pour pouvoir couvrir les frais de déplacement des volontaires. Par conséquent, la plupart des membres de l'équipe d'*eXXpedition* ne sont pas rémunérés. Mais nous comptons sur des milliers de personnes qui se portent volontaires là où nous voyageons. Pour les années à venir, nous recherchons 200 volontaires souhaitant voyager avec nous à travers le monde entier ».

ATELIERS EN IMAGES:



PROJECTION DE VIDÉOS :

À l'issue des ateliers, des vidéos réalisées par des organisations et des entités en lien avec le domaine de l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture ont été projetées.

On a tout d'abord projeté les quatre vidéos gagnantes de la compétition organisée en 2018 par l'Association Internationale des Femmes dans l'Industrie des Produits Aquatiques (WSI). Cette initiative audiovisuelle a également été soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et l'entreprise de recherche et développement Matis Islandic. En tout, 15 vidéos envoyées depuis l'Espagne, les États-Unis (y compris l'Alaska), l'Inde, l'Indonésie, l'Irlande, l'Islande, et le Mexique ont participé au concours.

La première vidéo gagnante, ***Puntada invisible*** (*Points invisibles*), a été créée par la Fondation pour la Pêche et la Pêche de coquillage (Fundamar) en Galice. Elle montre le travail de Beatriz, une tisseuse de filets dans le port de Vigo, qui explique clairement que les femmes jouent un rôle important mais sous-estimé dans le secteur de la pêche et qu'elles sont confrontées à des situations difficiles dans le cadre du développement d'un métier traditionnel et fondamental qui a été profondément touché par le déclin de l'industrie au cours des dernières années.

Intitulée ***Mujeres del Mar de Cortés*** (*Femmes de la mer de Cortés*), cette vidéo est narrée par plusieurs voix de femmes qui mettent en avant les valeurs sous-jacentes et les principes motivants d'une coopérative de femmes qui travaillent dans la « mariculture » dans la Baie de Kino, dans l'État de Sonora (Mexique). Le témoignage de ces femmes explique de manière précise pourquoi il est important de protéger l'environnement, en misant sur la pêche durable et tournée vers l'avenir des communautés et de l'environnement local. Cette coopérative a été soutenue par l'organisation COBI dans le cadre du programme *Fortalecimiento de Líderes y Organizaciones Pesqueras* (renforcement des capacités des leaders et des organisations de pêche).

La troisième vidéo diffusée dans cette espace, ***Mujeres que pescan en Petty Harbour*** (*Des femmes qui pêchent à Petty Harbour*), présente le témoignage de Kimberly Orren et montre son travail ainsi que celui d'autres pêcheuses qui, comme elle, exercent leur travail à bord d'un bateau au large de l'île canadienne de Terre-Neuve qui se trouve en face de la côte est du continent nord-américain. Dans sa narration, Kimberly Orren parle des stéréotypes qui continuent d'exister dans ce secteur dominé par les hommes, et elle souligne notamment le besoin d'encourager les femmes et les jeunes à s'impliquer de manière proactive dans ce secteur ; un véritable exemple d'émancipation féminine.

La dernière vidéo gagnante du concours de vidéos de la WSI s'intitule ***Las manos invisibles***, (*Les mains invisibles*) et rend hommage à toutes les femmes qui travaillent dans le commerce de poisson à Visakhapatnam, une ville portuaire de l'État de l'Andhra Pradesh, en Inde. Ce document graphique nous montre comment Ratna et d'autres familles de pêcheurs essaient de développer leur activité à l'aide de subventions et d'initiatives comme la vente de poisson moyennant les « Fish Nutri Carts ». Son expérience est très inspiratrice

car elle met en évidence le fait que les femmes, grâce à leur imagination et leur courage, préparent le terrain en découvrant de nouvelles manières d'atténuer les problèmes financiers moyennant leur activité dans le secteur de la pêche.

Pour finir, on a diffusé la vidéo d'animation **Directives d'application volontaire visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives PPE)**. Ce projet audiovisuel réalisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), vise à promouvoir la sensibilisation et la discussion sur l'égalité des sexes dans les pêcheries artisanales. L'un des objectifs des Directives d'application volontaire PPE est de questionner les lois, politiques, coutumes et pratiques discriminatoires en matière de genre et de modifier les arrangements institutionnels pour faciliter l'équité entre les sexes dans le secteur de la pêche artisanale.

SÉANCE PLÉNIÈRE: CONCLUSIONS DES ATELIERS :

Dans cet espace, qui a été présidé par la secrétaire générale de la pêche du MAPA, Alicia Villauriz Iglesias, les modérateurs des différents ateliers ont présenté les principales conclusions tirées de chacune des séances de travail, qui sont détaillées ci-après :

Conclusions atelier 1 Le Rôle de la femme dans la pêche et l'aquaculture :

Tout d'abord, la représentante de la FAO, Jennifer Gee, a mis en exergue le besoin de soutenir les femmes, notamment moyennant la « reconnaissance légale » du travail qu'elles exercent dans le secteur, un travail très significatif, même s'il n'est pas toujours visible et valorisé ; une invisibilité historique qui est fortement liée au **manque de statistiques montrant précisément comment les femmes s'impliquent dans le secteur et y participent**. Car, comme cela a été mis en évidence lors de cet atelier, **les femmes sont représentées dans tous les processus de la chaîne de valeur et sont majoritaires dans l'industrie ou dans les activités qui sont exercées sur la terre ferme avant ou après la pêche**.

Elle a par ailleurs expliqué que la reconnaissance de leur travail ne profitera pas seulement aux femmes mais qu'**elle permettra aussi de dynamiser l'ensemble du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en mettant en valeur ses apports vis-à-vis de la durabilité économique, sociale et environnementale**. En ce sens, elle a insisté sur le fait qu'il « est nécessaire de continuer à travailler en faveur de l'équité et de l'égalité des sexes » au niveau institutionnel.

Les intervenants qui ont participé à cette session ont mis en exergue que le **rôle des femmes commence à être de plus en plus reconnu** socialement, car dans les dernières décennies on a réalisé des progrès importants en termes de visibilité. Ainsi, **la prochaine étape consiste à « renforcer la présence des femmes dans les processus de prise de**

décisions qui les concernent » et à faire en sorte qu'elles occupent plus de postes de responsabilité. En ce sens, elle a précisé qu'on ne peut pas parler du rôle des femmes dans le secteur sans aborder parallèlement leurs besoins et des problématiques spécifiques, « et cela ne se produira pas sans qu'elles soient présentes, car il n'est pas possible de tenir un débat sur les femmes sans les femmes », a-t-elle déclaré.

Dans cet atelier, on a également conclu que les institutions impliquées dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture doivent s'engager à **intégrer la perspective de genre dans toutes les politiques publiques et les cadres stratégiques sectoriels**, tout en sensibilisant les hommes pour qu'ils défendent le principe de l'égalité dans le milieu du travail.

Et pour y parvenir, il faut qu'il existe une collaboration entre les différents organismes et entités. Il faut également miser sur une **planification du travail dans laquelle le genre fait partie intégrante des projets et des données collectées**. « J'espère que cette conférence nous permettra de continuer à collaborer et à améliorer notre travail dans la pêche et l'aquaculture afin que, dans un avenir proche, la question du genre ne soit plus une question spéciale mais une partie intégrante et inhérente à toutes les activités et actions menées à bien dans le secteur ».

Conclusions atelier 2 Le rôle de la femme dans la diversification de la pêche :

José Vicente Palmero, chef de service de l'Unité de soutien de la direction générale de la Réglementation de la pêche et de l'aquaculture du MAPA, qui a présenté les conclusions de cet atelier au nom du modérateur Gilles van de Walle, a mis en avant, en s'appuyant sur les exemples des projets et initiatives exposés dans cet atelier, que **la diversification impulsée par les femmes est caractérisée par « une grande créativité lorsqu'il s'agit de lancer de nouvelles affaires »**, dans la mesure où les femmes « sont ouvertes à de nouvelles possibilités et qu'elles ont une grande capacité pour travailler et pour réaliser plusieurs activités à la fois ».

En outre, les participants ont mis en exergue que **depuis quelques années, les femmes ont un poids important dans l'activité économique de la pêche grâce à la diversification, ce qui leur permet de donner plus de visibilité à leur travail. Ces nouvelles activités de diversification**, qui constituent aussi de nouvelles sources de revenus, « **favorisent aussi une plus grande autonomie financière et, souvent, elles permettent de trouver un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle** ». En outre, José Vicente Palmero a ajouté que **ces activités de diversification**, par exemple celles qui sont liées au tourisme maritime, **contribuent aussi à transmettre la tradition et la culture de la pêche aux nouvelles générations**.

Les participants à cet atelier ont tous insisté sur le besoin de promouvoir le travail en réseau dans ce domaine d'activité afin que les personnes qui misent sur la diversification puissent **partager leur expérience et leurs idées** liées au développement de nouvelles affaires. M.

Palmero a cité le Réseau espagnol de groupes de pêche comme exemple de réseau. Toujours dans cette même optique, il a souligné **le besoin de promouvoir l'innovation** moyennant des projets novateurs tels que les chocolats de la mer préparés avec des algues.

Au cours de cet atelier, on a également mis en avant **le rôle important que jouent les Groupes d'action locale de la pêche (GALP)** au niveau européen **en tant que promoteurs de la diversification menée par les femmes**, en facilitant la mise en œuvre de projets grâce au financement du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Conclusions atelier 3 Associationnisme féminin et leadership :

Marie Christine Monfort, présidente de l'Association Internationale des Femmes dans l'Industrie des Produits Aquatiques (WSI) était chargée de présenter les conclusions de cet atelier. Elle a commencé en soulignant que **les associations de femmes dans la pêche et l'aquaculture sont nécessaires dans le monde entier**. « Ce n'est pas une question liée au développement ou au statut économique d'un pays en particulier », a-t-elle expliqué ; c'est un besoin généralisé car partout dans le monde les femmes sont confrontées à des problématiques spécifiques et souvent partagées.

Et comme l'ont signalé tous les intervenants, **ces associations sont nécessaires** parce que c'est le moyen qu'ont les femmes dans ce secteur de **se rassembler et de lutter contre leur invisibilité dans le secteur mais aussi contre les inégalités**. « Comme nous l'avons vu, la liste des inégalités est très longue. Le nombre varie d'un pays à l'autre mais dans tous les pays les femmes remarquent qu'elles ne sont pas traitées sur un pied d'égalité et qu'elles n'ont pas les mêmes chances que les hommes », a expliqué la représentante de la WSI.

Pour assurer que les associations de femmes dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture puissent se faire entendre efficacement, les participants à cet atelier ont souligné le **besoin de pouvoir sur des ressources humaines avec des capacités**, des habiletés, un **professionnalisme** et, surtout, un **leadership** suffisants. Mais pour acquérir ces capacités et ce professionnalisme, **les associations ont aussi besoin d'être financées**, « et c'est là sans doute le point faible de beaucoup de ces associations », a-t-elle ajouté en précisant que la professionnalisation des ressources humaines et l'existence de ressources économiques vont de pair.

En plus de ces facteurs qui sont fondamentaux pour l'associationnisme féminin, **les organisations de femmes du secteur ont également besoin d'un soutien institutionnel**. « Les institutions publiques devraient savoir que les associations de femmes de ce secteur ont besoin de leur soutien financier, ce qui signifie aussi un soutien politique », a-t-elle conclu.

Conclusions atelier 4 Conditions de travail :

La modératrice Christine Bades, spécialiste des secteurs maritime et du transport de l'Organisation internationale du Travail (OIT), a déclaré que lors de cette séance on a fait le point sur certaines questions qui ont été abordées dans les autres ateliers comme l'invisibilité des femmes dans la pêche, la sous-estimation de leur contribution au secteur, le manque de reconnaissance professionnelle, la faible prise en compte de la perspective de genre ou encore l'absence des femmes dans les processus de prise de décisions.

« **Ce manque de reconnaissance et de considération a un effet très négatif sur les conditions de travail des femmes, qui sont déjà difficiles à l'origine dans ce secteur** », a-t-elle annoncé.

Elle a ajouté que cela signifie que **les femmes** sont confrontées non seulement à la précarité et à la dureté de l'activité halieutique, mais aussi à des **problèmes spécifiques en matière d'emploi : l'écart salarial, le manque de protection en termes de sécurité sociale, les risques pour la santé et la sécurité, la faible couverture des maladies professionnelles et les difficultés à concilier la vie privée et la vie professionnelle.**

Les orateurs ayant intervenu dans cet atelier ont proposé des mesures pour apporter une réponse à ces problématiques. Ces mesures se résument à **une plus grande visibilité moyennant la communication, un travail en réseau plus développé, plus d'associationnisme** (qui requiert une meilleure organisation du collectif pour que les femmes soient entendues et qu'elles soient davantage représentées), **un meilleur accès et plus de présence dans les processus de prise de décisions, une plus grande participation, un dialogue social et la collaboration** entre les organisations de travailleurs, les syndicats, le patronat et les gouvernements, etc.

Elle a aussi évoqué le besoin de miser davantage sur la **sensibilisation et la formation** dans un esprit d'entreprenariat, mais aussi sur le renforcement des capacités des travailleurs saisonniers dans d'autres activités complémentaires. En particulier, « **il est nécessaire de créer un cadre juridique aux niveaux national et international pour garantir des conditions de travail décentes dans le secteur, en mettant l'accent sur l'application des différentes normes relatives aux femmes** », a affirmé la représentante de l'OIT. En ce sens, elle a exprimé que la « Déclaration de Santiago ne doit pas rester lettre morte et qu'il est important d'assurer son suivi à court terme ». Pour aller plus loin, elle a souligné le besoin de chercher des solutions aux questions clés figurant dans ladite déclaration moyennant la coopération, en les adoptant et en les portant à l'attention du public à l'occasion de la journée internationale des femmes, de la journée mondiale de la mer et de la journée mondiale pour le travail décent. « Il s'agit de journées dont nous pouvons profiter pour continuer à travailler dans cette direction. »

Conclusions atelier 5 Formation et professionnalisme :

Tous les intervenants ayant pris la parole lors de cet atelier se sont manifestés **en faveur de la formation moderne et du professionnalisme du secteur**, indépendamment du milieu auquel ils appartiennent (société civile, sphère universitaire, administration publique) et de leur contexte territorial. C'est ce qu'a affirmé la modératrice de cette séance, Marta Villa Hidalgo, directrice générale de la Fondation Femmes pour l'Afrique.

« Cette formation et cette professionnalisation sont considérées comme une **valeur ajoutée qu'il faut acquérir pour renforcer le rôle des femmes dans la pêche ; c'est un outil fondamental pour pouvoir promouvoir l'autonomisation des femmes du secteur** », a-t-elle soutenu. En ce sens, elle a expliqué que la **formation** proposée aux femmes du secteur est importante non seulement en ce qui concerne **les dénommées « compétences spécialisées »** - c'est-à-dire les connaissances techniques ou les qualifications professionnelles - mais aussi **« les compétences générales comme la confiance en soi et d'autres capacités leur permettant d'accéder à un poste de travail, notamment dans les milieux traditionnellement masculins »**.

En outre, elle a ajouté que **« la formation permet aussi aux femmes qui travaillent dans ce secteur de professionnaliser des activités qui n'ont traditionnellement jamais reçu la reconnaissance économique, sociale et salariale qu'elles méritent car leurs apports n'a jamais été quantifié »**.

Entre autres, les intervenants ont aussi expliqué que **la formation en matière de leadership est importante pour favoriser une politique de présence et de participation des femmes dans les structures de décision du secteur**. « Pour cela, il est important de promouvoir des programmes de formation permettant aux femmes de prendre ces responsabilités et de jouer un rôle de premier plan. »

Au cours de cet atelier, moyennant les interventions des participants, on a également mis l'accent sur le besoin de **tenir compte des apports de la recherche scientifique lors du développement de programmes de formation et de développement professionnel des femmes**, ainsi que l'importance de concevoir des programmes de formation axés sur **l'étroite collaboration entre les institutions publiques, les établissements universitaires et les organisations professionnelles pour répondre aux besoins réels des femmes dans ce secteur**.

Conclusions atelier 6 Croissance bleue et durabilité :

Le président d'Europêche et secrétaire général de la Confédération espagnole de la pêche (Cepesca), Javier Garat, a présenté les résultats d'un atelier qu'il a qualifié d'« intéressant, participatif et très productif » et dans le cadre duquel on a abordé des questions comme **l'importance de la coopération internationale à travers les organisations comme la FAO et entre les pays pour favoriser le développement de la croissance bleue** dans le

monde entier, notamment dans les pays en développement ; « le projet présenté par la représentante de la FAO au Sénégal en est un bel exemple », a assuré M. Garat.

En outre, on a conclu que la **croissance bleue est un moteur du travail et de la diversification dans le domaine de la pêche**, « ce pourquoi **il conviendrait de saisir les opportunités que l'économie circulaire offre aux femmes dans le secteur de la pêche** » pour mettre en marche des initiatives comme celles qui ont été présentées pendant la séance.

Enfin, il a souligné en conclusion la conviction, exprimée par tous les conférenciers, que le **secteur de la pêche n'est pas responsable du problème des déchets rejetés dans le milieu marin mais qu'il fait partie de la solution en les ramassant puis en les recyclant**. Des projets comme *Ecoalf*, *The Ocean Corner* et *eXXpedition* sont un exemple de comment ces résidus sont collectés puis transformés en produits de valeur comme des vêtements, des lunettes de soleil, etc. a expliqué le représentant d'Europêche. À ce sujet, les participants ont tenu un débat intense pour déterminer si la contribution du secteur au ramassage des déchets devrait être financée à partir des fonds existants ou si elle devrait être volontaire.

Toujours dans cette optique, Javier Garat a déclaré que « dans l'Union européenne il existe des lignes de financement dans le cadre du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche qui peuvent être utilisés à cette fin », tout en précisant que dans certains cas on a déjà recours à ces ressources.

En ce sens, il a conclu son intervention en lançant un appel à toutes les femmes du secteur pour qu'elles exploitent ces aides « au maximum », en saisissant toutes les opportunités offertes à l'échelle nationale, par l'UE et par les communautés autonomes dans leurs lignes de financement respectives.

CLÔTURE :



Vera Agostini, directrice adjointe de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture de la FAO.

En guise de clôture de cette 1^{re} Conférence Internationale des Femmes dans la Pêche, trois femmes appartenant à des organes décisionnels du secteur national et international de la pêche ont exposé leurs conclusions, leurs impressions et leurs attentes en rapport avec cet événement.

Vera Agostini, directrice adjointe de la Division des politiques et des ressources des pêches et de l'aquaculture de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), était l'une des femmes chargées de clôturer la 1^{re} Conférence Internationale des Femmes dans la Pêche.

Elle a démarré son intervention en mettant l'accent sur l'incertitude créée lors d'événements où les questions liées au genre constituent l'axe principal, à savoir s'assurer que ce genre de rencontres aboutisse à des résultats durables et concrets, et en dépit de la difficulté d'un tel objectif, elle a pu cette fois recueillir une série de menaces à prendre en compte au cours de son futur travail et celui de la FAO, dont beaucoup étaient déjà prévus.

Elle a souligné les débats durant la conférence relatifs à la nécessité de rendre « visible ce qui est invisible », et bien que cela soit important, elle considère qu'il est nécessaire d'utiliser ces forums pour aller encore plus loin et concevoir des plans d'action pouvant apporter une solution à ces problèmes. Pour ce faire, elle considère que la collaboration entre les différents agents impliqués est primordiale, mais insiste sur leur hétérogénéité et les différentes manières d'agir et de communiquer entre eux, et elle a donc demandé que la propre organisation et les participants tiennent compte de cet aspect lors de futures rencontres, pour que les séances soient plus productives.

Elle se félicite en outre de la participation des hommes dans cette conférence, et une fois encore, considère qu'ils ont des styles de communication et de participation différents de ceux des femmes et qu'il est nécessaire d'en tenir compte pour garantir une participation croissante de ceux-ci et un travail conjoint.

Elle a déclaré qu'il est nécessaire de rechercher une approche plus large de la discussion sur le genre en matière d'emploi, dans les aspects plus stricts du secteur, comme les ports, communautés de pêche, embarcations, etc., mais également dans d'autres aspects plus larges comme la prise de décision et la propre société civile ; elle considère que ces aspects ont effectivement été mis en évidence durant cette conférence, et aimerait qu'ils fassent l'objet de futurs débats, dans une plus grande mesure, car ceux qui fixent les politiques et lignes de crédit dans le secteur prennent part à ces forums.

Elle a également souhaité souligner dans son discours la situation critique relative au manque de données ventilées par sexe et leur importance, car elles sont essentielles à la prise de décisions et à la mesure du succès de ces dernières, et invite les gouvernements à faire un effort en ce sens.

Elle a terminé son intervention en invitant les participants « à être courageux, à progresser », qu'ils soient hommes ou femmes, et a reconnu qu'il s'agit d'un objectif difficile à atteindre mais extrêmement gratifiant, comme sa propre expérience lui a appris.



Alicia Villauriz Iglesias, secrétaire générale de la Pêche du MAPA

Alicia Villauriz Iglesias, secrétaire générale de la Pêche du MAPA, a ensuite pris la parole et s'est félicitée de l'excellent accueil donné à la conférence par les professionnels du secteur, ainsi que des contenus de celle-ci, et a particulièrement souligné la signature de la déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, la

qualité des conférenciers participants, ainsi que le fait de pouvoir compter sur la présence et le témoignage de femmes qui constituent tout un exemple de dépassement de soi et de courage.

Au cours de son intervention, elle a résumé les défis et perspectives identifiés durant cette conférence, dont elle souligne les aspects suivants :

Le rôle fondamental des femmes dans le secteur de la pêche, non seulement en termes numériques mais également pour leur importante contribution à la croissance économique et à la durabilité sociale.

Les femmes sont en outre pionnières en matière de diversification de la pêche, contribuant ainsi à la création de richesse et d'emploi, en jouant un rôle prépondérant dans des activités comme le tourisme lié à la pêche, l'artisanat ou l'exploitation de sous-produits, un aspect qui peut entièrement s'appliquer au domaine de l'environnement et de la durabilité, où le composant féminin est très présent, témoignant ainsi d'une forte capacité d'entreprendre.

Mais pour développer tout ce potentiel féminin, la secrétaire a souhaité insister sur la nécessité de recourir aux ressources et mécanismes disponibles, et de garantir des conditions de travail et de vie dignes pour les travailleurs féminins et les travailleurs masculins du secteur, en citant comme exemple la déclaration de Saint-Jacques-de-Compostelle pour l'égalité des chances dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, qui établit clairement l'engagement de l'administration en ce sens.

Dans son discours, elle a souhaité rappeler l'importance de l'éducation et de la formation technique pour l'autonomisation économique et professionnelle des femmes, puisqu'il existe un lien étroit et évident entre le niveau de formation et la stabilité professionnelle.

En ce sens, et tel que l'on a pu le constater durant la conférence, l'associationnisme est essentiel et notoire, car il a été établi que les femmes du secteur sont en train de s'unir et de s'organiser pour pouvoir exposer leurs demandes, se faire entendre davantage et occuper des postes de pouvoir.

La secrétaire a signalé qu'en dépit de ce leadership féminin croissant dans le secteur, les personnes qui, comme elle, jouissent d'une position privilégiée, notamment au sein des gouvernements et des institutions, ont la responsabilité d'ouvrir la voie aux femmes qui sont encore dépourvues de voix, de présence et de représentativité pour favoriser leur autonomisation.

Elle a achevé son intervention en souhaitant que la conférence marque le début d'une feuille de route ambitieuse qui « permette de jeter les bases de la future création du Réseau international des femmes de la pêche, et en définitive de garantir que, dans ce secteur également, la femme puisse jouer le rôle qui lui revient par ses mérites et sa capacité ».

Rosa Quintana Carballo, conseillère pour la mer du Gouvernement autonome de la Galice, et chargée d'achever la cérémonie de clôture de la conférence, a rendu hommage à toutes les femmes en axant son intervention sur celles-ci, leur rôle, le chemin parcouru et les progrès accomplis dans le secteur de la pêche.



Rosa Quintana Carballo, conseillère pour la mer du Gouvernement autonome de la Galice.

Elle a souligné que la conférence est un symbole de la progression du rôle de la femme dans la pêche, du secteur en soi,

qu'elle marque une rupture de barrières et une ouverture d'esprit pour donner à la femme la place qui lui revient, tout en précisant qu'en dépit de cet important progrès il y a encore beaucoup à faire, et elle souhaite que cette conférence soit la première édition parmi de nombreuses autres.

Elle a affirmé, forte de son expérience professionnelle et personnelle toujours liée au secteur de la pêche et au monde de la mer, que contrairement à une croyance fortement ancrée, la pêche est également une affaire de femmes et qu'elles ont toujours été présentes, dans tous les postes, dans une mesure ou une autre.

La conseillère a cité l'exemple des pêcheuses de coquillages et remmailleuses de filets de Galice, des secteurs qui, à force de fermeté et d'efforts, ont réussi à passer de l'invisibilité, la désorganisation et la méconnaissance sociale, à la reconnaissance, la cogestion et l'établissement d'un dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Elle a souligné que l'histoire est pleine de femmes qui ont lutté pour occuper leur place et diriger un changement socialement responsable, en pensant notamment aux femmes qui prendront la relève, et cela est bien entendu également le cas dans le secteur de la pêche ; elle a en outre affirmé que cette conférence est un point de rencontre pour analyser les avancées obtenues et déterminer les nouveaux défis de la transformation collective, puis rappelé qu'il y a certes encore beaucoup de chemin à parcourir mais qu'il faut apprécier les progrès atteints.

Parmi ces avancées, elle a cité la visibilité du rôle de la femme et de sa contribution dans le secteur, le renforcement de sa participation au sein des organes consultatifs et décisionnels, le soutien à l'associationnisme et à l'entrepreneuriat féminin, l'échange d'expériences et la mise en commun de leurs intérêts, nécessités et revendications, ce qui joue au bénéfice du présent comme de l'avenir de la pêche.

Elle a souhaité souligner que ces avancées résident dans l'unité et le soutien des propres femmes et de tout autant d'hommes qui croient en elles, et invite donc à continuer sur cette voie, car c'est la seule façon de pouvoir adopter les mesures les plus efficaces.

Elle a également mis en évidence qu'aujourd'hui l'union des femmes est plus manifeste que jamais, et que les distances ne sont plus un obstacle, comme l'a prouvé cette conférence, qui peut être interprétée comme un puissant nouvel outil de prise de conscience et de sensibilisation en matière d'égalité des genres, le meilleur exemple étant ce que le secteur est capable d'accomplir lorsqu'il travaille en coordination avec les administrations et les organismes liés à l'égalité des chances.

Pour finir, la conseillère a remercié toutes les femmes d'avoir participé, puisqu'elles sont l'élément essentiel du succès de la conférence, et a souhaité laisser le message suivant en guise d'adieu « il n'appartient qu'à nous, les femmes, d'assurer notre futur, celui des femmes d'aujourd'hui en pensant aux femmes de demain, avec davantage d'espoir, de force et de confiance en nous-mêmes ».